



UNIVERSITE D'ANTANANARIVO



Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de
Sociologie
Département de SOCIOLOGIE

Master 1 : Deuxième année du second cycle

MEMOIRE DE MAITRISE

POUVOIR, LIBERTE ET PRATIQUES DEMOCRATIQUES DU PEUPLE ILETTRE

CAS DES BAS QUARTIERS DE LA VILLE D'ANTANANARIVO



(AUTEUR : TAHIANA RAKOTOARIVONY / Titre : DEMOCRATIE)

Présenté par : Bertin Chandler ANDRIANTSOAVINA

MEMBRES DU JURY :

Président : ANDRIANAIVO Victorine, Maître de conférences

Juge : ETIENNE Stefano Raherimalala, Maître de conférences

Encadreur : RANDRIAMASITIANA Gil Dany, Professeur

UNIVERSITE D'ANTANANARIVO

Faculté de Droit, d'Economie, de Gestion et de Sociologie
Département de SOCIOLOGIE

Master 1 : Deuxième année du second cycle

MEMOIRE DE MAITRISE

POUVOIR, LIBERTE ET PRATIQUES DEMOCRATIQUES DU PEUPLE ILLÉTTRÉ

CAS DES BAS QUARTIERS DE LA VILLE D'ANTANANARIVO



(AUTEUR : TAHIANA RAKOTOARIVONY / Titre : INSTRUCTION CIVIQUE)

Présenté par : Bertin Chandler ANDRIANTSOAVINA

MEMBRES DU JURY :

Président : ANDRIANAIVO Victorine, Maître de conférences

Juge : ETIENNE Stefano Raherimalala, Maître de conférences

Encadreur : RANDRIAMASITIANA Gil Dany, Professeur

Date de Soutenance : 03 Août 2012.

REMERCIEMENTS

Avec la grâce de Dieu, le soutien de toute ma famille, mes amis et mes proches et surtout mes parents entre autre ma défunte mère que j'ai pu arriver à ce stade. C'est ainsi que je leur accorde un grand remerciement de ma part, pendant cette longue durée d'épreuve de ma vie, vous étiez tous là à m'épauler et à me soutenir dans les moments rudes que dans les moments facile de ma vie. Je tiens à honorer aussi les efforts des professeurs qui m'ont guidé pendant ce cursus, je tiens tout particulièrement à remercier mes professeurs encadreurs M. Jean Claude RAMANDIMBIARISON et M. Gil Dany RANDRIAMASITIANA : depuis mon rapport de stage en 2009, mon mémoire de licence en 2010 et jusqu'à ce mémoire de maîtrise. Un vif remerciement aussi à tous ceux qui ont pu contribuer pour la réalisation de ce mémoire. Comme on dit en Malagasy : « SITRAKA HOENTINA MATORY DIA HO VALIANA RAHA MAHATSIARO ».

HYPOTHESES :

- Dans la couche des populations illettrées des bas quartiers de la ville d'Antananarivo, la notion de démocratie n'est qu'un fantasme pour eux.
- La liberté est réservée pour les gens qui ont des diplômes et de l'argent
- Les analphabètes et les illettrés deviennent des moyens d'ascension politique

PROBLEMATIQUE : Peut-on concevoir l'idée de développement, de liberté et de pouvoir et de pratiques démocratiques chez les illettrés et analphabètes à travers le taux élevé d'illettrisme et d'analphabétisme ?

LES OBJECTIFS :

Les objectifs de cette recherche sont les suivants : détermination et analyse sur la contradiction entre l'abondance des illettrés à Madagascar alors que la démocratie comme étant un système complexe contredit la réalité socio cognitive des malgaches. Pour cela, l'objectif est d'évaluer des études sur terrains par rapport à cette dialectique, la raison pour laquelle on a choisis quelques quartiers des bas quartiers de la ville de Tananarive entre autre Andavamamba Anjezika I et II, Anatihazo Isotry, Andohotapenaka, et Anosibe ; car ces quartiers sont non seulement des foyers de vulnérabilité dans tous les sens mais aussi ce sont des quartiers qui abritent un bon nombre d'illettrés et d'analphabètes.

METHODOLOGIE :

La méthodologie suivit est le processus de méthodologie académique habituel en commençant par des études en laboratoires consistant à relever les théories se rapportant au sujet par le biais des recherches documentaires suivi des pré enquêtes au préalable, et les collectes de données proprement dites. La recherche nécessite une approche plus pointue car l'enquête demande des données personnelles vis-à-vis de l'individu enquêtée. Par la suite, elle demande une grande discrétion de la part de l'enquêteur pour avoir de bons résultats :

SOMMAIRE

INTRODUCTION

PARTIE I : PROLEGOMENES THEMATIQUES

CHAPITRE I : **Genèse et historicité de la Démocratie**

CHAPITRE II : **Cadrage typologique**

CHAPITRE III : **Les totémismes et crédos démocratiques**

CHAPITRE IV : **Vision holistique monographique**

PARTIE II : PARADOXES EN DEMOCRATIE : Illettrisme et Analphabétisme

CHAPITRE I : **Des déviations flagrantes**

CHAPITRE II : **Désidéologisation de la société**

CHAPITRE III : **Effervescence des violences symboliques**

PARTIE III : DEFIS DE L'EDUCATION DEMOCRATIQUE

CHAPITRE I : **Les paradigmes de l'éducation démocratique**

CHAPITRE II : **Apport de l'alphabétisation**

CHAPITRE III : **Ecole terrain d'apprentissage démocratique**

CHAPITRE IV : **Les apports des organismes et organisations**

CHAPITRE V : **Action des mass médias et moralisation publique**

CONLUSION

INTRODUCTION

GENERALITE

Lorsque le peuple est investi de responsabilité effective, c'est là que pose la première pierre angulaire de la démocratie, La participation effective de la population est l'élément clé de la bonne marche d'un vrai système démocratique. La formule d'Abraham Lincoln (père de la démocratie américaine)- souvent évoquée en matière de démocratie - est le pilier de ce système : « La démocratie est le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple ». Ce propos renvoi tout de suite à la notion de souveraineté populaire.

La démarche vers une vraie démocratie dans les pays en voies de développement s'avère très rude avec des difficultés découlant de la notion qui sont en parallèle et qui peuvent nuire le système alors que la démocratie est la notion la plus usitée sur le terrain politique actuel, c'est un système qui se veut libéral et égalitaire. Dans cette perspective démocratique, tout le monde est libre et égal devant la loi et devant la société globale, on ne peut pas nier que malgré le fait du décalage entre le « ce qui est » et le « ce qui doit être », la démocratie des pays en voies de développement est une démocratie très jeune et elle est en situation de délabrement et de vulnérabilité tant bien du point de vue humano-cognitive que sur le système lui-même. Madagascar, depuis sa course vers la mise en place d'une véritable démocratie, n'est pas épargnée de la situation. Jusqu'à maintenant nous sommes encore dans le gouffre de désuétude démocratique ou voire même de l'ignorance quasi-totale ou totale de la notion, tout le monde définit la notion comme bon leur semble, certains pensent que la démocratie c'est la liberté à outrance sans loi ni règlement, d'autres croient que parler de la démocratie, ils peuvent surpasser les règles de droit. La notion d'égalité et de liberté sont employés à tort ou à travers. En plus, ce qui est décevant c'est que parmi les hautes personnalités de l'Etat certains ne connaissent même pas sa définition alors qu'ils sont censés et en mesure de la connaître en bonne et due forme car Madagascar est un pays républicain, Le décalage entre la théorie démocratique et sa pratique sur le terrain malgache est l'intérêt de cette recherche.

Depuis la colonisation jusqu'à maintenant, le peuple Malagasy est en quête de sa véritable liberté alors qu'il n'y a pas de liberté sans que les citoyens soient en connaissance de cause : la connaissance de son histoire, de son origine, de sa civilisation, de sa langue natale avec un minimum d'éducation et d'informations pour aboutir à ce que l'on appelle le libre choix. Nous savons que la société malgache souffre de plusieurs maux sociaux ce qui empêche une véritable liberté et de pouvoir chez elle. En parallèle avec ces maux l'existence des deux

fléaux majeurs qui détruisent la construction cognitive des citoyens, ces deux phénomènes sont : « l'illettrisme » et « l'analphabétisme ».

La démocratie comme le prétend certains auteurs est le corollaire de la mondialisation qui développe avec la progression et l'acheminement vers le village planétaire mondial ayant comme moyen principal les NTIC (Nouvelles Technologies de l'Information et la Communication) qui sont des outils étrangers aux yeux des illettrés et les analphabètes. A Madagascar, La lutte contre ce fléau remonte jusqu'à la première république et dure jusqu'à maintenant car nous sommes conscients qu'il n'y a pas de développement si la population n'est pas en mesure d'écrire ou de lire au minimum son nom ; ce sera un développement déguisé. Les dirigeants successifs à Madagascar ont essayé d'amadouer la population avec leurs discours fétiches avec sous bassement l'idée de développement , la première république « Madagasikara tsy mandoalika » ou Madagasikara ne capitulera pas ; la deuxième république avec le fameux livre rouge a opté pour le « Paradisa sosialista » ou paradis socialiste, sous la troisième république première partie « Ento miakatra ity firenena ity » métaphoriquement, améliorez les conditions de la population ou encore créez des conditions de vie décentes et la troisième république deuxième partie « Humaniste écologique » et troisième république troisième partie sous « Minoa fotsiny ihany » ou il suffit seulement de croire, un extrait de l'évangile de Saint- Marc, actuellement la formule d' « Ambompo-pirenena sy fitiava-tanindrazana » ou fierté nationale et patriotisme.

Le problème n'est pas seulement un problème d'envergure national mais aussi d'ordre international ; en 2008, selon l'UNESCO, le nombre d'analphabètes dans le monde est passé de 871 millions au cours de la période 1985-1994 à 774 millions pour la période 2000-2006 (soit environ 1/5 de la population adulte mondiale). Ces chiffres globaux cachent de fortes disparités.

75 % des 774 millions d'adultes analphabètes dans le monde vivent dans seulement 15 pays comme le Bangladesh, le Brésil, la Chine, l'Inde ou le Nigéria. 64 % des adultes ne sachant ni lire ni écrire étaient des femmes pour la période 2000- 2006. A Madagascar, selon l'EPM

2010 (Enquête Périodique auprès des Ménages) ; le nombre des sans instructions remontent à 55% chez les plus pauvres et 19% chez les plus riches soit 74% en totalité dans la grande île.

CHOIX DU THEME

La raison pour laquelle nous avons choisis de traiter ce thème, pour en connaitre un peu plus sur le comment et le pourquoi du sujet dans les quartiers les plus bas de la ville d'Antananarivo (pour ne pas dire bas quartier) qui est le foyer des cas de vulnérabilités comme l'illettrisme et l'analphabétisme.

PROBLEMATIQUE

Le problème de l'éducation est un problème majeur dans ces quartiers ; avec la coopération des ONG (Organisme Non Gouvernemental) et des centres qui œuvrent pour l'éducation et l'alphanétisation. La situation de Madagascar est presque critique à propos de ces fléaux abondants qui cohabitent avec la démocratie, une notion connue par sa complexité, la région Sud de Madagascar est la plus victime, l'avenir et le développement de notre pays reposent sur la résolution de cette situation. Si on devrait poser une question, elle sera plus simple : si la démocratie est la voie qui nous mène à la terre promise, le paradoxe entre démocratie et analphabétisme n'est-il pas un contraste qui ralentie ou même freine la course vers ce développement ?

LES HYPOTHESES

Les hypothèses de départ sont alors les suivantes :

- Dans la couche des populations illettrées des bas quartiers de la ville d'Antananarivo, la notion de démocratie n'est qu'un fantasme pour eux.
- La liberté est réservée pour les gens qui ont des diplômes et de l'argent
- Les analphabètes et les illettrés deviennent des moyens d'ascension politique

METHODOLOGIE

La recherche a suivi le processus de méthodologie académique habituel :

- Recherches de terrain, descriptive, évaluative et prospective

- Echantillon par quota : effort de prise en compte des acteurs se rattachant aux divers strates et catégories socioprofessionnelles
- Echantillon aréolaire aussi parce que nous avons choisi des acteurs sociaux qui sont analphabètes et/ou illettrés se trouvant dans différents sites de la capitale à savoir : Anatihazo Isotry, Andavamamba Anjezika I et II, Andohotopenaka et Anosibe (Barrière)
- Démarche choisie est une démarche hypothético – déductive

LES OBJECTIFS DE RECHERCHES

Les objectifs de cette recherche sont les suivants : détermination et analyse sur la contradiction entre l'abondance des illettrés à Madagascar alors que la démocratie comme étant un système complexe contredit la réalité socio cognitive des malgaches. Pour cela, l'objectif est d'évaluer des études sur terrains par rapport à cette dialectique, la raison pour laquelle on a choisis quelques quartiers des bas quartiers de la ville de Tananarive entre autre Andavamamba Anjezika I et II, Anatihazo Isotry, Andohotpenaka, et Anosibe ; car ces quartiers sont non seulement des foyers de vulnérabilité dans tous les sens mais aussi ce sont des quartiers qui abritent un bon nombre d'illettrés et d'analphabètes.

PLAN

La démocratie est le fruit de plusieurs siècles de l'histoire surtout en Europe, l'idée remonte à Aristote et Périclès de l'âge d'or des siècles gréco-romaines qui est le siècle de fondement de la démocratie d'où l'importance de faire une étude diachronique sur la démocratie et qui traitera toutes les théories et étapes de la démocratie dans une première partie ; ***Les prolégomènes théorique***(I), elle est la représentation de « ce qui doit être » et la deuxième partie sera consacrée à l'étude et la discussion du terrain avec ***Les paradoxes en démocratie comme l'illettrisme et l'analphabétisme***(II), cette rubrique traitera « le ce qui est » du sujet .Et en fin la troisième partie est la projection et perspective de solutions qui traitera ***Les défis de l'éducation démocratique*** (III). Ce plan risque de ne pas être exhaustif dans le traitement du sujet mais il donne des aperçus et des pistes d'idées en la matière.

PARTIE I : PROLEGOMENES THEMATIQUES

Beaucoup d'auteurs ont réfléchi sur le sujet et à continuer d'y réfléchir et de repenser jusqu'à maintenant, l'étude de l'origine de la démocratie et son essence s'avère judicieux si nous voulons aller un peu plus loin dans cette recherche d'où l'orientation de notre chapitre dans la genèse et l'historicité de la démocratie (Chapitre I) et le cadrage typologique (Chapitre II) consistant à déterminer toutes formes de démocratie qui peut exister, pour en fin aboutir au chapitre III sur les totémismes et les crédos de la démocratie.

Chapitre I : Genèse et historicité de la Démocratie

Cette histoire sur la démocratie prend racine sur l'histoire de la Grèce Antique, le fondement de Rome, l'apparition des classes sociales romaines qui est le fait détenteur de la démocratie à Athènes source de la démocratie libérale actuelle. Les faits catalyseurs de la démocratie actuelle est donc le fruit de l'histoire de l'humanité, la notion est une notion très vaste et très diversifiée selon le pays et selon les auteurs qui ont pensé sur la notion.

Section-I-La démocratie gréco-romaine ou Démocratie des anciens

A l'opposé de la tyrannie et de la monarchie, la démocratie gréco-romaine ou démocratie dans l'Antiquité est une démocratie primitive ; avant d'arriver à la démocratie actuelle il y a des faits historiques non négligeables qu'il faut soulever pour pouvoir discuter véritablement de la démocratie et de son essence, des cadres chronologiques importants dans l'étude diachronique de la notion :

§-1-La société globale Romaine

En 753 avant Jésus Christ (av. J.C.), les deux fils de la louve (Romulus et Remus) fondaient Rome du moins selon les historiens des Antiquités. Parmi les villes de Rome, Athènes et Sparte sont les plus célèbres en matière de démocratie, nous savons tous que la démocratie tant appliquée actuellement a pour fondement la démocratie Athénien d'où l'importance de l'étude de la société romaine d'alors avec ses deux célèbres villes ;

ATHENES et SPARTE, Athènes compte à l'époque quatre cent milles habitants dont deux milles sont esclaves et quelques dizaines de Métèques¹.

Patriciens (les riches) et les plébéiens (les pauvres) sont les deux classes significatives à Rome, des guerres éclatent entre les deux classes au début du Vème siècle. Au par avant, le consul ou magistrat et l'assemblée du peuple ou le sénat sont recrutés parmi les patriciens, les plébéiens luttent pour l'égalité de droit. Après deux siècles de luttes les droits deviennent identiques, on a qu'une seule couche de population ; le « *populus romanus* » où tout simplement le peuple romain.

En 445av.J.C. la loi de Canuléius qui reconnaît le mariage entre Plèbes et Patriciens, ce qui n'est pas le cas de par avant². Mais les mœurs sont encore rigides à l'époque même si la guerre était finie, les Patriciens occupent toujours les propriétés foncières de l'époque sources de tous revenus. Les travaux des champs le goût du travail avec les travaux publics sont devenus des mœurs de l'époque chaque citoyen devait y faire face. Ceci aboutit automatiquement au maintien de la prérogative politique des Patriciens qu'ils détiennent au par avant.

Mais ce qui est différent c'est le changement de la langue d'enseignement qui devient le latin au lieu d'être la langue romaine archaïque qui n'est pas à la portée de tous les citoyens romains. Dans cette perspective le latin vulgaire employé par les Plèbes est la racine de la langue française actuelle.

Les institutions politiques à Rome sont des institutions aristocratiques pure et dure composées : par les *Assemblées* ; Les *Conseils* et les *Magistrats* ; ces trois institutions sont dominées par les patriciens avant les guerres.

Les guerres Médiques qui opposent les Grecs avec les Perses en 490 à 479 av. J.C font partie de la marche vers la démocratie, elles font partie des catalyseurs de la démocratie romaine.

§-2-La démocratie de Périclès à Athènes

¹ GUY HERMET, « La Démocratie », Dominos Flammarion, 1997, P.5 (métèques : étrangers non esclaves dans la Grèce Antique, non citoyens)

² « Civilisation Romaine », P.133 à 134

En VIème siècle avant J.C. la démocratie naît dans la grande Grèce , ce n'est qu'en Vème siècle que la démocratie de Périclès fut adoptée ; cette démocratie est la base de notre démocratie actuelle .Périclès (443à431) est marqué par sa façon de gérer la cité, il a apporté diverses réformes pendant ses quinze ans de règnes comme l'assouplissement de l'aristocratie même s'il a l'allure aristocrate. La guerre idéologique entre aristocrate et démocrate commence à avoir du terrain pendant son règne. Voilà pourquoi on lui attribue en son nom le siècle où il a régné « Le siècle de Périclès ».

Les aristocrates qui veulent suivre et préserver les prérogatives politiques de la cité, les démocrates quant à eux veulent suivre l'œuvre de Solon et Clisthène qui donnent au peuple la souveraineté, cette idée est reprise par Périclès qui fut un démocrate par raison .Il gouverna avec son habileté diplomatique ; son art oratoire entouré de philosophes.

Mais avant l'œuvre de Périclès, ses prédecesseurs ont déjà posé la première pierre de la démocratie pour ne pas citer qu'Ephialtès, Solon et Clisthène .Ce sont tous des aristocrates qui régnaien à Rome. Comme par exemple le travail de Solon en 594av.J.C. qui a débuté avec l'expression politique des pauvres et des natifs ordinaires, et Périclès les transforme par la suite en citoyens ; les œuvres de ces deux aristocrates marquent le début de la démocratie à Athènes. Après Périclès la démagogie des intellectuels des dirigeants médiocres règnent avec des discours séducteurs, la démocratie transforme en tyrannie des riches.

§-3-La démocratie et la renaissance³

Face à la renaissance, une époque où la religion prend place, le pouvoir démocratique est substitué petit à petit par la théocratie. La loi des trois états d'Auguste Comte se trouve ici vérifiée car cette théocratie est le reflet de l'état théologique d'Auguste Comte à part l'état métaphysique et l'état positif.

A partir du moyen âge, l'idée démocratique s'efface devant cette théocratie qui part peu à peu de l'idée de hiérarchie de l'église avec la prééminence de la monarchie de papauté.

³ GUY HERMET, « La Démocratie », Dominos Flammarion, 1997.
- « Civilisation Romaine »

Certaines idées de la renaissance peuvent cohabiter avec la conception démocratique étant donné que la démocratie était encore en état de fragilité, car elle ne peut pas encore être indépendante, les conceptions humanistes dominent le monde idéologique de l'époque ; par exemple l'affirmation selon laquelle les hommes sont égaux devant Dieu, l'autonomie de l'Homme qui entraîne automatiquement à l'idée de l'individualisme .Cette autonomie peut résulter de la liberté comme don de Dieu pour tout homme qui désire une vie meilleure .Hormis le cas de l'autonomie l'idée de liberté de la conscience fait aussi partie de l'une des idées souvent évoquée pendant la renaissance .Liberté de conscience et autonomie sont deux notions de la démocratie moderne garantie par les lois comme la constitution et les conventions de l'ONU .Ce qui veut dire que les idées politiques et démocratiques actuelles prennent racine dans l'histoire de l'humanité , c'est tout un chemin vers la démocratie libérale actuelle.

Section-II- Acheminement vers la démocratie moderne

La démocratie moderne est la suite historique de l'idée de la démocratie dans l'histoire de l'humanité, cet acheminement s'est répandu surtout au début du XVIIème siècle qui est caractérisée par des révolutions et la guerre de l'indépendance en Amérique :

§-1-La révolution anglaise

Cette révolution anglaise est un apport très important pour le développement de la démocratie, car elle met en cause le système monarchique britannique de l'époque, elle constitue donc la première tentative de la monarchie absolue.

La guerre civile en Angleterre en 1642-1644 qui aboutit par la suite à l'exécution du roi Charles 1^{er} dont l'autoritarisme finit par provoquer son exécution et c'est la suite de cette révolution. Le nom d'Olivier Cromwell ne peut pas être surpassé lorsqu'on parle de l'évolution de la démocratie en Angleterre. Ce dernier a institué la république de 1649 à 1658 ; la république est encore une république dictatoriale, la raison pour laquelle le retour de la monarchie en 1660 avec le retour de Charles II (1660-1685) est irrévocable.

La vraie révolution anglaise est la deuxième révolution de 1688 introduisant le régime parlementaire qu'on appelle « la glorieuse révolution » ; cette révolution est marquée surtout avec la déclaration des droits de l'Homme et la garantie des libertés citoyennes. L'année 1689 est la fameuse année de la déclaration Britannique des droits « *Bill of Rights* » substituant la doctrine de la souveraineté populaire à celle du droit divin. Par conséquent

l'Angleterre a opté pour la démocratie libérale et représentative aux XVIIIème et XIXème siècles aboutissant en 1690 à ce qu'on appelle les traités de gouvernements de John Locke fondant la légitimité de l'autorité politique sur le consentement des gouvernés.

§-2-La démocratie et les siècles des lumières

Nous savons que le siècle des lumières est le siècle du positivisme (état positif d'Auguste Comte) c'est un siècle marqué par les diverses découvertes de l'humanité. La réflexion sur la démocratie est de petit à petit approfondie par les philosophes et penseurs comme Montesquieu et Jean Jacques Rousseau, le premier a édité un ouvrage qui s'intitule « *L'Esprit des lois* » en 1748 et le second en 1762 avec le contrat social. John Locke quant à lui avec « *le traité de gouvernement* » a tenté de mettre en place de ce qu'on appelle la monarchie constitutionnelle où le souverain tenant son pouvoir et non plus du droit divin et il peut être renversé par l'insurrection s'il outrepasse ses prérogatives.

Montesquieu a posé quelques idées politiques comme base dans son ouvrage ainsi la notion de séparation de pouvoir lui revient évitant toutes dérives vers l'absolutisme. Jean Jacques Rousseau fait de toute forme de collectivité politique la résultante du contrat social il commence à s'interroger sur l'origine du pouvoir et refuse par exemple toute forme de démocratie directe. J.J.Rousseau est avant tout un socialiste de raison car sa théorie sur la démocratie repose sur le fait que le collectif prime sur l'individu d'où la notion de la volonté générale source de l'intérêt général. Ce modèle rousseauïste est rencontré surtout dans la pratique de toute démocratie surtout en France et en Angleterre.

Force est de constater que le siècle des lumières est un siècle où la démocratie commence à prendre une envergure globalisante non seulement en Angleterre mais aussi aux Etats Unis d'Amérique et presque partout dans le monde.

§-3-Les diverses extensions dans le monde

En premier lieu, l'extension de l'ère démocratique prend effet déjà en France par la révolution française de 1789 ; en Amérique par la déclaration des droits des américains en 1776.

En Amérique la révolution démocratique commence à défiler sur le champ politique de la colonie anglaise, elle aboutit de ce fait à la guerre d'indépendance américaine qui s'appuie à la déclaration de l'indépendance de 1776 rédigée par Thomas Jefferson et la

constitution américaine de 1787 qui concilie avec souplesse le désir de l'autonomie et le centralisme fédérateur soucieux de la garantie de la liberté individuelle.

Avec la révolution française, la démocratie prend enfin son caractère de démocratie moderne car la révolution ouvre bien des portes sur l'idée démocratique moderne. La chute du régime monarchique en France est la principale caractéristique de l'ouverture de la notion de démocratie moderne, on peut même dire que c'est l'essence de la démocratie. La démocratie française prend des caractères peu à peu des portées universelles avec les principes qui en découlent. La déclaration des droits de l'Homme adoptée en 1789 en est la preuve vivante de cette marche peu à peu vers la démocratie moderne. Cette déclaration est la définition de l'établissement de la démocratie moderne qui continue à être usées jusqu'à maintenant dans le monde entier. Elle prétend être le régime idéal du XIXème siècle.

Chapitre II : Cadrage typologique

Parmi les cent quatre vingt treize pays membres de l'ONU chacun a sa propre manière de diriger, mais les cent vingt trois optent pour le régime démocratique donc il existe cent vingt trois démocraties différentes dans le monde entier. Cette typologie va essayer de donner un aperçu sur les types de démocraties qui peuvent exister depuis jusqu'à maintenant. Nous allons de ce fait partager la typologie en deux grands types : le premier regroupe toutes les idéologies anciennes sur les types de la démocratie qui existaient, depuis Aristote et Platon jusqu'à Rousseau et la deuxième découle de la typologie nouvelle de la démocratie ; de la révolution française jusqu'à l'état actuel de la démocratie.

Section-I-Typologies anciennes

Comme on vient de citer la conception ancienne de la typologie de la démocratie remonte à Aristote c'est-à-dire on revient à son âge d'or, son grand ouvrage sur la typologie démocratique⁴ reflète sa conception ; et avec les œuvres de J.J.Rousseau qui vient de renforcer cette typologie, ce dernier est connu surtout pour son œuvre célèbre : « Le contrat social » qui traite les obligations des gouvernants face aux gouvernés et vice versa.

⁴ ARISTOTE, Différentes sortes de démocraties, Politique Livre VI à XIII

§-1-Conception Aristotélicienne

Aristote, philosophe Grec élève de Platon pendant vingt ans a émis de nombreux ouvrages et qui sont regroupés dans une vaste encyclopédie repartie en quatre groupes⁵.

Pour Aristote la démocratie est fondée par l'égalité et la loi ; mais les pauvres n'auront pas tellement de droit plus étendus que les riches surtout dans la société archaïque romaine où il a vécu, donc la forme de démocratie qu'Aristote veut définir c'est en quelque sorte la démocratie du moyen âge. Aristote n'est démocrate que par convenance, pour lui le meilleur régime doit être envisagé de manière pragmatique. Il dénonce l'incompétence du peuple par rapport à la souveraineté de la loi.

Sa typologie est surtout fondée sur la politique et cette souveraineté de loi ; la démocratie aristotélicienne est fondée sur cinq bases ; il porte des critiques même très sévères sur cette typologie. La première démocratie est de ce qu'il appelle la démocratie de la loi de la majorité qui constitue la première base ; pour dire que l'existence de la démocratie dépend tout entier de l'avis de la majorité du peuple qui aboutit quelque fois à la tyrannie de la majorité. Pour accéder à la fonction publique le citoyen doit avoir un certain cens, ce qui exclut par ailleurs le principe de l'égalité donc le principe fondamental sur la démocratie aristotélicienne se trouve déjà remise en cause et voire même brisé car ce n'est pas tous les citoyens qui ont la chance d'y accéder. La loi règne souverainement mais quand même l'accès à la magistrature reste à tous les citoyens dont le titre n'est pas contesté et ce qui constitue la troisième base. La quatrième base est le statut du citoyen à la magistrature qui devait avoir un titre quelconque. Dernièrement la souveraineté à la multitude remplace la loi mais on admet les mêmes conditions.

La souveraineté ne s'incarne pas du peuple elle appartient à la loi ; il propose que l'« eunomia⁶ » doit être appliquée avec un statut de régime mixte et cet eunomia doit bénéficier d'une légitimité qu'est « Le Politeia⁷ »

Ce que qu'Aristote a critiqué sur « la démocratie primitive » c'est qu'il y a une espèce d'injustice et d'inégalité dans la conception de la démocratie ancienne par exemple le suffrage universel qui n'était pas la pratique de tout le monde, c'est une action sociale

⁵Idem

⁶Eunomia, bon régime démocratique dans la Grèce Antique, GUY HERMET, LA DEMOCRATIE, P.114

⁷Politeia : communauté politique dans la Grèce Antique

réservée à quelques minorités qui détient la propriété foncière de l'époque le vote est donc censitaire ce qui exclut les pauvres et les classes moyennes.

§-2-Conception platonicienne

Platon (moraliste) de son vrai nom Aristocles (428-id.348-347 av. JC)⁸ , on le surnomme « Platon » à cause de sa vaste carrure, deux fois couronné aux jeux athlétique nationaux il est beau et vigoureux, philosophe Grec ; et il était donc destiné à une brillante carrière politique. A Athènes vaincue , le jeune Platon a été invité par ses parents et ses amis à participer au gouvernement autoritaire de Trente, il n'en restait pas trop long temps car le gouvernement de Trente est un gouvernement qui accumulait injustices et violences, son rêve sur la politique est de refaire la cité d'Athènes (détruite lors de la guerre contre Sparte) une cité qui était l'incarnation de la justice ; avec sa vision Socratique sur la justice et la vérité il dénonce toutes formes de paradoxe contre cette idéologie qui est son héritage de son maître (Socrate). Platon dénonce la médiocratie pour lui l'aristocratie doit être appliquée (gouvernement des meilleurs) à son sens le plus épistémologique .Son véritable œuvre qui parle de la politique et la démocratie est son œuvre capital « La République »⁹

Pour Platon la démocratie s'établit quand les pauvres auront exactement l'égalité postulée dans les bases de la démocratie, Platon évoque même le terme de populace¹⁰ ; la démocratie n'est pas le meilleur régime pour Platon « lorsque le règne d'une populace envieuse, prompte aux débordements et impatientes d'imposer son propre despotisme¹¹ » n'est pas encore à l'ordre de la gouvernance politique, la démocratie reste une lettre morte voilà pourquoi il a remis en cause l'idée de la démocratie ; La démocratie pour Platon n'est pas la meilleure solution parce qu'elle aboutit aux massacres et aux bannissements des uns et des autres, les seuls qui restent gouvernent à la magistrature.

Les hypothèses de Platon sont des hypothèses pessimistes sur la notion quand même il convient de souligner que la démocratie est un système qui à l'époque aboutit aux bouleversements des relations entre les citoyens surtout chez les pauvres ou populaces la raison pour laquelle il a nié le régime démocratique.

⁸ ANDRE VERGEZ, DENIS HUISMAN ; Histoire des Philosophes illustrée par les textes, Fernand Nathan, P.22

⁹ PLATON, La République. Paris Gallimard, 1993.

¹⁰ Populas : le bas peuple GUY HERMET, LA DEMOCRATIE ; P.14-15

¹¹ GUY HERMET, LA DEMOCRATIE ; P.14-15

Que ce soit Aristote ou Platon Ils ont la même vision sur le concept et la pratique de la démocratie de l'époque, ils adoptent petit à petit de ce qu'on appelle « la démocratie de similitude » et « la démocratie égalitaire » qui consiste à la ressemblance des gouvernés et gouvernants et ils sont selon cette théorie interchangeables, cette théorie est reprise par le philosophe politique Bernard Marin, le tirage au sort constitue le dispositif de la rotation démocratique et la formation civique. Dans l'esprit des Athéniens ordinaires il n'y avait démocratie que là où les magistrats et autres responsables publics ressemblaient presque trait pour trait aux gouvernés. En combinaison avec l'idéologie aristotélicienne, l'idéologie platonicienne n'évoque que les citoyens en matière de gestion de la cité doit y prendre part suffisamment, il parle du caractère visiblement populaire du gouvernement qui est la préservation de toute institution publique à la professionnalisation politique.

Section-II-Typologie nouvelle

Dans cette rubrique, on va étudier les différents types de démocraties qui ont dominé la sphère politique internationale après la révolution française (symbole du début de la démocratie moderne en 1789) elle n'est pas exhaustive vue les nombres et types de la démocratie qui peuvent exister mais on essaiera tout simplement de parler sur les grands types de la démocratie les plus adoptés :

§-1-Les démocraties socialistes (Marxisme)

Le schéma de la démocratie socialiste est un schéma fondé sur la vérité économique ; elle est aussi qualifiée de marxiste car découlant de la lutte des classes-exploitation anormales des travailleurs par une classe bourgeoise-les démocraties socialistes s'appuient sur cette vérité économique ; et ce sera l'origine de l'élaboration des moyens permettant la suppression de cette exploitation par une autre. Puisque le peuple est composé majoritairement de travailleurs dont les intérêts sont identiques alors seul le parti ayant en charge la gestion de ses intérêts, dans un premier temps, ceci doit passer par la dictature du prolétariat pour briser la résistance de la classe bourgeoise et, dans un second temps, après la suppression de cette même classe, produit une société socialiste homogène, sans antagonisme aucun.

Dans cette vision des démocraties socialistes, l'idéologie marxisme-léninisme prédomine, elle considère que la démocratie est en rapport avec les conditions de

la vie matérielle de la société et la structure de classes. Pour le marxisme la démocratie est l'expression de la dictature de la classe dominante sous le régime de l'exploitation et dans une société divisée en classes.

Voilà pourquoi le type de démocratie politique est la démocratie socialiste dont la base économique est la propriétaire sociale des moyens de production qui rend possible l'égalité entre les Hommes et une authentique liberté, c'est sous le socialisme que pour la première fois dans l'histoire des sociétés civilisées, les masses laborieuses peuvent non seulement élire mais encore accéder à la gestion des affaires.

L'homogénéité est une aspiration de la démocratie marxiste ce qui supprimera par nature le pluralisme politique au profit du parti unique des travailleurs. Dans cette conception de la démocratie, l'opposition disparaît au profit de l'autocritique. Et si élection il y a, elle ne porte que sur le choix parmi des personnes, indépendamment d'une quelconque option politique ou économique –autre que celle prévue initialement – ; ou bien, lorsqu'il y a un seul candidat, lui apporter l'adhésion des électeurs. Cette forme de démocratie est en voie de disparition.

Ce qui reste de la démocratie socialiste est le souvenir d'un fonctionnement non seulement dictateur mais aussi totalitaire du pouvoir.

§-2-Les démocraties théocratiques et démocraties politiques

La démocratie politique est avant tout l'opposé de la démocratie marxiste autour de laquelle va s'ériger un système politique qui est l'héritière par excellence de l'esprit libéral post révolutionnaire, part d'une vérité politique qui relègue le choix de l'option économique à un rang secondaire. En effet, « la vérité politique » qui dont il s'agit, consiste à dire qu'il existe point d'option politique économiques prédéterminée. Toutes les options sont possibles et c'est au suffrage universel d'en décider. C'est ce dernier cas en effet qui tranchera entre les diverses options proposées par les partis politiques. Les élections étant constamment renouvelées conformément à un échéancier, le choix n'est jamais définitif.

Tous les choix sont permis dans cette démocratie c'est l'incarnation de liberté de choix ; et c'est le fondement même du régime de ce système ce qui implique dans une démocratie politique la liberté complète que ce soit dans le domaine de la contestation que dans le domaine d'expression. Ce qui aboutit automatiquement à la démocratie pluraliste.

L’alternance se joue en faveur de la légitimité, et la reconnaissance de l’opposition avec le respect des libertés publiques sont les pierres angulaires de cette forme. Pour dire que la démocratie politique est l’aménagement de la démocratie socialiste, cette démocratie met la valeur du contre pouvoir et la chance pour tout le monde d’accéder au pouvoir.

A l’opposé de la démocratie politique qui s’appuie sur la politique, la démocratie théocratique s’appuie à son tour à la théocratie. Le terme théocratie comme nous savons tous est relatif au Dieu pour dire que la démocratie théocratique est tout ce qui est supposée vérité divine et cette vérité est irréversible et se trouve irrévocable de la part de l’individu. Le mandat principal supposé confier par le peuple « aux gouvernants-guides » doit être respecté à travers leurs constitutions qui reconnaissent le principe électif.

Mais ce principe est trompeur car la liberté de choix est limitée. La personne des « gouvernants-guides » étant inviolable et sacrée, sinon elle constitue de ce qu’on appelle un acte de haute trahison qui devient peut-être une hérésie.

Les partis politiques ne sont plus que des noms non perdus car ils ne jouent pas leur propre rôle, tout vient des gouvernants-guides car leur politique est divine les partis politiques ne contribuent nullement pas à cette obligation politique qui préexiste.

Les exemples sont significatifs dès qu’on parle de démocratie théocratique, la plupart des pays qui l’appliquent sont des pays arabo-islamiques en l’occurrence les théocraties des monarchies du golfe ou la théocratie iranienne. Mais il en va de soi que les différents régimes ont en quelque sorte une différence du point de vue fonctionnel que du point de vue organique, ce qui dit qu’entre le régime marocain le régime iranien et le régime israélien il y a toute une différence dans l’application de cette démocratie. Ces pays auraient pu déroger à cette démocratie théocratique mais semble-t-il que par exemple Israël est reconnu dans l’histoire comme le pays de foyer du racisme et Maroc comme nous le savons tous va vers l’acheminement de la démocratie politique et Iran qui a totalement ignoré les libertés publiques à l’aube de l’instauration de la république islamiques semble reformer la consistance de leurs régimes à la démocratie politiques.

Mais parler de la démocratie sans parler de l’œuvre de Tocqueville sur la comparaison de la démocratie par rapport à la monarchie n’est pas évident, car la démocratie américaine, qu’il a étudiée, constitue le modèle de démocratie la plus adoptée actuellement.

Tocqueville a fait une étude comparative sur la démocratie et la monarchie il a pris comme moule la démocratie américaine ou la démocratie libérale, Il fait partie des grands théoriciens de XVIIème et XVIIIème siècle qui étudient la notion de démocratie. Il a écrit deux grands ouvrages intitulés : « La démocratie en Amérique » de 1835(livre I) et en 1840 (livre II).Il a essayé de décortiquer dans ces deux grands ouvrages le bienfait et les méfaits de la démocratie. Tant que le gouvernement n'égalise pas les conditions de chaque citoyen du point de vue administratif, du point de vue matériel et la liberté toute entière de s'épanouir il n'y aura pas de développement interpersonnel et social .La démocratie c'est le chemin vers la gloire et la prospérité socio-économique garantie par la liberté de tout citoyen. La comparaison de Tocqueville sur la démocratie et l'aristocratie rend que cette démocratie est le meilleurs moyens.

Dans son livre Tocqueville a évoqué clairement que : « Si enfin l'objet principal d'un gouvernement n'est point, suivant vous, de donner au corps entier de la nation le plus de force et le plus de gloire possible, mais de procurer à chacun des individus qui le composent le plus de bien être et de lui éviter le plus de misère ; alors égalisez les conditions et constituez le gouvernement de la démocratie¹² ».Ce propos de Tocqueville est significatif dans la mesure où la base même de la démocratie repose sur les individus ; par extension la démocratie est le meilleurs moyen en tant que système de faire développer la personne et le social conditionné par l'égalité et la liberté.

Un autre propos de Tocqueville qui nous renseigne sur la participation des citoyens dans les affaires publiques est intéressant à discuter car cette participation est d'autant important plus qu'on le croit ainsi il a évoqué que : « Il est incontestable que le peuple dirige souvent fort mal les affaires publiques mais le peuple ne saurait se mêler des affaires publiques sans que le cercle de ses idées ne vienne à s'étendre et sans qu'on voie son esprit sortir de sa routine ordinaire¹³ ». Il est clair que la démocratie fait participer les citoyens à prendre en main leur propre vie et leur propre épanouissement ce qui n'est pas le cas en matière d'aristocratie. Et c'est qu'il veut soulever dans les deux grands ouvrages sur la démocratie.

¹² A.TOCQUEVILLE, « De La Démocratie en Amérique »,livre I ,Deuxième partie , Chapitre VI, Paris,Gallimard,1951,P.255-256

¹³ Idem P.254

§-3-De la démocratie directe à la démocratie représentative

L'idée de la démocratie directe reflète sa genèse qui part de l'idée de liberté des citoyens à la participation directe de la vie de sa communauté où il vit et à la prise de décision à la désignation de son chef. Dans une démocratie directe tous les citoyens sont l'intermédiaire de représentants élus ou désignés et ils peuvent participer à la prise de décision publique. Cette forme de démocratie n'est manifestement praticable que dans une société restreintes ou d'un conseil tribal ou tout autre groupe restreint, le premier exemple de cette démocratie remonte à la première démocratie d'Athènes de la cité Grec sous l'Antiquité.

La démocratie directe est une démocratie où chacun peut participer directement à la vie du groupe ce propos est critiqué fortement par Rousseau car selon lui la démocratie directe ou la « pure démocratie » n'a jamais existé et n'existera jamais parce qu'on ne peut pas l'appliquer ainsi. La notion de représentation ne concerne que le chef du groupe ou de son subalterne qui a un pouvoir plutôt restreint, c'est-à-dire que leur pouvoir se limite tout simplement dans la gestion et l'organisation de la communauté ou du groupe, l'exemple classique en la matière est le pouvoir du chef fokontany de la cellule de base de l'organisation administrative à Madagascar .Ainsi, il faut dire que la démocratie directe est une démocratie où il n'y a pas trop de complexité ni d'ambigüité vis-à-vis de son application . Le régime parlementaire en Grande Bretagne condamne cette démocratie directe athénienne.

La démocratie directe ressemble plus ou moins à ce qu'Aristote et Platon appelaient « omnocratie » où pouvoir de tous sans distinction de gouvernés et gouvernants, et c'est ce que la société athénienne du début de la démocratie voulait appliquer. La démocratie directe est une démocratie appliquée dans une étendue de groupe de personne environ Cinque et six milles, les diverses contrastes sur la démocratie directe vont conduire à ce que les théoriciens repensent sur la notion du point de son application, la mise en œuvre de la démocratie directe surtout avec l'omnocratie conduit au désordre et ce n'est qu'à partir de l'époque de la démocratie moderne qu'on arrive à corriger les erreurs sur la démocratie directe, la démocratie représentative est donc la suite logique et la correctrice de la démocratie directe.

Par ailleurs, la démocratie représentative est une autre forme mais qui complète la première, c'est la forme la plus connue et l'a plus adoptée actuellement. Dès qu'on parle de

la démocratie représentative on ne peut pas se passer de la notion de représentativité et c'est la base de cette forme ; les citoyens élisent des représentants chargés de prendre des décisions politiques, d'élaborer des lois et d'administrer des programmes pour le bien commun au nom du peuple et au nom de la nation. Ce type de démocratie est l'effervescence de la démocratie politique qui vient d'être citée plus haut.

Le régime de la démocratie représentative est un régime électif, parent de la « *politeia*¹⁴ » d'Aristote, sera celui que les inventeurs de la démocratie représentative moderne vont restaurer au XVIIème siècle et qu'ils légueront paradoxalement à nos démocraties. La notion de représentation renvoi automatiquement à ce que les juristes appelle *le principe de la souveraineté nationale* basé sur la représentation nationale par le biais des élections et les représentants du peuple élus ultérieurement. Le principe de souveraineté national est un principe qui interdit le mandat impératif qui a un double portée ; d'une part le principe s'oppose à toute révocation de l'élu et d'autre part à l'indépendance de l'élu aux citoyens et au parti politique et aux groupes de pression. Les artisans de la démocratie représentative a institué de ce qu'on appelle le consentement populaire pour les diverses décisions prises par ses représentants. Johns Locke a réaffirmé ce principe -lors de l'institution de la démocratie Britannique de l'époque- selon laquelle, « toute souveraineté devait reposer sur la volonté du peuple », il existe de ce fait deux types de modalités principales de démocratie représentative :

-Les citoyens élisent au suffrage universel les seuls parlementaires ce sont ces derniers qui élisent ou désignent les organes exécutifs qu'ils contrôlent c'est-à-dire le président de la république ou le premier ministre c'est le cas par exemple le cas de l'Italie.

-Hormis ce premier cas de modalité, nous avons un second cas qui les citoyens élisent au suffrage universel non seulement les parlementaires mais aussi le chef de l'Etat, le cas de Madagascar. La baisse du taux de consultations électorale, la crise de confiance à l'égard du personnel politique seraient les manifestations de la démocratie représentative. Certains auteurs trouvent que cette forme de participation des gouvernés est insuffisante et propose d'autre formule comme *la démocratie semi-directe*.

Section -III-Démocratie semi-directe

¹⁴ Idem, cf n°6

La démocratie semi-directe sera étudiée au point de son application juridique avec ses composantes qui sont le veto populaire et l'initiative populaire, le referendum :

§-1-Le veto populaire et initiative populaire

Avant de parler du vrai sujet du veto populaire, il faut revenir aux quelques définitions de la démocratie, « la démocratie vient des deux mots grecs démos et kratos qui signifie pouvoir du peuple », d'autres auteurs définit la démocratie comme « le système de gouvernement dont l'autorité suprême appartient au peuple » ou « la démocratie est la gouverne du pays par le peuple directement ou par représentation » ou même c'est « un gouvernement qui est dirigé avec le consentement du peuple », nous remarquons dans toutes ces définitions que leur dénominateur commun est le mot *gouvernement du peuple*, pour dire qu' en matière de démocratie le pouvoir est entre les mains des citoyens qui l'exerce du moins théoriquement. Dans ce cas le veto populaire est une manière de pratiquer ce pouvoir, le peuple peut s'opposer à une loi votée par le parlement, la démocratie semi-directe permet au peuple d'user de son pouvoir par son biais mais cela sous certaines conditions

Par ailleurs, il faut souligner que seulement dans un pays qui applique la démocratie semi-directe que peut l'user comme le cas de l'Italie et La Suisse. Ce pouvoir est légitimement reconnu et légalement acceptée par le régime en place et par le peuple de ces pays.

Quant à l'initiative populaire elle est un procédé permettant au peuple d'adopter une loi, que ce soit le veto populaire ou l'initiative populaire ils sont tous deux basés sur une pétition et sur le principe de la majorité, et que ce soit en Suisse ou en Italie les procédés sont les même ; soit le peuple veut s'opposer à une loi votée par le parlement on applique dans ce cas de veto populaire ou soit même le peuple veut adopter une loi en dehors des assemblées représentatives on applique l'initiative populaire.

§-3-Le referendum

Le référendum est le procédé le plus utilisé de la démocratie semi-directe et de la démocratie libérale, il consiste à demander l'avis du peuple sur de questions qu'il réponde par oui ou par non, la question s'agit de connaître avec certitude l'opinion du peule sur un sujet. Le referendum est soit de consultation soit d'abrogation ou soit

même il est de ratification ou d'adoption. Le référendum consiste donc à abroger ou ratifier ou même à adopter une disposition législative.

Le référendum est l'un des droits fondamentaux du citoyen dans le cadre de la liberté de vote et d'élection, le référendum sous entend par la suite une liberté de choix de sa part. Concernant la moralisation de la vie publique, le droit de vote constitue un élément clé de l'expression du peuple Il ne peut pas être enlevé ou bafouer sauf disposition contraire sinon cela devient une infraction.

Le référendum est à distinguer des autres notions dans un régime démocratique comme l' « *option* » qui consiste à faire choisir au peuple différent textes non pas deux questions. Ainsi le peuple choisit entre ces textes qu'on leur propose par la suite le référendum est à distinguer du « *plébiscite* » qui consiste à voter sur une personne qui a pris le pouvoir et avec ses actes ce qui le différencie avec le référendum consistant à voter sur une loi.

Chapitre III : Les totémismes et crédos démocratiques

Dès que l'on parle de démocratie, certaines notions sont indispensables à sa mise en valeur, ces notions constituent de ce qu'on appelle les totémismes et les crédos en démocratie car on ne peut pas les surpasser. Comme dans toutes les théories la démocratie reste une lettre morte si toutes ses conditions ne sont pas respectées ; il convient de rappeler dans ce cas que toutes ces notions sont utiles afin que nous puissions bien aborder et de bien comprendre le vif du sujet qui sera traité ultérieurement (le paradoxe de la démocratie en matière d'éducation est le phénomène d'illettrisme et de l'analphabétisme) on ne peut pas non plus surpasser la notion de régimes démocratiques qui relate le mécanisme du pouvoir et de son application du point de vue fonctionnel. Cette rubrique n'est nullement pas exhaustive mais on a pris les quelques notions qui sont les foyers de discussion dans la mise en œuvre de la démocratie en temps réels :

Section-I-Liberté et égalité

Tous les auteurs qui ont traité la notion sur la démocratie ont accepté qu'elle soit une notion complexe et ambiguë. Son ambiguïté réside le plus souvent dans ces

deux notions corollaires ; car parler de la liberté en théorie démocratique est facile que dans son application. Surtout que la démocratie veut être universelle rend plus encore la difficulté de l'application de la notion.

Avant de pallier les deux notions il faut les traiter une par une selon les concepts des auteurs :

§-1- La philosophie de la liberté

La critique philosophique sur la liberté s'avère difficile et complexe car la nature même de la notion est ambiguë, nous allons essayer de ce fait d'en discuter et d'en décortiquer le pourquoi et le comment sur la notion sur la base de la philosophie sur la liberté qui est la base même de la démocratie en terme de système libre et égalitaire ; la liberté va toujours de pair avec d'autres notions :

A- Kant et Voltaire : La liberté et la volonté

Emmanuel Kant (1724-id.1804) ; philosophe allemand ; fondateur de la philosophie critique, il a repensé sur beaucoup de notions comme la théorie de la connaissance ; la critique sur la raison humaine (1788) et tant d'autres ouvrages mais ce qui nous intéresse à la philosophie Kantisme c'est parce cette philosophie a contribué dans l'étude de la philosophie sur la liberté humaine qui est une base solide en la matière. Dans ce cas de figure Kant est le premier à mettre des bases sur la notion de la liberté fondée sur la vérité théologique, ainsi il a fondé sa philosophie moderne sur l'aperçu de la notion de liberté qui a un caractère absolu Kant disait : « J'ai limité le savoir pour faire place à la foi¹⁵ ».

Il a opposé liberté et nécessité, la liberté pour lui est l'association de la volonté et son autonomie ; la liberté et la volonté sont deux causes interdépendantes et qui ne peuvent pas être influencé par des causes extérieures à la volonté de l'individu ; l'Homme doit agir donc en connaissance de cause et avec une raison certaine d'accomplir un acte.

La liberté doit se conformer à la loi de la nature ; elle doit être immuable avec celle-ci voilà pourquoi il a consigné le double porté de la notion en tenant compte le sens négatif- la liberté est la propriété des êtres vivants d'agir indépendamment des causes étrangères - et le sens positif-la liberté réside dans l'autonomie de la volonté. L'explication Kantienne sur la liberté remonte à la notion de propriété individuelle car la liberté n'est autre que la vertu de

¹⁵ Bibliographie d'Emmanuel Kant, Dictionnaire de la philosophie Librairie LAROUSSE, Paris, P.153

la nature que seul l'Homme peut l'acquérir. Kant disait : « L'autonomie de la volonté est la propriété qu'elle a d'être à elle-même sa loi ¹⁶ ». La notion de « *l'hétéronomie* » a été inventée par Kant dans son explication sur la liberté ; ainsi l'hétéronomie est « la condition d'une personne qui reçoit la loi de son action du dehors » au lieu de l'attirer de soi même ¹⁷ ». L'hétéronomie pour la philosophie Kantienne est le contraire de l' « autonomie » ce qui veut dire que tout ce qui est hétéronome à la loi de nature (tout ce qui l'échappe) n'a pas le sens de vrai liberté, l'homme n'est donc libre que s'il ne peut pas mettre sa propre loi - c'est l'autonomie – qui va de pair avec la loi de sa nature , et cela constitue la liberté.

Hormis les ouvrages sur la liberté de Kant ; Voltaire a aussi repensé sur la notion ; de son vrai nom François Marie Arouet (Paris 1694-1778) ; fils d'un notaire parisien, dramaturge, polémiste, historien et moraliste défenseur de la valeur de la liberté, de la tolérance et de la justice. La philosophie voltairienne sur la liberté est plutôt pragmatique que théorique car pour Voltaire il est clair que la liberté ne peut pas se passer de la volonté et la volonté n'est pas libre si l'Homme n'a pas le pouvoir d'agir sur la liberté. Voltaire a récité que : « La volonté n'est pas libre de faire n'importe quoi mais les actions le sont .L'Homme est libre d'agir quand il a le pouvoir d'agir¹⁸ ».

Cette conception Voltairienne sur la liberté rend compte que même si on a la liberté et que cette liberté n'a pas de pouvoir d'agir on ne le peut l'user à bon escient, Voltaire et Kant se rapprochent sur l'idée mais pour ce dernier cette liberté est d'autant plus acquis de la loi de nature que sur le pragmatisme de Voltaire. Mais la ressemblance est frappante car le fait que la liberté est l'œuvre de l'Homme elle ne peut pas échapper au pouvoir de l'action ; on parle de ce fait de l'autonomie de la volonté libre.

Par extension cette liberté constitue la base de notre étude sur le phénomène de la démocratie, il est clair que selon ces deux théories sur la liberté, elle est fondée et approuvée que nous ne pouvons pas être libre sans que nous n'avions pas la volonté d'agir.

B-Liberté Tocquevillienne et Aristotélicienne

La notion de liberté est traitée par plusieurs auteurs mais on a pris les propos les plus significatifs en la matière qui nous conduit naturellement à deux grands auteurs qui ont réfléchis sur la notion : nous avons déjà vu plus haut Alexis de Tocqueville sur la démocratie

¹⁶ E. Kant, *Fondements de la métaphysique des mœurs*, Paris Delagrave, 1962 P.180

¹⁷ Idem 125

¹⁸ Voltaire, *Dictionnaire philosophique*, Paris, Garnier –Flammarion, 1964 P255-258

mais dans cette rubrique nous allons étudier ses propos sur la liberté démocratique, que nous savons aussi que c'est la base de la démocratie longuement débattue dans ses œuvres.

La liberté est traitée par Tocqueville dans un autre ouvrage intitulé : « L'Ancien Régime et la Révolution ». Selon lui la liberté c'est le remède à tous les inconvénients comme le gouvernement absolu du temps des aristocrates et de leur despotisme grandissant ; en effet pour Tocqueville il doit avoir un autre moyen pour résoudre ces fléaux, ce seul moyen c'est la liberté qui nous libère et qui nous rapproche les uns des autres, la liberté Tocquevillienne est une liberté fondée sur la communication interpersonnelle, cette liberté nous rapproche et elle nous arrache au pouvoir du mercantilisme et de rapprocher du bien être¹⁹. Ainsi Tocqueville insiste fortement sur la nécessité de la liberté des citoyens car il n'y a que celle-ci qui peut résoudre le problème des sociétés de son époque qui est submergée dans l'aristocratie valorisant l'absolutisme et le despotisme à outrance. Ce que Tocqueville a critiqué sur l'ancien régime c'est que les citoyens ne peuvent se rapprocher entre eux il y a une carence profonde des intérêts collectifs face à l'intérêt privé. d'où une manque de vouloir vivre ensemble et l'absence d'une passion commune qui sont les principales bases de la vie collectif et le développement de la société .

Par ailleurs, en outre de la conception de Tocqueville, Aristote achemine son idée sur la liberté vers ce qu'il appelle : « le choix réfléchi », tant qu'il y a de choix il devait avoir liberté les deux notions devraient être corollaires et homonymes du point de vue de leur nature et de leur situation où on les emploie.

La conception aristotélicienne sur la liberté est claire dans la mesure où celle-ci est la vertu de tout citoyen et tout individu voilà pourquoi cette vertu doit aboutir à un choix réfléchi par nous même ; en absence de ce choix l'individu n'est plus maître de lui-même donc il n'est plus libre.

Mais ce qui différencie Aristote à Kant et Voltaire c'est que pour Aristote le choix réfléchi ne va pas avec la volonté ni ne s'identifie pas avec elle, bien qu'il soit un acte de volonté et on peut vouloir l'impossible. Donc le choix est un acte de volonté qui a été l'objet d'une délibération préalable. Le choix doit renfermer de liberté rationnelle mais non pas de liberté basée sur l'impulsion du cœur ni sur le désir ni même lié au plaisir.

§-2- Les diverses formes selon la constitution

¹⁹ A. Tocqueville, L'Ancien régime et la révolution, Paris, Gallimard ; 1964, P.50-53

Le principe de l'égalité et de liberté font parties intégrantes de ce que les juristes appellent « les principes généraux du droit » ces principes ne figurent pas dans les textes mais que la jurisprudence²⁰ reconnaît comme devant être respectés par l'administration, leur violation constitue donc une illégalité. Il est donc impossible de dresser un liste sur les principes généraux de droit, mais les plus connus sont ceux qui sont prévus soit par la déclaration de droit de l'Homme et du citoyen de 1789 soit ils sont prévus par la constitution, et le principe d'égalité et de liberté en fait partie.

Depuis la première république à Madagascar la notion d'égalité est toujours véhiculée par ses diverses constitutions. Le principe d'égalité et de liberté font partie des principes généraux de droit à valeur constitutionnelle c'est-à-dire ils sont prévus par la constitution.

La liberté et l'égalité ne peuvent pas être séparées dès qu'on est en face de la situation juridique, les diverses constitutions de la République malgache ont prévu en bonne et du forme la conception de la liberté d'opinion et d'expression. Ainsi, la constitution de 1998 sous le régime Ratsiraka a prévu dans son article 10 cette liberté qui stipule que : « *les libertés d'opinion et d'expression, de communication, de presse, d'association, de réunion de circulation, et de religion sont garanties à tous et ne peuvent être limitées que par le respect des libertés et droits d'autrui et par l'impératif de sauvegarder l'ordre public* ».

Chacun est donc libre d'exprimer ses idées et ses opinions, mais la loi prévoit une réserve sur l'application de ces libertés ; ces réserves sont les limites de ce principe qui toutes libertés seront limitées soit par le respect de la liberté d'autrui soit par le respect de l'ordre public. Ce qui nous amène à discuter sur la valeur de ces principes, cette valeur a une portée juridique c'est-à-dire ils s'imposent au législateur.

Les exemples sont nombreux en matière de formes de liberté mais il convient de citer un exemple classique sur la liberté, le cas du trouble de voisinage, chacun est libre pour ses actes mais sous réserves de la liberté d'autrui donc à un certain moment on ne peut plus émettre des sons qui perturbent les alentours surtout s'il s'agit de son émission pendant la nuit. Cela constitue une infraction de tapage nocturne. Deuxième exemple sur la liberté d'expression ; est la liberté de presse mais sous cette condition où les propos ne doivent pas

être injurieux ou diffamatoire, cela relève toujours de cette limite de la liberté sur autrui. Le principe fondamental est simple : « notre liberté s'arrête là où celle des autres commencent »

La même constitution a prévu dans son article 8 le principe d'égalité des citoyens : « Les nationaux sont égaux en droit et jouissent des mêmes libertés fondamentales protégées par la loi sans discrimination fondée sur le sexe, le degré d'instruction la fortune, l'origine, la race, la croyance religieuse ou d'opinion. »

La notion d'égalité quant à elle est une notion multiforme c'est-à-dire en tant que loi les principes de droit ont un caractère évolutif le cas de du principe d'égalité, il varie selon les jurisprudences et selon les juridictions ; mais cela ne nous empêche pas de citer des exemples classiques en la matière :

➤ Egalité devant l'impôt et les charges publiques

Cette égalité est l'une des formes d'égalité souvent citée par la jurisprudence car beaucoup sont les cas où certaines personnes n'exécutent pas en bonne et du forme par exemple leurs impôts qu'ils devaient payés à l'Etat. L'inégalité devant l'impôt et la charge publique²¹ constitue un acte illicite, tout le monde doit prendre part de la charge de la société en payant des impôts. Mais nombreuses sont les charges publiques mais l'impôt est la charge la plus connues de tous les citoyens.

➤ Egalité des usagers devant le service public

L'égalité devant le service public²² est une égalité fondée sur le traitement des individus face aux services publics quelconques, c'est-à-dire que tous les usagers des services publics doivent être traités de la même façon quelque soit son statut. Les principes généraux de droit sont les balises sur le respect de ces principes.

➤ Egalité d'accès à la fonction publique

Cette égalité est souvent remise en cause dans la pratique parce que celle est susceptible de corruption surtout à Madagascar, alors que selon ce principe fondamental il devait avoir une égalité devant la fonction publique la raison d'être des concours directs et des recrutements transparents car l'esprit de ce

²¹ CE, 30 NOVEMBRE 1923, COUITEAS (refus d'exécuter une décision de justice pour motif d'ordre public)

²² CE, 9 MARS 1951, SOCIETE DES CONCERTS DU CONSERVATOIRE

principe est que tous les citoyens doivent avoir la chance de s'intégrer à la fonction publique de son choix mais sous condition légale²³.

Nombreux sont les types et forme d'égalité mais nous limiterons sur ces trois cas les plus usités sur la pratique juridique à Madagascar qu'à l'étranger.

§-3-Synopsis sur la liberté : « Liberté et Libertés »

On ne peut pas aboutir à une véritable démocratie si nous n'avons pas une liberté digne de son nom qui part de l'individu jusqu'à la société où il vit. La vraie liberté débute avec l'acceptation de soi même et la reconnaissance de la valeur d'autrui. La valeur de la liberté réside dans les deux termes « liberté et libertés » pourquoi liberté au singulier et liberté au pluriel ?

➤ Libertés

Cette liberté est la liberté qui va avec le désir, c'est-à-dire que la personne libre désire de faire quelque chose sans dépendre de l'extérieur que ce soit personne ou fait étranger à sa volonté. On parle dans ce cas du libre arbitre ; c'est la possibilité concrète de faire quelque chose. Cette liberté requiert par exemple la liberté de presse où un journaliste est libre de s'exprimer et de divulguer toute opinion mais sans prohiber la législation en vigueur sur le principe de liberté d'expression. La liberté de choisir son nom, la liberté de se faire éduquer, la liberté de choisir une religion, toutes ces formes de libertés sont les types de cette forme de liberté au pluriel.

➤ Liberté

Cette liberté est la liberté qui s'accompagne avec le devoir, faire quelque chose n'est pas le faire par le désir mais de le faire avec accomplissement d'un acte de bon sens. C'est la capacité de faire de ce que l'on doit donc être libre au second sens c'est donc libéré de tous les maux personnels ou sociaux.

²³ CE, 28 MAI 1954, BAREL (pas de discrimination basée sur les opinions politiques des candidats)

Pour dire par exemple que si une personne a une mauvaise habitude elle est libre dès qu'elle a accomplie un grand pas qui échappe à cette mauvaise habitude, le cas des alcooliques, le cas des psychopathes et des névrosés. Elle est libre lorsque ses comportements mauvais sont maîtrisés et dominés avec un acte de raison et de bien.

Section II : Etat de droit et Election

De façon succincte nous procéderons à l'étude des deux notions, leurs portées et leurs limites ainsi que leurs pratiques qui engendrent des procédures au niveau de leurs applications.

§-1-Etat de droit

Le terme Etat de droit est un terme que nous entendons chaque jour, parler de l'Etat de droit constitue le credo de la démocratie. Un emblème de la démocratie libérale moderne que nombreux sont les pays qui l'adoptent mais qui ne la connaissent point. Madagascar depuis la création de la république a accepté d'appliquer ce système de l'Etat de droit.

L'Etat de droit est la suite logique du principe de la liberté et l'égalité des citoyens que nous avons traité plus haut. Les principes fondamentaux et procédures qui garantissent la liberté de chaque individu et permettent la participation à la vie politique sont la base de cet Etat de droit. Dans un Etat démocratique tous les citoyens sont égaux devant la loi, même les hauts fonctionnaires de l'Etat sont soumis à cette égalité.

Des idées sont à prendre en compte lorsqu'on parle de démocratie, des principes fondamentaux et des idéologies non négligeables qui sont de l'ordre de la légalité et qui ne sont pas à écarter sinon la démocratie n'aboutit pas à sa propre mission.

Force est donc de constater que la démocratie obéit à des règles écrites que les citoyens et les administrations ont appelés à respecter. Les principes fondamentaux de droit sont l'un de ces principes que nous avons déjà cité plus haut.

Le principe de *l'indépendance de la justice* est la base de cet Etat de droit tant véhiculé par la notion, ainsi il est d'ordre juridique de parler de cette indépendance comme nous le savons, la constitution est la balise de toute arbitrage de l'administration.

La justice sociale dépend pratiquement du fonctionnement de la justice avec la garantie de la liberté et l'égalité de tous devant le service public. Dans un Etat de droit qui fonctionne correctement, toute intervention de la police des militaires ou des gendarmes dans la vie privée d'un citoyen suppose qu'un juge a été habilité à en donner l'ordre.

La sécurité juridique dépend tout entier du bon fonctionnement de cette justice indépendante, le citoyen doit être informé de ce que l'Etat va faire sur les actions et de convocation de police judiciaire munie de mandat. La charte Africaine de droit de l'Homme et du peuple reconnaît dans son article 3 le principe d'égalité devant la loi et la protection de celle-ci des citoyens. L'article 6 de ladite convention est clair sur la protection et la sécurité de tout individu, dans cet article il stipule que « ...Nul ne peut être arrêté ou détenu arbitrairement » ce passage renforce l'idée de protection de l'individu contre les décisions arbitraires de l'administration à son encontre.

Au principe de sécurité du droit, un principe vient renforcer le premier principe on a donc de ce qu'on appelle la sujétion de l'administration à la loi cette dernière n'a le droit d'agir que dans le cadre de ce que lui aura attribué la majorité parlementaire. La notion de justiciabilité de l'administration vient compléter la notion de l'Etat de droit dans la mesure où la justice exerce un contrôle continu sur l'administration sur leurs actes qui devaient être conformés à la loi. Ceci a pour conséquence logique au niveau du citoyen qui juge un acte de l'administration injuste il peut intenter une action contre cet acte incriminé.

Un Etat de droit lie donc la politique au droit et soumet toutes illégalité devant la justice et garantie la liberté des citoyens.

§-2- Election

Sans une élection transparente fiable et acceptée par tout le monde du moins la majorité du peuple la notion de démocratie tombe en désuétude et reste une lettre morte. La notion d'élection est donc une notion qui ne va pas toute seule, elle engage la volonté des gouvernants et gouvernés car les piliers d'une bonne élection sont entre les mains des

gouvernants conscients des votes et des gouvernants qui doivent impérativement créer le cercle de confiance entre le système électoral et la pratique électorale de la nation.

La garantie d'une élection reste donc entre les mains de toutes forces vives des nations (partis politiques, sociétés civiles, diverses associations qui œuvrent pour la bonne gouvernance, simples citoyens, administration...). L'élection est donc l'acte par lequel les gouvernés choisissent leurs gouvernants, dans une élection les citoyens votent pour désigner des individus à une certaine fonction. L'élection est le symbole du consentement du peuple pour la gouvernance de la nation comme étant une personne morale.

Une élection démocratique revêt de ce fait cinq caractères fondamentaux et indispensable sinon elle n'est ni démocratique ni légitime :

➤ Le caractère libre de l'élection

Les élections démocratiques en tant que telles doivent obéir à la règle de liberté ; cette liberté électorale doit être prise au sens stricte de la notion (stricto sensu) que ce soit intrinsèque ou extrinsèque car les électeurs doivent jouir de ses libertés sans contraintes venant de l'extérieur, l'électeur doit à même de choisir librement avec toutes les conditions requises de la part de l'administration électorale.

Ils doivent être libres de décider ce qu'ils veulent sans aucune restriction, ils sont aussi libre d'aller de se présenter ou non à l'élection . De même tout citoyen a le droit de se porter candidat à une élection s'ils remplissent les conditions nécessaires requises par la loi.

Le droit de vote est un de ses droits le plus absolu, il incarne la volonté du peuple et dans sa base est la liberté de choix vers laquelle nous ne pouvons contraindre si non cela constitue une violation des droits et libertés fondamentaux de chaque individu citoyen, et cela est garantie par la constitution et les diverses lois internationales.

➤ Le caractère équitable d'une élection démocratique

Parler de l'équitable dans le domaine de l'élection démocratique revient sur la notion d'équilibre entre personnes le principe de non de discrimination revient sur le tapis car on ne peut pas exclure le droit individuel sur la base de son origine ni même de son sexe ou de son métier ou d'autres paramètres qui excluent le droit et liberté des citoyens

comme l'appartenance ou la conviction politique , toutes ces paramètres ne doivent pas en aucun cas influencent le poids du choix de tous citoyens .

Il faut souligner que cet équilibre ne doit en rien aboutir au non respect de la loi qui régit l'élection c'est-à-dire que le citoyen ne doit pas en aucun se réfugier derrière ce caractère d'équilibre pour fuir les responsabilités citoyennes et le sens du civisme car l'élection est à la fois un droit et un devoir pour tout citoyen conscient de la grandeur de la notion. Car dans la pratique et surtout à Madagascar les citoyens confondent identités politiques et identités citoyennes.

➤ Le caractère secret de l'élection démocratique

Ce paramètre considère que l'élection démocratique doit à tout prix munir de secret pour respecter la confidentialité du choix de chaque citoyen et cela pour éviter toute influence ni même surveillance du choix des électeurs. Dans ce cas nous ne pouvons pas admettre qu'une élection démocratique est susceptible de vote à consignation, chacun doit être libre et éclairé pour préserver le libre choix d'une élection.

La pratique en matière d'élection suit la voie ordinaire d'une élection démocratique, cette procédure est la même dans le monde entier. Chaque citoyen doit placer son bulletin de vote dans une enveloppe après avoir signé et contrôlé si l'électeur est vraiment dans la liste électorale.

L'isoloir est le symbole de l'intimité et la confidentialité de l'élection, l'urne doit être transparente pour le respect de la transparence des votes. Ce caractère secret et transparent du vote reflète l'idée de base sur la notion en démocratie qui sans aucune restriction et diminution l'électeur est libre de jouir de ses propres droits.

➤ Election démocratique libre et transparente

Les caractères publics et transparents de l'élection constituent un paramètre non négligeable de la notion d'élection dans un pays démocratique car les citoyens ne doivent pas être mis à l'écart quant au déroulement de l'élection et à sa présentation finale, il est par ailleurs interdit de ne pas communiquer aux citoyens toutes les conditions de l'élection et toute la procédure avec les résultats qui en découlent.

De ce fait, chaque citoyen a le droit de connaître la finalité de l'élection ce qui veut dire qu'il a le droit d'assister au dépouillement des voix à l'ouverture de l'urne donc il est possible pour les électeurs de suivre tout processus entier du passage des voix des électeurs des bulletins de vote dans les urnes au décompte final. Ce qui exclut bien évidemment toute suspicion de fraude ou de malversation ou des actes susceptible de corruption.

➤ Connaitre bien avant la date de la prochaine élection

Cette condition est parfois négligée par l'organisateur des élections, elle fait partie du pragmatisme électoral car cette condition soulève l'idée selon laquelle les citoyens doivent connaître les dates de prochaines élections, car ils doivent s'y préparer bien avant.

La raison de cette information préalable est d'une part une raison d'ordre affirmatif de la part du gouvernement car sachant prononcer une élection avec les dates et les organisations qui en découlent, cela reflète l'effectivité du gouvernement. D'autre part, c'est une manière d'affirmer que le peuple a toujours le dernier mot sur la vie de la nation et sur ses dirigeants, c'est-à-dire que le peuple peut les destituer quant il en envie.

Affirmer préalablement les dates et les organisations de l'élection confirment le pouvoir du peuple de juger ses dirigeants et de trancher si leurs actions méritent d'être continuées ou non.

➤ Le caractère définitif de l'élection

Dans un Etat de droit le résultat de l'électorat doit aboutir à une proclamation solennelle, qui a un fondement juridique, car par exemple à Madagascar cette proclamation revient de droit à la haute cour constitutionnelle.

Cette proclamation reflète la légitimité de l'élection donc elle est applicable pour tout le monde et elle doit être acceptée légalement.

Section III : Séparation de pouvoir et souveraineté

Avant d'entamer ce que c'est vraiment la séparation de pouvoir il faut connaître la quintessence de cette notion, qu'est ce que le pouvoir ?, dans un Etat démocratique la notion

de séparation de pouvoir est multiple et cela dépend du choix du pays et de sa situation. Mais nous prendrons l'exemple du système francophone adopté depuis plusieurs années aux pays anciennement colonie française comme Madagascar, ce système est celui où le pouvoir exécutif se détache du pouvoir législatif avec celui du judiciaire. Pour enfin aboutir à la notion de souveraineté car toute souveraineté repose sur la notion de pouvoir.

§-1-Psychologie du pouvoir

Le fondement du pouvoir est surtout analysé sur l'aspect psychologique du terme ; le terme pouvoir englobe certains termes qui ne peuvent se séparer de son sens véritable. Ainsi, le pouvoir est la base de l'autorité que ce soit entre personnel ou entre administration et administrés. L'autorité comme le définit Michel Lobrot²⁴ est un acte d'obéissance, sans un pouvoir effectif, on ne peut pas mettre en œuvre une véritable autorité. Avec l'autorité, le pouvoir n'est rien qu'une lettre morte sans répression et coercition, ces deux termes sont issus de l'application même du pouvoir, car le véritable sens du pouvoir c'est de faire briller sa propre volonté à autrui et de rabaisser l'autre sur sa volonté. L'acte de coercition et de répression aboutit à la déviation de l'acte d'autrui au détriment de son acte personnel, ce qui transforme donc le champ psychologique d'autrui vers sa propre déviation, et cela pour le compte de celui qui détient le pouvoir et l'autorité.

L'autorité obéit à certaines caractéristiques propres, premièrement l'autorité doit avoir la capacité à déclencher la réaction de l'autre, deuxièmement, dans cette perspective l'autorité doit faire peur à l'interlocuteur de celui qui le détient. Non seulement pour le faire peur mais pour qu'il puisse avoir la crainte. Et finalement la psychologie du pouvoir doit aboutir au conformisme de la psychologie d'un animal ce qui veut dire que l'autorité est le fait qui met l'Homme dans la place de l'animal, l'autorité est donc le relais qui conforme la volonté de celui qui obéit à celle qui commande. L'exemple classique sur cette notion est le rapport du maître avec son esclave. Ce qui justifie le sens étymologique du terme comme étant « être auteur de » ; c'est-à-dire que l'individu détenteur du pouvoir est l'auteur de la commande et de l'ordre conformément à l'autorité qu'il détient.

Trois conditions sont donc à soulever pour que la communication de l'autorité soit établie ; commander dans une manière simple et compréhensible, l'ordre doit passer tout de suite vers le but voulu de celui qui commande, l'exemple est l'ordre militaire qui ne doit pas

²⁴ MICHEL LOBROT, Pour ou contre l'autorité, Gauthier-Villars Editeurs, Paris/Bruxelles/Lausanne/Montréal, 1973

être interprété ni révoqué par les inférieurs et cela constitue la deuxième condition, l'ordre ne s'accompagne pas d'aucune explication ou de justification, l'ordre n'a pas à être justifié ou d'expliquer, d'ailleurs, l'expliquer rend l'affaiblissement de celui-ci. Finalement l'ordre ne demande pas l'impossible ni l'irréalisable. L'ordre est soumis à la clause de possibilité de celui qui l'exécute.

Par ailleurs, le concept du pouvoir est pris dans le sens du fondement de l'autorité ; le pouvoir a ses propres caractéristiques ; le pouvoir doit être fort cette caractéristique est le synonyme de la puissance et l'antonymie de la puissance est le pouvoir faible, sans cette première condition le pouvoir n'aboutit pas à son véritable sens, cette puissance du pouvoir réside surtout dans une organisation ou dans une institution, Marx et Galbraith sur la classe et la technosstructure évoque déjà la notion dès le XVIIème siècle. Ils considèrent le pouvoir et l'autorité comme étant la circulation des ordres, des commandements, des arrêtés, des règlements, des exécutions, et tout ceci dans une vision superstructurelle de la notion. Marx distingue donc la notion de « Pouvoir » avec un grand « P » et « pouvoirs » avec un « s ». Le pouvoir avec un grand « P » est le reflet du pouvoir superstructurel (pouvoir du gouvernement, pouvoir de l'administration etc.), quant au pouvoir avec un petit « p » et qui se termine avec un « s » est le pouvoir dont détient chaque individu selon ses rôles et qualités respectives (le pouvoir du chef de famille, le pouvoir des femmes, le pouvoir du maître envers ses élèves etc.)

Le supérieur a bien voulu l'autorité et le pouvoir, cette volonté constitue la deuxième condition du pouvoir ; cela est due au rapport entre supérieur- qui veut commander – et ses inférieurs -qui acceptent et approuvent le commandement.

La troisième condition est la volonté de l'inspiration du respect, « inspirer le respect et vouloir l'inspirer », cette dernière condition est surtout réservée aux supérieurs car en mettant l'ordre et le pouvoir ils attendent des retours comme le respect de la part de ses inférieurs. Le respect comme étant « une forme de distance c'est le fait d'être regardé plus loin, d'empêcher le rapprochement, de refuser la familiarité » conjugue bien avec ce qu'on évoqué plus haut.

En parlant de l'autorité la notion d'influence ne doit pas être écartée, l'influence est la forme la plus délicate et la plus détournée de l'autorité. Cela conduit à dire que l'influence

est le symétrique du pouvoir car actuellement on parle souvent de l'influence des mass medias avec avènement ou même le cœur de la mondialisation avec de ce qu'on appelle les matériels techno qui partent en parallèle avec la « génération techno²⁵ » ; nous les reconnaissons sous le sigle NTIC où Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication. L'expansion de cette forme de communication rend la notion d'influence plus concrète car de nos jours la NTIC devient des outils irréversibles dans la vie quotidienne de tous les jours. Et cela à cause bel et bien de ses influences prépondérantes. Il existe donc de ce qu'on appelle influence positive et influence négative, la première est donc considérée comme des choses éminemment positive ce qui veut dire que l'influence consiste « à proposer, à offrir, à présenter, à solliciter, à demander et à prouver²⁶ ». Mais quant à la seconde l'autorité consiste à faire agir par la force ou interdire d'agir ou interdire ce qui interdit l'individu à se développer et subir des influences , on parle de ce fait de contre influence le synonyme de l'influence négative.

§-2-Cadres spatiaux temporels évolutifs du pouvoir

Comme nous venons de parler récemment, la notion de pouvoir va de pair avec le sens de l'autorité. Il est évident dans ce cas d'étudier la conception temporelle de la notion d'autorité au cours des siècles depuis le Moyen âge, la renaissance et de l'Antiquité. Cette vision sera donc étudiée dans une vision synthétique historique de la notion.

Au XVIIème et aux XIXème siècles, le type d'autorité qui existe est le *type d'autorité primaire*, c'est un type où le pouvoir se joue directement entre les individus cela découle de sa matérialité ; nous devons à cette autorité la caractéristique directe et rapide de la notion. L'exemple qu'on donne à ces propos est celui de la relation entre maître et esclave, le règne de la monarchie absolue et le rapport entre serf et seigneur. Ainsi, le modèle d'autorité qui se rattache à cette fin est le modèle de l'orient et l'occident de l'époque qui a adopté ce type d'autorité. Jusqu'à l'époque révolutionnaire existait le « Pacha » qui a le même titre qu'un roi qui occupe un palais avec de milliers de serviteurs, on parle de sultan ou d'empereur au même titre du roi mais ce qui le différencie de celui-ci est le fait que le roi gouverne sur eux-mêmes mais par contre ces derniers se font gouverner par d'autres. Le rapport entre inférieur et supérieur est un rapport de domination pure et simple ce qui justifie

²⁵ Terme de Maffesolli, M. (2004) Les rythmes de la vie, Paris, La table ronde.

²⁶ Définition de Michel Lobrot, pour ou contre l'autorité.

de ce qu'on appelle l'égoïsme le plus brutal et voilà pourquoi on ne parle pas vraiment de gouvernement à l'époque. Quand même, certaines exceptions subsistent quant aux pratiques qu'aux fonds de ce type d'autorité ; deux exceptions les plus marquantes sont à soulever, dans les sociétés dites primitives comme les Indiens d'Amérique du sud, l'autorité est surtout prise dans le sens du caractère religieux par le biais du grand prêtre qui fait le relais du surnaturel avec le monde naturel, cette conception est aussi qualifiée de pouvoir charismatique chez Boudon. Quant à Auguste Comte l'autorité de type primaire se situe dans ce qu'il appelle dans le stade de l'Etat théologique dans la logique des lois de trois états. La deuxième exception est l'exemple de la société qui applique de ce qu'on appelle le despotisme comme la Chine, Mésopotamie, Egypte avant révolution, Mexique, Pérou etc. Ces despotismes orientaux orientent la voie de la gestion de l'Etat dans ce qu'on appelle l'« administration » qui se situe dans le type secondaire de l'autorité.

Ce qui différencie le type primaire au type secondaire sur la notion de l'autorité c'est que dans ce premier cas le peuple ou la classe populaire reste exclue du pouvoir. Et le pouvoir est loin d'être démocratique car il arrive que la classe populaire ne soutienne nullement pas le pouvoir en place qui tend à se diviniser et à concentrer sur certaines classes dominantes. Le pouvoir de l'autorité secondaire est surtout caractérisé par son caractère fonctionnel.

L'autorité démocratique au XVIIème siècle résulte de la volonté des peuples anciennement exploités elle n'est ni primaire ni secondaire, on l'appelle aussi « anti - autorité », car l'autorité démocratique par rapport aux deux autres vont au-delà de la divination du pouvoir charismatique et primaire avec celle du secondaire. L'autorité démocratique est populaire elle ne se limite pas au point de vue de plusieurs ou de quelques personnes, l'autorité démocratique est l'autorité par laquelle les individus veulent se protéger entre eux par le biais de celle-ci avec la nomination des représentations de celle-ci, ses pouvoirs sont donc limités sinon l'autorité revient au despotisme. C'est la raison pour laquelle le pouvoir démocratique est un pouvoir représentatif qui garantie les respects des libertés fondamentales car c'est l'individu qui dicte ce qu'il veut faire de son avenir sans aucune tutelle par le biais de la loi de la majorité. Au XXème siècle apparaissait le pouvoir de l'autorité de la démocratie populaire à la différence de la démocratie parlementaire. La démocratie populaire a la devise selon laquelle : « la défense de chacun contre tous et tous contre chacun » cette forme de démocratie qu'on a déjà évoqué dans la première partie de cette recherche est une forme de protection collective contre la bourgeoisie moderne avec la préservation des biens

communs, le nom de Mao Tsé Toung et de F. Castro sont les plus appelés dans cette démocratie le pouvoir du peuple exercé directement.

Il existe ce pendant trois formes fondamentales d'autorité au cours de l'histoire :

- L'autorité libératrice ou démocratique
- L'autorité exploitante ou primaire
- L'autorité administrative

§-3-La tripartite du pouvoir

Pour concilier la notion de pouvoir avec la fonction politique des gouvernants, des spécialistes en matière de système politique ont inventé de ce qu'on appelle la « tripartite du pouvoir » ; certains auteurs l'appellent de « triplets du pouvoir ». Ainsi dans un Etat démocratique et présidentiel ou semi présidentiel comme Madagascar, ce système se trouve mise en exergue même si quelque fois la notion se trouve pêle mêle avec d'autres. Nous aboutirons par la suite à un triangle de système qui se repartit en trois fonctions bien distinctes, dans un premier temps la fonction législative, en deuxième temps la fonction exécutive et dernièrement la fonction judiciaire. Ces trois fonctions s'inter contrôlent et s'influencent efficacement dans un Etat démocratique, car il ne doit pas y avoir de chevauchement de fonction ni d'empiètement dans l'exécution du pouvoir car chacune d'elle jouit une entière liberté quant à l'exécution de leur pouvoir.

A- Fonction exécutive

1- Fondement et Evolution

Chaque fonction a ses propres fondements et son évolution mais quant à la fonction exécutive, au début la fonction est prise comme « exécution stricte de la loi » c'est-à-dire la loi est appliquée au sens strict du terme par les gouvernants. La fonction de l'exécutif comprend tout simplement de la direction de l'administration, pour dire que cette fonction reste dans le domaine de la matérialité.

Mais au fur et à mesure du temps la fonction exécutive s'exécute en tant que gestion et direction de l'administration et gestion des relations internationales .Ce qui veut dire que la fonction exécutive est prise comme « exécution au sens large » de la notion. En outre de la fonction d'administration est donc venue compléter la fonction

politique de l'administration. Dès le début du XIXème siècle le pouvoir exécutif peut élaborer des lois en guise de leur fonction politique, car toute politique générale de la nation prend naissance dans la fonction exécutive. Par le biais du projet de loi, la fonction exécutive peut traduire ses initiatives politiques mais ils doivent être ratifiés par le parlement.

La fonction exécutive a certaine pouvoir sur le parlement et vice versa. Ces modes d'intervention constituent le mode contrôle entre les deux fonctions. Ainsi, le gouvernement peut faire pression au parlement par le biais de la dissolution et tant d'autre. Nous n'allons pas entrer en détail mais ce qu'il nous faut tout simplement c'est de savoir ou de retracer l'intérêt de la notion à notre thème car en tant que citoyen et avec la culture civique beaucoup de nos citoyens ignorent la fonctionnalité de notre propre administration d'où le désintérêt à la vie politique des citoyens.

Mais si revenons à notre sujet sur la fonction législative, il faut aussi souligner que la fonction exécutive telle qu'elle est actuellement chargé de l'ensemble des activités exercées par l'organe répartie par la constitution, la fonction exécutive est désarmé mais appelé « fonction gouvernementale ».

2- Fonctionnalités et typologies

La fonctionnalité de chaque pouvoir dépend du système adopté par le pays, qu'il s'agisse du « régime présidentiel » ou du « régime parlementaire » ; grossièrement et pour simplifier la différence, le premier donne plus de pouvoir au pouvoir exécutif surtout le président de la république et le second donne beaucoup de pouvoir à la fonction législative ou au parlement. Une grande différence doit être soulignée à part le fait qu'on donne plus de pouvoir au parlement au gouvernement, dans un régime parlementaire le gouvernement est issu du parlement, élu par le peuple mais quant au régime présidentiel les deux pouvoirs sont séparés.

La typologie en termes de fonction exécutive dépend du nombre d'individu qui prend effectivement la décision au niveau national, ainsi on parle d' « **exécutif monocratique** » s'il s'agit d'un organe où il y a un seul individu qui détient le pouvoir de décision. Cette forme de structure de l'exécutif est surtout vue à l'époque des monarchies absolues ou en régime présidentiel .L'exécutif américain se rapproche de ce type mais seulement l'exécutif ne jouit pas de pouvoir illimité

comme dans un régime exécutif monocratique, quant au système américain, on parle de l' « *exécutif à monocéphale* » car il n'y a qu'une seule tête qui décide, le pouvoir exécutif est concentré sur sa main.

« *L'exécutif collégial* » est la deuxième forme de fonction exécutive, par définition ce type de fonction est exercé par plusieurs individus qui exercent ensemble le pouvoir.

Il y a une stricte égalité entre tous membres de l'organe collégial aucun de ses membres n'a de voix plus influencer par rapport à d'autres. Le pouvoir est donc exercé collectivement toute décision est donc théoriquement prise à l'unanimité mais en pratique on emploie la règle de la majorité. L'exemple réel est l'exemple de l'exécutif Suisse.

« *L'exécutif dualiste* », c'est la répartition du pouvoir de décision entre deux éléments différents, l'exécutif dualiste est de trois formes :

➤ L'exécutif dualiste classique

Le pouvoir est reparti entre la main du chef de l'Etat et le premier ministre ; le premier est politiquement irresponsable mais l'autre est politiquement responsable. L'exemple classique est le régime britannique où la reine d'Angleterre joue le rôle du chef de l'Etat et le premier ministre sous le contrôle du parlement dirige l'Etat. Même cas pour l'Allemagne, pour le cas de la chancelière et le président de la république.

Ce type d'exécutif dualiste prend deux formes, « *l'exécutif dualiste de type orléaniste* » et « *l'exécutif dualiste monocéphale* ». Le premier à deux têtes et le second n'a qu'une seule tête.

B-Fonction législative

La fonction législative est la deuxième fonction de la tripartite dans un forme de gouvernement démocratique, comme au par avant il faut revenir au fondement et à la typologie de la fonction législative.

➤ Fondement et concept

La fonction législative adopte des lois, cette fonction est le cas des parlements, les relations entre gouvernement et parlement peuvent être différentes, les parlements ont les mêmes fonctions, Le droit d'apporter la proposition de loi est l'initiative même du parlement.

Les parlements se caractérisent donc par leur fonction d'articulation et d'expression de la volonté politique, ce qui signifie que les députés incarnent la volonté de la population voilà pourquoi on désigne en langue malgache le nom des députés comme des « solombavam-bahoaka » ou littéralement « le représentant de la voix du peuple » ou « l'avocat du peuple », ainsi dans un pays démocratique , le parlement joue des rôles plus importantes. Par la suite les parlementaires ont l'obligation d'informer la population où ils représentent. Ces derniers jouissent de ce qu'on appelle les immunités parlementaires lorsqu'ils sont dans l'exécution de leur fonction.

➤ Typologie de la fonction législative

En matière de typologie dans la fonction législative, il importe de signaler que la structure varie selon la composition du parlement en tant que représentant du peuple, et selon le nombre des chambres on peut donc déterminer le nombre de parlementaire en proportion de la population, par exemple en Inde l'Assemblée Nationale compte 545 sièges à Madagascar sous la troisième république , de la constitution de 1998 ; les deux tiers des sénateurs sont élus et un tiers nommé par le président de la république.

De ce fait, on distingue plusieurs types de parlement selon qu'elle s'agisse de la composition des chambres :

-« Le monocamérisme ou monocaméralisme » c'est une forme de parlement composée d'une seule chambre d'une seule assemblée parlementaire, ce type de parlement est surtout employé dans un Etat unitaire, l'assemblée représente la volonté du peuple une et indivisible, on fait valoir par la suite que la chambre parlementaire monocaméralisme est l'incarnation de la voix du peuple tout entier, il est important alors de souligner que ce type de

parlement va aboutir tout naturellement à l'abus de pouvoir des parlementaires, Ce qu'il faut souligner c'est que ce genre de parlement entraîne un travail parlementaire insuffisant ou médiocre car il n'existe pas de contrôle de la part des parlementaires.

Malgré ces critiques ce type de système marche plutôt bien dans les pays scandinaves comme Danemark, Norvège, etc.

-**« Le bicamérisme ou le bicaméralisme »**; un système où le parlement est composé de deux chambres, ce genre de système est apparu avant le monocamérisme, car il est né avec l'institution parlementaire en Grande Bretagne, qui a au départ le caractère aristocratique.

Ce bicamérisme prend différente forme : la première forme qui au XVIIème siècle et au XVIIIème siècle est de forme aristocratique, c'est ***le bicamérisme aristocratique***, il y a à l'époque deux chambres l'une pour le peuple et l'autre pour les aristocrates. D'autre côté, le ***bicamérisme dans l'Etat fédéral***, la première chambre représente la volonté du peuple et la deuxième représente la volonté des Etats fédérés. ***Le bicamérisme dans un Etat Unitaire***, le bicamérisme est tout simplement l'organisation et la représentation fidèle de son fondement, car dans un Etat unitaire la deuxième chambre est la corrective de la première, par le biais de « la procédure de la navette » le cas de Madagascar depuis la première république jusqu'à actuellement.

B- La fonction judiciaire

La fonction judiciaire est la troisième composante de la tripartite de la séparation de pouvoir, il est interdit dans un Etat démocratique de confondre ou de mêler les trois fonctions étant donné la fonction judiciaire joue le rôle de juge face à la loi votée et appliquée, la fonction judiciaire est à la fois la balise et le relais à l'application de la loi que ce soit envers les gouvernants ou gouvernés, la fonction judiciaire applique la loi durement votée et légitimé par le parlement .

En général, dans une fonction judiciaire il existe différents types de juridictions que nous allons détailler ci-dessous, mais ici nous nous contentons tout simplement de les citer; ce qui nous intéresse tout simplement c'est la connaissance de ces différents types pour pouvoir apporter des critiques dans une seconde partie de cette recherche. L'adage juridique « nul n'est censé ignoré la loi » ou en latin « *nemo censitur ignorare legem* » doit être bel et

bien applicable dans cette rubrique. Car en termes de connaissance de la loi on ne peut pas cacher derrière l'inconnaissance de la loi nouvellement promulguée, car connaître la loi constitue bien évidemment un acte de civisme.

Si la fonction législative est mieux placée pour l'élaboration de la loi, la fonction judiciaire elle l'est en matière de contrôle et d'application de celle-ci. La HCC ou Haute Cour Constitutionnelle à Madagascar jouit de tous les droits à la surveillance et au contrôle de la bonne application de la constitution cette institution a la plus haute fonction de juger les actes d'anticonstitutionnels, car comme on a déjà évoqué plus haut la constitution est la loi suprême d'un Etat de droit et démocratique .Son contrôle demande une institution spécialisée telle que la HCC.

Après la HCC, on a les différentes juridictions judiciaires et administratives. Dans le contrôle de l'application de la loi les tribunaux se repartissent-en instances, qui sont les tribunaux de la première instance, la cour d'appel, et la cour suprême. Ces juridictions jugent les infractions, les cas d'illicéité commis par les citoyens. Les juges jouissent du principe de la force de la chose jugée, c'est-à-dire que tant que le juge prend une décision il ne peut plus ni reculer ou changer la décision qu'il a pris ni de la modifier. Mais le plaignant peut intenter un recours contre cette décision- s'il n'est pas satisfaisant de sa part- devant un tribunal du second degré.

La fonction judiciaire jouit de l'indépendance de la justice sans contrainte ni influence extérieure en matière de décision. Par ailleurs les citoyens quand ils sont comparés devant la justice ils jouissent de ce qu'on appelle « le principe du droit de la défense » garantie par la loi ou plus précisément par la constitution. Ce principe s'appelle en latin le principe d' « *audit alteram partem* » c'est un principe fondamental dans un Etat de droit qui respecte les droits et libertés fondamentaux prévus par la constitution.

1-Organisation judiciaire

L'organisation judiciaire est l'organisation dans laquelle on étudie les différentes sortes de juridiction existantes avec ses fonctionnalités, Madagascar en tant que pays anciennement colonisé par la France hérite l'organisation judiciaire française cette organisation est applicable à Madagascar depuis l'indépendance jusqu'à maintenant.

➤ L'action en justice

Chaque citoyen a le plein droit d'intenter une action devant la justice s'il juge que leur droit est remis en cause, dans ce cas des modalités sont à respecter quant au fond et à la forme de l'action, le principe d'Etat de droit connaît le droit de chaque individu de pourvoir devant les tribunaux compétents pour une injustice.

L'action en justice est donc « *la faculté donnée à une personne de s'adresser à l'autorité judiciaire pour obtenir la reconnaissance et la sanction d'un droit méconnu ou violé et la réparation du dommage que cela peut lui avoir occasionné*²⁷ ».

Cette définition soulève en premier lieu l'existence de droit bafoué, la qualité de la personne qui intente l'action et la capacité d'agir en la matière, toutes ces conditions devront être complétées si on veut réussir son procès et tout citoyen conscient de ses droits doivent les connaître, et connaître ses droits constituent un acte de civisme.

Ainsi, il faut connaître le minimum de son droit que nous avons déjà cité certains exemples dans la rubrique concernant la constitution.

La personne qui intente une action devant la justice doit avoir un intérêt pour agir c'est-à-dire, elle doit être concernée par l'action à intenter et cette action a une grande importance pour elle, ce qui exclut de ce fait les personnes étrangères à l'affaire. Sinon le juge considère que l'action est non fondée et il peut même la classer sans suite, en terme juridique on dit que le droit de la personne soit reconnu par la loi et par la suite l'intérêt juridique doit être fondé pour intenter l'action, l'intérêt doit être pécuniaire ou moral mais cet intérêt doit aussi être direct comme on a souligné plus haut et il doit être aussi personnel et être né et actuel ainsi, une simple menace de préjudice n'est pas acceptée par la loi. Donc il faut avoir une qualité pour agir soit le titulaire du droit c'est-à-dire la personne directement soit ses ayant causes ou ses héritiers ou les personnes qui la représentent et que la loi approuve cette représentation comme l'acte d'un avocat par exemple, on parle de ce fait de la représentation conventionnelle ou légale.

Hormis le cas de la qualité pour agir, la loi exige la capacité de la personne qui agit c'est à dire que la personne doit avoir rempli certaines conditions pour agir, on évoque le plus souvent le paramètre âge, car que ce soit la capacité de jouissance ou la capacité d'exercice de la personne concernée elles doivent remplir des conditions requises par la loi. En effet, on

²⁷ YVAINE BUFFELAN-LANORE, Droit Civil, première année, deuxième édition entièrement refondue, Paris, 1972, P.62

appelle certaines personnes incapable d'ester en justice (le synonyme d'agir en justice), car pour cette action on demande l'âge légale pour agir, comme les mineurs qui doivent être représentés ou assistées, en cas d'incapacité le régime juridique des mineurs est semblable à un incapable majeur en curatelle c'est-à-dire que certains majeurs ne jouissent pas pleinement de leur droit à cause de leurs états mentaux.

➤ Les juridictions

Les ordres de juridiction sont au nombre de deux, les citoyens doivent en mesure de les connaître pour qu'ils puissent se défendre contre les arbitrages et les abus de la part de l'administration ou de la part des autres personnes :

- « *Les tribunaux de l'ordre administratifs* », sont des tribunaux qui jugent des litiges les conflits entre administration publique elle-même ou entre administration et particulier, les citoyens peuvent attaquer l'administration(Etat) s'il y a des abus ou des décisions arbitraires à leur encontre perpétré par l'administration ou ses représentants, on parle de ce fait de l'engagement de la responsabilité administrative. Les tribunaux administratifs sont organisés comme suit ; au sommet le conseil d'Etat, puis les tribunaux administratifs.

-«Les tribunaux de l'ordre judiciaire », qui se subdivisent en tribunaux répressifs ou civils, le premier prend en charge des affaires pénales comme les vols, assassinat etc. et le second des affaires civiles comme les conflits foncier. Les tribunaux de l'ordre judiciaire contrairement aux tribunaux administratifs statuent en matière de conflit entre particulier.

➤ Les employés des tribunaux

Ce sont les magistrats et les auxiliaires de la justice avec les officiers ministériels, il est important de connaître en matière de justice les attributions des responsables des tribunaux ; qui font quoi et comment ?

-« Les magistrats », dans un pays qui véhicule la notion d'Etat de droit ne néglige pas les fonctions des magistrats, ce sont eux qui sont à la base de la véritable justice garant de la justice sociale. Souvent, on remet en cause leur action surtout dans les pays sous développé comme Madagascar. Les juges sont les représentants de l'ordre public ils ont le pouvoir de rendre la justice ou de requérir l'application de la loi.

Dans l'organisation des tribunaux, les magistrats sont deux sortes ; il y a ce qu'on appelle les magistrats du siège et les magistrats du parquet.

-« Les auxiliaires de la justice », ce sont *les avocats* qui exercent les fonctions libérales, les fonctionnaires comme *les greffiers* ils ont pour mission d'assister les juridictions en transcrivant les jugements sous la dictée ou d'après les notes du président du tribunal, ils ont aussi pour mission d'authentifier les expéditions des décisions et de tenir certains registres de publicité juridique, les greffiers sont fonctionnarisés dans l'histoire des tribunaux surtout les régimes francophones . En France il existe *des experts* des tribunaux comme les médecins, comptables, ou architectes qui ont pour mission de procéder à des constatations techniques et les tribunaux peuvent les consulter en cas de besoin .A Madagascar l'engagement des experts sont prises en charge par les victimes. Ce qui fausse la recherche de la vérité car faute de moyen l'administration de la justice ne peut pas engager ces experts.

A part les fonctionnaires il y a ce qu'on appelle « *les officiers ministériels chargés* » de fonction publique, *les huissiers* font partie de ce corps ils ont pour mission de faire des notifications et des significations des actes de procédure par le biais de ce qu'on appelle les exploits. *Les huissiers* ont aussi pour rôle d'exécution des décisions (saisies, expulsions, etc.) les huissiers peuvent rédiger des constats comme le constat d'adultère, accident etc. Ces constats constituent des éléments d'information mais non des preuves légales.

➤ Les procédures à suivre

En tant que citoyen nous devons connaître les procédures à suivre devant le tribunal du moins les minimums, ainsi le déroulement du procès dans un tribunal doit être connu par nos citoyens, pour pouvoir se défendre et se protéger. Quelques notions clés sur les procédures devant les tribunaux :

-Le procès débute en première instance, il existe deux parties adverses en matière de conflits, d'une part il y a ce qu'on appelle *les demandeurs* ou la partie demanderesse qui déclenche le procès, et d'autre part il y a ce qu'on appelle *les défendeurs* ou partie

défenderesse. Ces deux parties sont en litiges, la partie demanderesse adresse une mise en demeure à son adversaire et ce dernier constitue avocat. La partie défenderesse doit comparaître devant le tribunal dans les huit jours qui suivent la mise en demeure qui est effectuée par le biais d'un acte d'huissier qu'on appelle *exploit d'ajournement*. Cet exploit est le début de l'instance.

L'affaire est après *cela la mise en rôle* par le tribunal ; c'est un acte d'enregistrement avec le numéro d'ordre, après la mise en rôle la désignation d'un magistrat. Lorsque le juge est choisi, les deux parties procèdent à ce qu'on appelle l'échange des conclusions. C'est un acte où chacune des parties défendent leurs causes et leurs intérêts, elles les développent dans un acte écrit. Soit le juge tranche l'affaire en rendant une ordonnance de clôture soit l'affaire est mise en délibérée c'est-à-dire que le jugement est remis à une audience ultérieure pour permettre aux membres de tribunal de discuter sur l'affaire. L'audience est dans ce cas publique ou à huis clos si le cas est un litige de divorce. Le tribunal de première instance rend de ce fait un jugement.

Le plaideur qui a gagné en première instance doit faire procéder à la signification du jugement à son adversaire le délai est d'un mois auquel la partie perdante au procès peut faire appel on dit dans ce cas que la partie a interjeté appel. La cour d'appel rend par la suite un arrêt contrairement au tribunal de première instance qui rend un jugement.

La partie perdante peut dans un délai déterminer pourvoi en cassation ; la différence c'est que la cours de cassation juge la matérialité de l'application de droit dans ce cas on dit que les juges de la cours de cassation sont des juges de droit ce qui n'est le cas pour les juges de fond (première instance et cours d'appel) qui jugent les faits.

Si la cour de cassation juge que la requête est fondée elle rend un arrêt de cassation, si elle juge que la requête n'est pas fondée, elle rend un arrêt de rejet. En cas de l'arrêt de cassation le tribunal statue autrement et revoit l'affaire depuis la première instance, si au contraire elle a rendu un arrêt de rejet c'est dire que elle a accepté les décisions prises par la cour d'appel donc elle la confirme.

Ces quelques concepts sur la procédure devant le tribunal n'est ni exhaustive ni complète mais tout simplement cela retrace une idée générale sur la procédure. C'est le minimum qu'un simple citoyen doit connaître.

Section IV : Liberté d'opinion et mass media

La liberté d'expression est une notion garantie et protégée par la constitution, elle fait partie de l'une des fondements d'une véritable démocratie, théoriquement la liberté d'expression ou la liberté d'opinion constitue l'emblème de la démocratie mais vu le constat de ces dernières années elle est devenue un problème majeur en Afrique et dans les pays en voies de développement, que ce soit dans sa conception ou dans son application. La liberté d'expression reste l'instrument d'expansion d'idée étant donné que nous vivons dans une société plurielle et diversifiée qui est caractérisée par le pluralisme d'idée et d'idéologie.

Les mass media en tant que quatrième pouvoir sont le symbole matériel de la liberté d'expression. Il doit jouer le rôle d'« haut parleur social » c'est-à-dire que les mass medias comme la télévision et la presse écrite avec les différentes sortes de NTIC ou Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication comme l'internet, doivent amplifier les échos de la liberté d'expression dans les différentes sphères de la vie en société (individu, famille, association, Etat, parti politique, Eglise, société civile ...).

§-1- La liberté d'opinion : caractéristique d'un Etat de droit

Comme on vient de citer plus haut la liberté d'opinion est une liberté garantie par la constitution et par la loi, cela pour préserver la bonne marche d'une démocratie saine et solide. Cette liberté est caractéristique d'un Etat de droit car elle est l'instrument de contrôle de la société globale qui véhicule le système démocratique. L'article 11 de la constitution de la République de Madagascar prévoit que : *«tout individu a le droit à l'information. L'information sous toutes ses formes n'est soumise à aucune contrainte préalable. La loi et la déontologie professionnelle déterminent les conditions de sa liberté et de sa responsabilité»*. En absence du code de la communication encore en gestation l'ordonnance 92-039 sur la communication audiovisuelle est la loi qui garantie et balise l'exercice du métier de journaliste.

Cet article 11 de la constitution est renforcé par l'article 2 de l'ordonnance 92-039 du 14 septembre 1992 sur la communication audiovisuel : *«L'Etat garantit la liberté de l'expression de l'opinion par la voie des moyens de communication audiovisuelle»*

Ces dispositions sont des dispositions légales et elles sont susceptibles d'interprétation qui soit. On peut aussi invoquer que malgré le fait que dans les pays sous développés comme Madagascar l'application en bonne et due forme de ces dispositions sont

loin d'être satisfaites. Pour ne parler que l'existence des medias qui sont politiquement alignés alors que les mass medias sont en principes neutres dans le respect de la déontologie.

Le danger est surtout vu dans les perceptions des auditeurs et téléspectateurs qui doivent voir et entendre des propos éducationnel au lieu de voir des propos partisans. Le rôle majeur des mass medias est surtout de vulgariser l'éducation citoyenne sans faire des propos non compatible à la logique de la communication éducationnelle. La crise de 2009 est le fait précis qui démontre cette idée car pendant cette crise la communication intra ou extra-personnelle se trouve dégrader surtout des qu'il s'agisse de discussion politique. Ce cas reflète la non liberté de l'expression parce que la discussion politique se fait en sourdine, ici il n'est pas question de faire un préjugé ou de porter des prénotions mais tout simplement de constater les dégâts apportées par la crise a niveau communicationnel.

Sans influence ni de pression les mass medias doivent à même de jouer leur véritable rôle, la liberté de presse a une valeur d'utilité publique car la communication publique est le reflet de la liberté d'expression.

Selon la loi la presse n'est pas censurée, en tant que quatrième pouvoir l'opposition et les citoyens doivent en mesure de discuter librement et d'exprimer leur opinion comme telle.

§-2- Liberté d'expression : obstacles et fléaux

Dans les sociétés actuelles, la communication ne peut plus s'effectuer que par le biais des mass medias, la liberté d'expression rencontre de divers obstacles ou même de blocage dans sa mise en œuvre, la pratique de cette forme de liberté s'avère difficile surtout dans les pays en voie de développement, à l'époque de la deuxième république du régime Ratsiraka, Madagascar a connu de censure vis-à-vis des mass medias ce facteur est l'un des facteurs qui a entraîné la chute du régime en 1991. Mais bien avant de cela, même si le pays n'est pas encore indépendant sous la colonisation, la censure est encore plus sévère pour maintenir le régime colonial en place. Le retour à ces propos historiques nous conduit à parler de ce fléau de communication et de la véritable liberté d'expression. Légalement, les mass medias ne sont pas censurés à Madagascar mais il importe de souligner que l'accès aux medias étatiques comme la TVM et La RNM sont difficiles que ce soit de la part des opposants ou même des simples citoyens surtout s'il s'agit de la liberté d'expression politique. Cette situation était la cause de la chute de divers régimes à Madagascar.

Récemment, en 2009 nous connaissons l'histoire sous le régime Ravalomanana et comme ses prédecesseurs l'accès aux mass médias étatique reste un obstacle dans la mise en œuvre d'une véritable liberté de presse et de liberté d'expression, ce qui a entraîné la destruction et l'incendie de la station de la Radio Nationale à Anosy. Actuellement, sous le régime transitoire actuel d'Andry Rajoelina, l'opposition soulève les mêmes remarques sur la liberté des presses des mass medias étatique.

Par ailleurs, de divers obstacles sont mis en causes à propos de la liberté d'expression des citoyens entre eux. Il arrive que les citoyens n'aient pas de vraie liberté en matière d'expression faute d'information par exemple, ou faute de connaissance donc problèmes cognitifs effervescents, ce qui entraîne la fuite de toute discussion ou toute autre forme de communication surtout publique de la part des citoyens, l'exemple classique qu'on constate au milieu de la vie sociale ordinaire est la manque de participation des citoyens dans les débats collectifs lors de la réunion des fokontany par exemple, ou le désintérêt au débat dans les radiotélévisés. Ces formes de non participation des citoyens sont des signes de non aboutissement de la finalité de la liberté d'expression dans le domaine microsociologique ou dans le domaine macrosociologique. On a encore l'occasion de reparler de ces fléaux et de ses obstacles sur la liberté de presse ultérieurement, lorsque nous allons traiter dans la troisième partie de cette recherche sur le chapitre des mass medias et moralisation de la vie publique.

Chapitre IV : Vision holistique monographique

La vision holistique monographique du terrain est la description de l'intervention des œuvres pour l'alphanétisation, ainsi dans cet aperçu du terrain nous avons choisis 5 fokontany des bas quartiers de la ville de Tananarive, Anatihazo Isotry, Andavamamba Anjezika I et II, Andohotapenaka et Anosibe (Barrière)

Section I : Aperçu du terrain

Les enquêtés des quartiers d'Anatihazo Isotry, d'Andavamamba Anjezika I et II sont issus du projet d'alphanétisation catholique qui a son siège à Anatihazo Isotry dans la paroisse St Joseph. Ils sont au nombre de 31 enquêtés au total.

Le projet diocésain catholique sur l'alphanétisation est un projet de l'église catholique pour améliorer les conditions de vie des chrétiens, pour sauvegarder la justice sociale et de promouvoir la paix et la liberté de chaque citoyen catholique. Les bas-quartiers

de la ville sont les plus ciblés par ce projet étant donné que le siège du projet se situe à Anatihazo Isotry (dans la paroisse St Joseph), le projet a été initié par le conseil des évêques en 2005 et qui a été vulgarisé dans toutes les paroisses du diocèse que ce soit ville ou campagne. Le projet est financé par le conseil des évêques italiens par le biais du réseau catholique RTD où Regio Tergio Mondo c'est une plateforme qui véhicule le développement, le commerce équitable et qui a son siège à Malaza.

Le projet diocésain pour l'alphabétisation a recueillis environ 3000 inscrits dans la totalité des sites, et 2300 sont déclarés alphabétisés lors du projet. Concernant le cas du bas quartier de la ville de Tananarive entre autre à Anatihazo, on a recensé plus de 400 analphabètes au départ ces gens là sont en majorité issus de la paroisse, parmi les 400 inscrit ils ont l'âge de plus de 14ans et presque la moitié ont aboutit jusqu'à la fin de la formation. Les apprenants étudient de 8h à 11h et l'après midi de 14h à 16h30. En général, l'assiduité des apprenants dépend de leur circonstance individuelle, certaines ont aboutit jusqu'à la fin, certaines ne sont pas.

Les 5 enquêtés sont issus du centre Tsiry Anosibe, ils sont tous des jeunes moins de 18ans issus des familles défavorisées du quartier.

Le centre œuvre pour l'insertion des jeunes en situation défavorisés, le centre a des activités multiples, nos 5 enquêtés sont des apprenants de la branche Hôtellerie, ils sont dispensés de cours d'alphabétisation pour ne pas être perdues dans leur cours d'hôtellerie.

Les restes sont issus du quartier d'Andohotapenaka, ils sont des apprenants du cours d'alphabétisation au sein du CDA (Centre de Développement d'Andohotapenka).

Les points communs des quartiers cibles sont l'existence du phénomène de surpeuplement, l'abondance des chômeurs et des inactifs avec le phénomène des banditismes accrus :

Quartiers	Nombre de populations	Taux du Banditisme	Estimation du chômage et d'inactivité en %
Anatihazo Isotry	22987	6/10	80%
Andavamamba Anj/I	20618	7/10	80%
Andavamamba Anj/II	21620	4,5/10	85%
Andohotapenaka	30689	6/10	75%

Anosibe (barrière)	25351	6,5/10	65%
--------------------	-------	--------	-----

*Ces chiffres sont estimatifs, selon l'entretien avec les responsables des fokontany car nombreuses sont la population qui ne font pas retourner leurs rôles lors du recensement annuel, et il existe des flux migratoires très importants dans ces quartiers sont loin d'être maîtrisés par les fokontany.

*Le taux de banditisme est l'échelle de 10 selon les manifestations des actes de banditismes ; l'échelle de 0/10 marque que le taux du banditisme en bas, l'échelle de 5/10 est la moyenne et 10/10 démontre le taux élevé de l'acte de banditisme. La détermination du taux a été faite par une enquête auprès des personnes choisies aléatoirement de chaque fokontany, on a enquêté avec en total 30 enquêtés pour chaque fokontany autres que les enquêtés sur l'alphabétisation, une simple question leur a été posée indépendamment de l'enquête sur l'alphabétisation : « Si vous donnez une note de 1 à 10 sur les manifestations des actes de banditisme dans votre quartier, Vous donneriez combien ? » Nous avons préservé l'anonymat des enquêtés.

L'estimation du chômage est une simple estimation selon l'avis des responsables.

Section II : Problématisation de la sociologie de l'Education

§-1- : La perspective de l'éducation pour tous

Parlant de l'éducation pour tous est le devoir de tous les pays du monde entier, ce terme est devenu une discussion principale des chefs d'Etat et des autorités politiques dans le monde, surtout après la déclaration de Jomtien Thaïlande en 1990 sur l'éducation pour tous et qui est renforcée par la déclaration mondiale des droits de l'Homme stipulant le droit de chacun à l'éducation et Réaffirmer par le forum mondial de l'éducation à Dakar au mois d'avril 2000.

L'éducation est tout d'abord un droit pour tout citoyen parce que leur droit repose sur les besoins fondamentaux que ce soit psycho-cognitive ou matériel, il importe de souligner qu'un individu a le droit de s'enrichir intellectuellement pour son épanouissement personnel que pour la société où il vit, l'Etat en tant que garant de l'intérêt général doit respecter les normes de l'éducation de son peuple. Toutes personnes doivent donc bénéficier

d'une formation adéquate dans le respect de la liberté et de l'égalité de tout citoyen, cette formation doit répondre à leurs besoins fondamentaux pour affranchir sa vie quotidienne.

Les intérêts de l'éducation sont nombreux vis-à-vis de l'individu que vis-à-vis de la société globale ; pourtant le cas n'est pas si simple que cela dans les pays en voie de développement comme Madagascar. Eduquer les citoyens, aboutit à un monde meilleur, car en tant qu'élément de la société ils doivent participer au développement de son pays, mais sans que sa qualité de vie soit médiocre ils n'arrivent pas à sauvegarder l'intérêt général puisque la détermination de son avenir dépend de son épanouissement, et l'ensemble de cet épanouissement donne ce qu'on appelle épanouissement global qui est le reflet de l'intérêt général, dans tout cela il y a donc une juxtaposition entre intérêt privé et intérêt général car le premier qui détermine le second et vice versa . L'apport de l'éducation des citoyens donne une ligne directrice de son avenir car faire éduquer les membres de notre société fructifie leurs richesses intellectuelles et culturelles. Dans le cadre de notre discussion sur la démocratie si les citoyens n'ont pas des connaissances minimales sur la notion c'est-à-dire conscients de la situation, on n'aboutira pas à une vraie pratique démocratique. Cela demande un niveau cognitif adéquat, ce qui n'est pas le cas pour les pays en voies de développement pour ne pas dire « pauvres ». Le problème de tous les pays africains actuels tournent autour de cette notion du non maîtrise de la démocratie.

Ainsi, l'ONU par le biais de l'initiative des pays membres a vulgarisé cette notion d'éducation pour tous, qui dans l'article premier de la déclaration de Jomtien Thaïlande stipule que : « Toute personne, enfant, adolescent ou adulte, doit pouvoir bénéficier d'une formation conçue pour répondre à ses besoins éducatifs fondamentaux(...)dont l'être humain a besoin pour survivre,...) pour fructifier leur patrimoine culturel, de défendre la justice sociale, etc. »

La déclaration des droits de l'Homme et des citoyens, avec la déclaration de Thaïlande et le forum de Dakar viennent renforcer la déclaration du Millénaire pour le développement signée par environ 150 chefs d'Etat en septembre 2000.L'éducation pour tous figure dans l'objectif n°2 de cette déclaration. La date de 8 Septembre de chaque année sera donc consacrée pour célébrer la journée internationale de lutte contre l'analphabétisme.

§-2- : Approche quantitative sur l'illettrisme

Avant de parler sur les statistiques du terrain, il est judicieux de faire un constat au niveau national(macrosociologique) sur les niveaux d'instruction des malgaches dans chaque région et surtout de la région d'Analambana qui abrite les bas quartiers de la ville de Tananarive, l'EPM où l'Enquête Périodique auprès des Ménages est notre principal outil avec les statistiques recueillies sur terrain. Alors, selon l'EPM 2010, est alphabétisé « un individu qui sait lire écrire et faire un petit calcul ou s'il fréquente l'école au moment de l'enquête, et atteint au moins la troisième année du primaire », selon ce document, le taux d'alphabétisation des individus âgés de 15ans et plus est estimé à 71,4%

Le tableau si dessus est le récapitulatif du taux d'alphabétisation de chaque région de Madagascar : Unité : %

REGIONS	MILLIEU		GENRES		ENSEMBLES
	URBAIN	RURAL	HOMMES	FEMMES	
Analambana	93,8	93,5	94,3	93,0	93,6
Vakinakaratra	85,8	80,1	84,3	78,5	81,5
Itasy	89,7	83,2	85,1	82,5	83,9
Bongolava	86,9	82,3	86,0	79,7	82,9
Matsiatra Ambony	87,8	72,2	77,2	73,7	75,5
Amoron'i Mania	92,2	79,3	83,0	79,3	81,0
Vatovavy Fitovinany	83,9	66,5	76,0	61,5	68,5
Ihorombe	76,2	63,3	71,1	60,2	65,7
Atsimo atsinana	76,7	38,3	49,6	36,0	42,5
Atsinanana	85,6	71,5	79,1	71,7	75,2
Analajirofo	83,9	57,0	65,6	60,3	62,9
Alaotra Mangoro	87,2	79,5	81,3	80,2	80,8
Boeny	85,8	64,8	75,7	67,2	71,4
Sofia	84,4	61,9	70,5	59,3	64,5
Betsiboka	81,5	67,6	75,4	63,6	69,5
Melaky	62,1	44,5	52,3	45,0	48,7
AtsimoAndrefana	61,4	46,6	51,9	49,0	50,4

Androy	41,4	38,5	42,8	35,5	39,0
Anosy	80,4	27,4	42,5	28,1	35,1
Menabe	76,2	57,9	66,8	57,8	62,3
DIANA	62,9	67,2	77,6	69,3	73,2
SAVA	85,3	76,4	81,5	73,4	77,4
Ensemble	83,7	67,8	74,9	68,0	71,4

Source ; INSTAT/ DESM/EPM 2010

Ce qui veut dire que si on se réfère à ce premier tableau les 71,4 % de la population sont en état d'alphabétisation c'est-à-dire que si on enlève les 71,4% à la totalité des Malgaches, les restes nous révèle en quelque sorte le taux élevé d'illettrés et d'analphabètes pour dire que 100% est à soustrait de ces 71,4 cela donne les 28,6% qui selon le calcul sont des personnes encore dans le gouffre de l'analphabétisme. Si on estime que les Malgaches sont exactement au nombre effectif de 20millions d'habitants, il existe 5720000 (28,6%) habitants qui sont en situation d'illettrés.

Le recensement de 1993 a donné des informations statistiques sur l'analphabétisme et de l'illettrisme pour les six arrondissements de la ville de Tananarive ainsi le tableau ci-dessus est un extrait de ce document démontrant le niveau d'instruction de la population surtout le cas des sans instructions, et les primaires :

Division administrative	Population de 6ans ou plus	Sans instruction			Primaire		
		Ensemble	masculin	féminin	Ensemble	masculin	féminin
Antananarivo	2879272	450513	200062	250451	1697249	865097	832152
Tana renivohitra	602047	27116	11481	15635	239856	112633	127222
Antananarivo I	143058	7220	2905	4315	54546	25302	29244
Antananarivo II	77183	2872	1242	1631	27414	12670	14744
AntananarivoIII	96008	3241	1353	1888	32273	14580	17693
AntananarivoIV	96936	5584	2331	3253	45241	21490	23751
AntananarivoV	129398	4854	2176	2678	51965	24678	27287
AntananarivoVI	59465	3345	1475	1871	28417	13913	14504

Division administrative	Population de 10ans ou plus	Sans instruction			Primaire		
		Ensemble	masculin	féminin	Ensemble	masculin	féminin
Antananarivo	2512265	858170	408163	450007	979286	495256	484030
Tana renivohitra	542238	66543	29544	36999	184983	85122	99862
Antananarivo I	129400	17931	7888	10043	39989	18198	21791
Antananarivo II	69814	8185	3620	4565	24616	11194	13423
Antananarivo III	87250	8596	3662	4934	27061	12178	14883
Antananarivo IV	86248	11679	5223	6457	26637	12332	14305
Antananarivo V	116453	13640	6166	7473	41275	19100	22176
Antananarivo VI	53072	6512	2985	3527	25406	12121	13285

Répartition de la population non alphabétisée selon le sexe et le milieu de résidence 2001

	ENSEMBLE		MASCULIN		FEMININ	
	TOTAL	%	TOTAL	%	TOTAL	%
Madagascar	8299743	54,1	4104037	51,5	4195706	56,5
Urbain	2013418	31,6	973316	29,6	1040102	33,5
Rural	6286325	61,2	3130721	58,4	3155604	64,1

Source : INSTAT Recensement général de la population et de l'Habitat 93,
extrapolation effectuée par la direction de l'Alphabétisation

Taux d'analphabétisation selon l'âge et le sexe pour la population de 10ans et +

Sexe	Eff/tif	Groupe d'âge											
		10-	15-	20-	25-	30-	35-	40-	45-	50-	55-	60-	65 et
		14	19	24	29	34	39	44	49	54	59	64	+

Tot/ L	8299743	40,3	49,4	54,3	54,9	50,6	50,3	47,2	39,1	33,9	32,5	27,4	26,9
Mas c	4104037	39	49,3	55,6	57,8	54,7	54,3	53	46,6	42,3	40,4	34	32,9
fem	4195706	41,6	49,5	53,2	51,3	46,5	46,3	41,3	32	26,1	25	21	20,5

Source : INSTAT Recensement Général de la population et de l'Habitat (RGPH)
extrapolation effectuée par la direction de l'Alphabétisation /Ministère de la population

Les tableaux ci-dessus démontrent une vision globale sur les éléments quantitatifs du terrain, mais les tableaux qui vont suivre démontrent les fruits des données collectées sur terrain lors de la descente et lors des approches participatives effectuées par le biais de l'enquête dans les trois centres et dans chaque fokontany respectif, ainsi on a recueillie en guise d'échantillon quarante et deux enquêtés (42 enquêtés), le choix des enquêtés sont difficiles car vues le nombre d'échantillon qu'on a voulu pour que celle-ci soit représentative, il est vraiment difficile de les rassembler. Le terrain d'intervention, rappelons-le est les bas quartiers de la ville Tananarive par le biais des trois centres et par l'intermédiaire des fokotontany comme Anatihazo Isotry, Andavamaba Anjezika I et II, Andohotapenaka, Anosibe.

Tableau sur les catégories d'âge, sexe, CSP, Niveaux d'instruction des enquêtés

sexe	Effectif	Groupe d'âge/ Effectif											
		10- 14	15- 19	20- 24	25- 29	30- 34	35- 39	40- 44	45- 49	50- 54	55- 59	60- 64	65 et +
tot/L	42 enquêtés	0	5	7	5	2	12	5	4	1	0	1	0
mas c	1enquêtés	0	3	2	0	0	1	2	3	0	0	0	0
fem	3 1enquêtés	0	2	5	5	2	11	3	1	1	0	1	0

sexe	Effectif	Groupe d'âge en %											
		0-14	5-19	0-24	5-29	0-34	5-39	0-44	5-49	0-54	5-59	0-64	65 et +
tot	42 enquêtés	0	11,9	16,6	11,9	4,76	28,5	11,9	9,52	2,38	0	2,38	0
mas c	11enquêté s	0	27,2	18,1	0	0	9,09	18,1	27,1	0	0	0	0
fem	31enquêté s	0	6,45	16,1	16,1	6,41	35,4	9,67	3,22	3,22	0	3,22	0

Quartiers	Effectifs	%tage
Anatihazo Isotry	16/42	38,09
Andavamamaba Anjezika I	9/42	21,42
Andavamamba Anjezika II	6/42	14,28
Andohotapenaka	6/42	14,28
Anosibe	5/42	11,90

CSP des enquêtés selon les quartiers en effectif et en %

Quartiers	1	2	3	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Anatihazo I.	0	0	0	2/16	0	6/16	7/16	1/16	0	0	0	0
Andv/Anjez I	0	0	0	1/9	0	7/9	1/9	0	0	0	0	0
Andv/AnjezII	0	0	0	3/6	0	0	3/6	0	0	0	0	0

Andotapenaka	0	0	0	2/6	0	3/6	1/6	0	0	0	0	0
Anosibe	0	0	0	0	0	0	0	5/5	0	0	0	0

Quartiers	1	2	3	5	6	7	8	9	10	11	12	13
Anatihazo I.	0	0	0	12,5	0	37,5	43,7	6,25	0	0	0	0
Andv/Anjez I	0	0	0	11,1	0	77,7	11,1	0	0	0	0	0
Andv/AnjezII	0	0	0	50	0	0	50	0	0	0	0	0
Andotapenaka	0	0	0	33,3	0	33,3	16,6	0	0	0	0	0
Anosibe	0	0	0	0	0	0	0	100	0	0	0	0

REFERENCE des CSP

1-cadre sup	8-Chômeur
2-agent de maîtrise	9-Inactif
3-Ouvrier ou salarié qualifié	10-petit exploitant agricole
4-Ouvrier ou salarié non Qualifié	11-Moyen exploitant agricole
5-Manœuvre	12-Pêcheur
6-stagiaire rémunéré	13-Autres
7-Indépendant	

§-3- : Environnement socio-relationnel des illettrés

Les illettrés vivent dans des conditions vulnérables, leurs statuts ne leurs permettent pas d'adhérer à leur société quotidienne, la « fuite » est devenue leur mot d'ordre, la notion de liberté est une notion vide de sens pour eux. L'explication à cette situation est très simple nous savons tous que la société actuelle est une société où la bureaucratie règne où la suprématie rationnelle est devenue le plus haut des hiérarchies des normes surtout dans les grandes villes comme Tananarive, des contradictions subsistent entre normes sociaux et réalités sociales. L'environnement socio-relationnel des illettrés est devenu critique car quoiqu'ils proposent de faire ; la société leur rejette, lors de l'enquête le terme « satria tsy mahay » ou littéralement « à cause de l'ignorance », « nous avons décidé de

participer à la formation » cette réponse revient tout le temps lorsque nous avons posé la question de savoir qu'est ce qui vous motive à suivre le cours d'alphabétisation ? Presque les quatre vingt dix pour cent et plus de nos enquêtés ont répondu la même réponse sur la même question, Ce qui signifie que ces citoyens là ont la volonté de surpasser leur situation initiale, en outre, leur voisin leur traite de « Lala sy Noro » un terme qui désigne les gens de bas niveau intellectuel car le livre de « Lala sy Noro » est un ouvrage spécialement pour les enfants qui commencent à lire les alphabètes malgaches qui est utilisé en parallèle avec la méthode de Boscher pour les écoles d'expression française.

Les quatre vingt neuf pour cent et quelques des enquêtés (89%) ont besoin d'une autre personne pour effectuer une tâche administrative soit ils sont accompagnés par ces proches soit ils paient des gens pour remplir par exemple un formulaire ou pour lire des documents à leur place. De ce fait le problème de liberté de ces gens sont remise en cause, ils doivent dépendre à autrui, pour arriver à en parler sur le problème de l'injustice sociale. Les illettrés fuient toute sorte de discussion ou intervention dans une discussion même s'ils ont des opinions ou des idées à véhiculer sur le sujet à débattre, un chapitre postérieurement sera consacré tout particulièrement sur la problématique de l'injustice sociale des illettrés, nous avons donc une opportunité d'en discuter plus longuement et porter des critiques. Nous contentons tout simplement d'évoquer les quantitatifs collectés sur le terrain. Les illettrés sont ainsi rejetés par leur propre famille ou par leur voisin. Les difficultés quotidiennes que nous avons citées sont les peu sur les exemples d'injustice que les illettrés ont rencontrée, du moins ce sont les plus flagrantes et les plus répétitives qui constitueront de ce qu'on appelle communément des violences symboliques et que nous avons aussi l'occasion de reparler longuement postérieurement. Face à ce taux de vulnérabilité, la majorité de nos enquêtés ne connaissent pas leur droit, ils sont en situation de méconnaissance surtout les lois qui leur protègent.

§-4- : Le phénomène de Mutation de l'éducation

Ce phénomène est surtout apparu lorsqu'il y a changement social d'une envergure importante comme la mondialisation, avec son avènement de multiples changements sont apparus, le phénomène de l'éducation n'est pas à l'abri de ces changements. Ainsi, les éléments de l'éducation ancienne ont petit à petit disparu surtout dans les pays anciennement colonisés, et ils sont inter changés par l'éducation moderne.

Le phénomène de la mutation de l'éducation est devenu incontournable, la mondialisation qui impose sa façon de voir les choses dans plusieurs domaines deviennent la voute clé y compris l'éducation, il faut souligner de ce fait que l'éducation mondialisée va vers ce qu'on appelle une éducation d'ouverture, de nombreux changements que ce soit dans les techniques pédagogiques que dans les méthodologies didactiques sont à refondre pour pouvoir l'appliquer correctement. Cette nouvelle perspective de l'éducation a besoin de préparation et d'une nouvelle vision.

La démocratie devient le mot clé de l'éducation mondialisée, elle est le centre d'intérêt de tous les domaines. Eduquer les gens ne reste plus dans le stade de calcul ou d'écriture mais va plus loin, l'éducation démocratique est plus complexe que jamais alors que certains individus n'arrivent pas à suivre la course de cette éducation si divinisée.

Le citoyen n'est plus un citoyen de sa patrie, les matériels didactiques ne sont plus les vieilles ardoises de nos grands parents ni les plumes de Victor Hugo, ils sont devenus des éléments visuels et virtuels qu'on n'appréhende pas facilement ni par les illettrés ni par les gens moyennant en connaissance de la situation.

D'ailleurs, l'éducation mondialisée est une éducation qui se tourne vers le village mondial, les intérêts de l'éducation ne sont plus de l'intérêt national mais de l'intérêt mondial. Cette contextualisation de l'éducation change plusieurs paramètres dans ce domaine l'ancrage dans ce type d'éducation est un ancrage global et de façon ouvert ce qui n'est pas le cas pour l'ancrage de l'ancienne éducation qui se penche sur le local c'est-à-dire fermer, la posture est une posture de diffusionnisme au lieu de culturalisme. Ces quelques différences sur les concepts nous conduisent vers l'acheminement de la mutation sociale mondialisée.

L'effervescence sur l'esprit démocratique va influencer l'éducation qui est une éducation tournant vers l'esprit libérale ainsi la notion de répression scolaire et disciplinaire sont réduites face aux droits et libertés des élèves, l'exemple classique est le fameux droit des enfants initiés par l'UNICEF. Les phénomènes les plus marquants de l'imposition éducationnelle dans les pays pauvres sont les fameuses réformes sur l'éducation un des motifs de cette imposition comme le redoublement à zéro dans les classes primaires allongement de la scolarité à 7 ans. Si on critique cette idée de réforme et on la met en place avec l'idée de la démocratie la logique qui est apparue est le fait que toutes ses réformes tend à affaiblir les Etats pauvres comme Madagascar et les autres pays du tiers monde d'Afrique puisque tout compte fait il s'agit de rabaissement de l'éducation en Afrique. Même les

bailleurs de fond ou les autres organismes qui œuvrent pour l'éducation ne peuvent pas l'ignorer. Le monde éducationnel suit le diktat des grandes puissances, l'éducation doit se conformer à l'éducation mondialisée ce type de moule devrait conduire vers la démocratie. Une vraie éducation est le rapport du capital humain avec les objectifs visé pour la réduction de la pauvreté intellectuels des malgaches sources de toutes pauvretés matérielles et financières.

§-5- Nécessité d'une éducation non formelle

Il est stipulé dans la PANAÉ II que : « ...jusqu'à l'universalisation de l'enseignement primaire il faudra développer avec les autres départements ministériels et les différents partenaires des structure d'éducation non formelle chargées d'accueillir les exclus du système primaire : - Les enfants qui n'ont pas du tout été scolarisés –Les élèves qui n'ont pas terminé le cycle primaire. »

Le DSRP vient renforcer cette idée : « Vu les difficultés constatées rencontrées par le secteur éducatif formel pour couvrir tous les champs éducatifs, l'éducation non formelle est présentée comme étant une alternative crédible et viable pour satisfaire aux besoins éducatifs fondamentaux des populations »

En principe, l'éducation formelle doit suffire pour engager l'éducation à Madagascar, mais vient exceptionnellement l'éducation non formelle pour combler le vide car beaucoup de nos concitoyens sont en situation d'illettrés et l'Etat n'arrive plus à renforcer leur capacité fautes d'infrastructure, faute de financement adéquat et tant d'autres problèmes que nous connaissons sur l'éducation. Depuis 1960 à 1989 ce sont les structures publiques qui s'occupent de l'alphabétisation mais ces dernières décennies les structures privées portent main forte pour appuyer l'Etat à réduire ou à éradiquer le cas d'illettrisme et l'analphabétisme. L'action d'alphabétisation est donc le devoir de tous. L'éducation non formelle est par la suite destinée à offrir des possibilités d'apprentissage à tous ceux qui n'ont pu tirer profit du système éducatif formel pour leur préparation à leur vie active. Les principes d'élaboration de la politique de l'éducation non formelle est régie par la politique de l'éducation non formelle à Madagascar en 2003. Ces principes d'élaboration sont les suivants :

- *L'approche droit*, en qu'Etat de droit Madagascar doit s'engager à concrétiser le droit à l'éducation et du droit à la différence sans discrimination.

-*L'approche PPP* (Partenariat Public Privé), les partenaires dans l'éducation sont nécessaire pour la mise en œuvre de la politique l'éducation pour tous qui crée par la suite un environnement favorable à sa mise en œuvre.

- *L'approche communautaire*, Il faut valoriser les actions à la base et les expériences des acteurs de terrain et permettre à tous de prendre part aux décisions et au suivi des actions.

-*La recherche d'une appropriation véritable des actions par la nation*, principal garant de leur pérennisation et de leur intégration dans tous les services et programme de développement.

- L'éducation non formelle est un grand pas vers la traduction et la concrétisation des grandes orientations énoncées dans ces documents fondamentaux.

PARTIE II : PARADOXES EN DEMOCRATIE : Illettrisme et Analphabétisme

La deuxième partie de cette recherche va être consacrée sur l'éducation à Madagascar et son environnement, avec les données collectées sur terrain, la discussion sera une discussion de « ce qui est » car dans la première partie, on a longuement décrire sur le « ce qui doit être » en matière de la pratique de la démocratie, nombreuses alors sont les paradoxes qui remettent en cause la discussion sur ce sujet, le cas de l'illettrisme et de l'analphabétisme, des phénomènes très abondants chez les citoyens qui sont les soi-disant détenteurs du pouvoir. Ainsi, les impacts de ces paradoxes de la démocratie sont énormes surtout dans les bas quartiers de la ville le cas de Tananarive ville, nous axons le premier chapitre sur la description des déviations idéologiques des citoyens qui sont devenues de plus en plus flagrantes, et le deuxième et la troisième chapitre sera focalisé sur les pragmatismes des impacts de ces paradoxes sur la vision globale de la société, qui pencheront sur la désidéologisation de la société globale et les effervescences des violences symboliques de la part des citoyens membres de cette société.

Chapitre I : Des déviations flagrantes

Il existe ce pendant des effets négatifs sur ces paradoxe, l'individu lorsqu'il est en situation d'illettré subit des actes de violences, d'injustice et d'autres actes qui sont perpétrés à leur encontre ; mais il se peut que ces actes soient l'œuvre des personnes extérieure ou entre eux même. C'est ainsi qu'un individu illettré ou analphabète peut perdre son identité du moment où il n'a pas pu surpasser l'impasse, par la suite l'apathie civique chez ses gens là devient des habitus comme le non participation à des élections, l'indifférence à la politique ou même de la désobéissance civile. La déculturation civique est la suite logique des deux fléaux sus cités. La déculturation civique des citoyens est l'entrave à la normalisation de la vie sociale de l'intégration sociale etc.

Section I : Perte de l'identité

La perte de l'identité d'une personne est un statut psychologique qui démontre la négation de l'illettrisme et de l'analphabétisme. La démocratie devient le sens inverse de la logique de ses personnes car leur liberté n'est qu'un fantasme idéologique réservée aux initiés. De ce fait, les illettrés s'abstiennent de leur devoir même de leur devoir familial. La perte de l'identité a des impacts sur l'individu que sur la famille et la société globale.

§-1-Impacts individuels

Comme on vient de citer plus haut, il arrive que par le fait de l'illettrisme, une personne perd le bord de sa vie. La perte de l'identité d'une personne est due surtout à l'absence ou au vide du surmoi car on sait que lorsque le surmoi est faible la personne n'arrive plus à cerner un bon raisonnement. Par conséquent, il n'arrive plus à réfléchir et à discerner la logique. Ceci nous renvoie à Machiavel sur la théorie de « la politique du superficiel ». Constatons par la suite que chez ces individus, le vide du surmoi implique le flou idéologique qui entraîne tout naturellement la perte de l'identité car la personne n'arrive pas à connaître et à maîtriser son soi, la théorie Socratique selon laquelle : « Connais-toi, toi-même » se trouve ici inexplicable car la personne illettrée ou analphabète ne devient ou ne deviendra pas une personne cultivée sans qu'elle trouve une issue de son impasse psychocognitive. L'exemple sur terrain est pertinent lorsqu'on a eu un entretien avec ses personnes, il arrive que face à leur société, les illettrés et les analphabètes suivent le courant et les tendances d'artifices qui s'exposent à la société où ils vivent sans connaître l'origine de ces faits faute d'information et de communication. Presque la majorité de nos enquêtés ont dû mal à savoir ce que c'est le principe de la dignité humaine, ils vivent tout simplement.

Ce pendant, ce qui implique le désintéressement de la personne à toute vie associative est le fait qu'il ne peut pas comprendre l'essence d'autrui sans qu'elles connaissent elles mêmes. Il est plus difficile pour l'illettré de s'affirmer autour de son environnement. Lorsqu'une personne n'a pas cette affirmation de soi il est évident qu'il n'a pas le sens de l'ouverture, il devient de ce fait pessimiste et introvertie, ainsi la théorie Cartésienne « Cogito, ergo sum » où littéralement ; « je pense donc je suis » n'est plus en stade d'application car la base de cette théorie n'est plus en mesure d'application. Et lorsqu'on se réfère à la démocratie, face aux illettrés, la liberté et l'égalité dument véhiculé ne

sont que La fable de La Fontaine conter aux bans de l'école. Le sur-moi de ses personnes n'est pas habilité à capter une telle connaissance à cause de la limitation cognitive conséquente causée par l'analphabétisme.

Les impacts personnels de la perte de l'identité sont nombreux, ainsi l'individu fuit toutes sortes de participation sociale, il fuit le regard des autres, l'instabilité psychologique bloque toute initiative personnelle et sociale la raison pour laquelle les illettrés ne participent presque pas dans la vie collective, les 98% et quelques de nos enquêtés lorsqu'on leur a demandé quand est ce que vous avez voté pour la dernière fois ? Ils répondent qu'ils ne votent presque plus ou ils votent s'il y a distribution de matériel lors de la propagande électorale sans connaître ni le projet de société du candidat, néanmoins son profil, ce qui est le reflet de la théorie dite « la logique de l'action collective » développé par M.OLSON en 1978 qui est l'agissement d'une personne en fonction de intérêt personnel, selon ce penseur la personne calcule rationnellement son intérêt par rapport à son action devant le collectif, il n'agit point sans que cette action lui rapporte un intérêt direct ou par ricochet, il se mobilise à promouvoir et défendre cet intérêt puisqu'il lui suffit d'attendre que les autres agissent pour en partager le profit éventuel sans aucun cout personnel. Il est important d'éclaircir ces propos, il est aussi important de poser la question pourquoi les personnes illettrées sont l'oisivement participantes ? La réponse est donc plus simple car discutée du non participation des illettrés à la vie collective revêt à discuter sur leur «connaissance» qui est non seulement limitée mais aussi détériorée du point de vue psychologique. Le problème de connaissance est longuement traité par Aristote par rapport à la société primitive où il a vécu. Fondamentalement psychologique, la connaissance s'associe avec la raison, et la raison ne peut pas être manipulée si l'individu n'a pas des bagages intellectuellement forts, le cas de nos enquêtés. La conscience idéologique de l'individu dépend de sa raison, ce qui distingue une personne éduquée et cultivée à une personne non cultivée ou déculturée. Le manque de renseignements est de ce fait corolaire du manque d'enseignement d'où la manipulation abusive de ces personnes rendant la société globale délabrée.

§-2-Impacts macrosociologique

Une société n'est une sans l'individu ; les divers comportements de l'individu regroupant dans une société constituent la conscience collective ; elle est le reflet de la conscience de la majorité et la tendance collective du macrosociologique. Nous avons cité le cas des illettrés dans cette recherche. Les impacts de l'illettrisme sont dument constatés par

les personnes elles même, membres d'une société. Le premier paramètre qui identifie la culture de la personne illettrée est sa façon de parler, de s'exprimer, une raison de plus de la fuite de toute intervention publique, car lorsqu'on a posé la question selon laquelle : êtes vous membres d'une association ou d'un mouvement ou groupement ? Les 67,70% de nos enquêtés ne sont pas membres d'une quelconque association, le reste y est mais participe timidement. Ce ci remet déjà en cause la notion de liberté d'expression en démocratie car parler de la démocratie suppose que chaque citoyen a le droit de s'exprimer de véhiculer des idéologies, c'est la règle d'or du fameux droit et liberté d'expression garantie par la constitution, l'emblème du contrat social de Jean Jacques Rousseau.

Marx et Engels ont déjà pensé la notion du problème de langue, celle-ci est le produit social d'une personne. Toute idée d'une personne est reflétée par sa manière de parler alors que parler suppose une activité cognitive adéquate. Force est de constater que l'éducation reçue par un individu compte beaucoup pour la bonne marche de sa société. La perte de l'identité culturelle est surtout due aux pertes de l'identité de chaque individu entraînant des débordements des citoyens face aux règles préexistantes. Les divers quartiers-zone d'intervention de cette recherche - sont les cas typique de ces propos car nombreux sont les enquêtés qui ne connaissent ni leur droit ni leur obligation face au social. Lorsque la majorité de la population est dans le stade de l'illettrisme ou de l'analphabétisme, des problèmes socio-économico-culturels subsistent ; les gens n'arrivent plus à discerner le bien du mal faute de connaissance et d'information, la notion de civisme est une notion étrangère à eux. Ils ne participent presque plus de la vie collective sauf en cas de distribution de tee-shirt ou de casquette lors des élections faute de raisonnement que l'on a longuement parlé ci-dessus. Lorsqu'on a posé la question selon laquelle connaissez-vous des lois qui vous protègent ? Les 98% de nos enquêtés n'ont pas l'idée de ce que c'est le principe selon lequel « *Nemo censit ignorare legem* » où « *Nul n'est censé ignorer la loi* » tant véhiculé dans un Etat de droit, certains connaissent mais de manière superficielle et limitée.

Madagascar est un pays en voie de développement où la population souffre de l'illettrisme et l'analphabétisme ; il n'est pas épargné des conséquences néfastes de ces fléaux, l'étude macrosociologique sur la perte de l'identité des individus implique la perte de l'identité de la société globale malgache. La crise cyclique de Madagascar peut être expliquée par l'abondance de l'illettrisme et l'analphabétisme car du point de vue politique en tant que superstructure, les partis politiques abusent de ces fléaux pour rendre leur mandat à vie, cela est surtout vue depuis l'indépendance jusqu'à maintenant.

Mais dans la sphère familiale, la perte de l'identité est caractérisée par la perte de la valeur de l'éducation²⁸ qui est actuellement bafouée voire même empiétée, si on se réfère à la société malgache d'alors, la notion de hiérarchisation disparaît petit à petit, le respect du droit d'ainesse n'existe presque plus. Les gens ne se respectent même plus face à la déculturation intellectuelle. Tous ces faits sont la suite logique de l'impacte des pertes de l'identité faute d'éducation. On sait que presque la majorité de la population est dans le gouffre de l'illettrisme et l'analphabétisme. La civilité est la suite logique de l'éducation, avec les bonnes manières. A l'heure actuelle, cette civilité disparaît petit à petit au profit de l'individualisme qui n'est nullement pas la conception cognitive des malgaches d'alors. Celui-ci est l'opposé des valeurs socialismes de nos ancêtres qui respectent la notion de « Fihavanana », du « Firisankina », du « Tsiny » et du « Tody²⁹ ». Parler de toutes ses formes reviennent sur la notion de perte de la valeur due au non éducation de la population alors que nous prônons la notion de démocratie qui s'associe avec la notion de la mondialisation-qui a pour paramètre l'individualisme libéral- difficilement acquis par les malgaches illettrés et analphabètes, constituant presque la majorité de la population. Dans ce cas, ces gens prennent le sens de la démocratie comme bon leur semble. Certaines pensent que la démocratie c'est la liberté tout court, pour eux, parler de la démocratie est le fait qu'ils puissent faire ce qu'ils veulent sans interdiction ni prohibition. Alors que parler de la démocratie revient à dire que chaque citoyen a un morceau de pouvoir et chaque citoyen a des devoirs envers sa patrie, il se peut que les illettrés ne tiennent pas compte des devoirs civiques faute de limitation intellectuelle et culturelle. En principe chaque citoyen a des droits et lorsqu'on a un droit, on a de ce fait des obligations envers ce droit. L'exemple classique en la matière est le fait que si nous avons une maison ou un terrain, nous avons tous les droits d'user de cette maison ou de ce terrain mais en contre partie de nos droits, nous avons l'obligation devant l'administration (superstructure) de payer certains impôts. Ceux ci en vue de participer à la bonne marche de la collectivité. Beaucoup de nos enquêtés ne connaissent que l'impôt des tickets communaux payé chaque jour car la plupart de nos enquêtés sont des marchands informels d'Isotry et d'Anosizato.

Section II : Apathie civique et incivilité

Le degré d'intégration à la société est de plus en plus réduit pour les personnes illettrées et analphabètes. La suite logique de la perte de l'identité de la personne avec celle de

²⁸ REBOUL, O. (1999) Les valeurs de l'éducation, Paris, PUF.

²⁹ ANDRIAMANJATO Richard, Le tsiny et le tody

la société globale aboutit à cette notion d'apathie civique qui rend que les citoyens ne connaissent point les manières de vivres sources de toute désharmonie sociale d'où la notion d'incivilité. L'apathie civique et l'incivilité conduit à la crise à la participation sociopolitique de ces individus et à la méfiance de ces derniers au pouvoir politique et l'administration publique.

§-1-Situation critique à la participation sociopolitique

Le terme situation critique est le terme de George Balandier. Ici, l'apathie civique et l'incivilité sont les deux phénomènes qui sortent de l'analphabétisme et l'illettrisme des citoyens dans les bas quartiers de la ville de Tananarive (notre zone d'intervention). La manifestation globale de cette apathie civique est le fait du non participation au scrutin – base de toute activité démocratique - qui va tout droit au détriment du désintéressement à la vie politique et tout ce qui l'entoure par les citoyennes victimes de ces fléaux. La participation politique est en crise chez les citoyens illettrés qui constituent presque la majorité de la population malgache alors que chaque citoyen détient un morceau de pouvoir dit-on.

La démocratie suscite un taux de participation effective de la part des citoyens lors des scrutins. Si on se réfère à Durkheim, le concept de vote est « un rite où le citoyen s'avance bien d'avantage dans le domaine interdit ³⁰ ». Si on se réfère encore à Durkheim sur la notion de la participation politique des citoyens, ce dernier définit la participation politique comme étant : « ensemble d'activités par lesquels les citoyens sont habilités à entrer en contact avec l'univers sacré du pouvoir toujours de façon superficielle ou éphémère et en respectant certaines contraintes rituelles ³¹ ». Ces deux définitions durkheimiennes reflètent le terrain de cette recherche. En principe le pouvoir comme on avait énoncé est « la sacralisation des citoyens par le biais de élections (...), l'acte de voter le transforme en souverain ». Si on se réfère à cette définition de Durkheim du pouvoir, la pratique de la démocratie doit être remise en cause car dire que le peuple est souverain par le biais des élections, on a constaté que le peuple souverain souffre de cette phagocytose sociale qui leur rend oisif face aux activités politiques entre autre les diverses élections qui ont lieu à Madagascar, les entretiens avec nos enquêtés démontrent bel et bien cette situation car les réponses à la question selon laquelle « A quelle date remonte votre participation à une élection pour la dernière fois dans votre quartier ? » les illettrés ne s'intéressent plus aux élections organisées récemment, certains

³⁰ Jean Jousselin, « civisme et Insertion sociale », PUF, P143

³¹ Jean Jousselin, « civisme et Insertion sociale », PUF, P144

participe pour la dernière fois du temps du M. Didier Ratsiraka et un de nos enquêtés a avoué directement que : « les élections, j'en ai mare » un homme de soixante et cinq ans (65ans) qui dit qu'il a voté pour la dernière fois du temps de M. P. Tsiranana, il suit le cours d'alphabétisation par pure curiosité.

Les échos de ces paradoxes de la démocratie se trouvent dans un état de vérification car il existe vraiment un décalage grandissant entre le réel et le légal, entre la théorie démocratique et sa pratique ceci renvoi par la suite à la théorie célèbre sur la contradiction de Mao Tsé Toung selon laquelle : « Si la contradiction cesse la vie cesse ». La contradiction doit exister pour la continuité de la vie selon les auteurs mais le décalage entre le réel et la théorie ne doit pas être significative.

La discussion sur la participation politique des citoyens en situation d'illettrisme et d'analphabétisme sur la notion de « la possession du capital intellectuel » raison de plus de la fuite de toute activité politique et collective de la société des illettrés est le fait que si on creuse sur l'essence à cette non participation, les illettrés et les analphabètes fuient toutes formes de participations à cause de non manipulation des idées et des concepts qui sont étrangers à leur culture, l'insertion sociale des illettrés et des analphabètes sont difficiles de sorte qu'ils refusent d'admettre leurs incapacités, plus du deux tiers (2/3) de nos enquêtés ont compris que l'alphabétisation est une nécessité incontournable s'ils veulent retrouver leur indépendance face à leur environnement social. De plus encore, on a constaté que les illettrés n'ont pas le sens de leadership vue leur état intellectuel faible car lorsqu'on a posé la question selon laquelle : Si vous êtes élus président de votre fokontany ou président de votre association, pour les enquêtés qui sont membres d'une association, que pensez vous changer ? Leur réponse varie autour du changement de comportement à leur égard, la valorisation du traitement d'égalité des personnes face à leur situation de leur vie quotidienne, la notion de leadership est loin d'être constaté, le terme changement revient toujours sur le tapis surtout l'expression malgache : « Fanovana toe-tsaina » ou littéralement « changement mental et comportemental ».

La réalité démocratique face aux citoyens illettrés et analphabètes est une réalité hors du commun par rapport aux citoyens qui sont censés connaître la situation. Ils ne pensent qu'à leur vie de tous les jours, la notion de liberté n'est qu'une pure imagination s'ils sont dans le gouffre de l'illettrisme et d'analphabétisme. Leur non participation à la vie politique et à la

vie collective leur conduit à un état de déculturation civique qui est source toute injustice de leur part et de la part d'autrui.

§-2- Méfiance envers l'administration publique

Comme on a évoqué dans la première partie de cette recherche sur le constat du terrain, les illettrés et les analphabètes ont une grande méfiance envers l'administration publique. Les cent pour cent des analphabètes (100%) enquêtés cherchent toujours d'autres personnes qui les accompagnent pour régulariser des papiers ou des documents administratifs (exemple : délivrance de certificat de résidence ou de copie de naissance ou port de documents à faire signer pour les retraités qui perçoivent des pensions etc.) soit ils demandent d'être accompagnés par leurs proches soit ils demandent d'être accompagnés par d'autres personnes.

Il existe cependant des frustrations de la part des illettrés devant la bureaucratie et tout ce qui l'entoure, les causes sont les mêmes car les gens illettrés ont peur d'entrer dans un bureau pour cause d'expulsion ou marginalisation de la part des agents administratifs. La psychologie de la frustration traite les comportements des sujets face à un état frustrant, le cas des illettrés est un cas qui est au cœur de ce sujet. Ainsi, les conséquences sont nombreuses ; soit les analphabètes restent dans leur statut de dépendance soit ils refusent tout simplement de compromettre devant une telle situation ou devant une situation semblable. La discussion qu'il faut porter est le fait que l'administration publique est un lieu où tout le monde sans distinction (de race, de sexe, de niveau d'instruction...) côtoie, alors que ces gens là doivent être traitées sur le même pied d'égalité devant les services publics. Force est donc de constater que les illettrés et les analphabètes ont du mal à gérer leur situation face aux services publics. Devant ce fameux principe d'égalité, ils ont des attitudes négatives car non seulement ils subissent des inégalités mais surtout ils n'ont pas des connaissances acquises et adéquates pour cerner le monde de la bureaucratie qui est un monde extérieur à leur culture puisque les illettrés surtout les analphabètes n'ont pas la culture de fréquentation publique sauf en cas de nécessité ou de cas de force majeur. La complexité de la bureaucratie est l'une des raisons de fuite ou de méfiance de celle-ci de la part des illettrés. Ces derniers ont l'angoisse d'être trompés ou la peur d'être ridiculisés, ce qui justifie l'indécision et le non confiance en soi de ces citoyens non seulement face à la bureaucratie mais aussi face leur personnalité elle-même.

Le système bureaucratique à Madagascar est un système très lourd, celui-ci est l'héritier de l'ancien système bureaucratique française (jacobinisme et centralisme) avec de longue procédure et de longue attente pour ne plus parler de diverses formes de corruptions et de népotisme qui envahit le monde bureaucratique malgache, ceci est surtout constaté dans les administrations publiques. A ce propos, même les gens normaux ont du mal à percevoir le principe de l'égalité devant les services publics, une raison de plus pour les illettrés et les analphabètes de se méfier fortement de l'administration publique, par peur d'être escroqué. De ce fait, la remise en cause de la pratique de l'Etat de droit est de rigueur car tout Etat de droit doit être soumis aux divers principes de liberté et d'égalité garantie par la constitution, peut-on concevoir l'idée de la démocratie si l'administration publique n'est pas en mesure de mettre un environnement d'égalité ? Il nous est utile de poser cette car il appartient à l'administration de préserver et de modéliser la justice sociale qui garantit une véritable harmonie sociale garantissant l'épanouissement de l'intérêt individuel, l'ensemble constituant l'intérêt général.

Section III : Vers une déculturation civique ?

Le terme déculturation civique est le fait que selon les observations et d'après nos enquêtes, les illettrés et les analphabètes sont en situation de déculturation intellectuelle qui leur rend étranger à leur société et au mode de fonctionnement qui régit leur micro et macro social. En outre, la notion de démocratie revêt un caractère complexe qui entraîne le refus d'appréhension de la notion et conduit à une déculturation civique palpable chez ces citoyens.

§-1-Difficulté d'appréhension de la démocratie

La société moderne actuelle est une société qui est basée sur quatre pierres angulaires renfermées par la notion de la mondialisation et qui devient un phénomène social total dans le monde entier. Parler de la démocratie revient à dire sur la mondialisation, et la mondialisation est un fait incontournable pour les nations surtout pour les pays en voie de développement comme Madagascar. La difficulté d'appréhension de la notion de la démocratie rejoue tout naturellement avec la complexité de cette notion qui n'est pas à la portée de tout le monde entre autre les illettrés et les analphabètes qui sont en situation d'acquisition difficile de connaissances formelles, positives et spéculatives³². La notion est

³² GURVITCH, G. (1966) Les cadres sociaux de la connaissance, Paris, PUF, P38-42

complexe car vue les diverses conditions qui doivent être remplies pour arriver à un stade d'une véritable démocratie, les citoyens ne sont pas en mesure de connaître à fond la notion.

Tels sont alors les quatre fondements qui constituent et qui structurent la société actuelle selon Jean Jousselain³³ : -Le libéralisme

- Priorité accordée aux techniques
- Complexité croissante de la société
- Nouvelles dimensions de cités

La démocratie est l'une des conséquences de ces quatre fondements de la société moderne actuelle avec le « sécularisme » le corollaire de l'individualisme. De ce fait, la discussion qu'il faut porter est le fait que nous entrons dans l'aire où le libéralisme règne, où la bureaucratie est un point inévitable à toute société qui se veut démocratique, alors qu'il existe de côté des citoyens qui est encore au stade de « primate intellectuelle », ces quatre conditions sont alors déjà constatées ou même vécues par les nations comme Madagascar. Dans la première partie, on a longuement discuté de ces notions mais faut t-il rappeler que les bases de toutes ses conditions sont les citoyens qui vivent dans la société ! Et ces derniers doivent être en mesure de comprendre et de cerner toutes ces notions car ce sont eux les victimes ou bénéficiaires du système ?

Si on se réfère à notre terrain de recherche, les notions semblent discrédités par nos concitoyens comme la notion de liberté ou la notion de démocratie qui devient à ce qu'on appelle « démocratie de façade » car non seulement les citoyens qui détiennent une part de pouvoir ne sont pas en mesure de connaître la démocratie mais aussi il arrive aussi que nos intellectuels ne sont pas en mesure de la cerner comme il faut, l'exemple qu'on a pris est l'exemple de certains de nos politiciens - faute d'école - qui se spécialise à la fonction politique, Ce qui n'est pas le cas pour les pays développés comme la France, notre pays de référence.

Le problème d'appréhension des citoyens illettrés à la démocratie est le fait que ces derniers n'ont pas le goût à la politique qui devient un sujet de désintérêt non seulement pour eux mais aussi pour les Malgaches qui savent lire et écrire mais qui se désintéresse à la politique faute de modèle démocratique adéquate de la part de nos politiciens qui lancent une image de modèle dévalorisant à la mauvaise augure.

Nos enquêtés lors de l'enquête - vue leur situation – ne sont pas en mesure de vivre leur liberté comme il le faut alors que c'est là que pose la base de tout principe démocratique,

³³ Jean Jousselain, Civisme et insertion sociale, PUF, P147

les 85,6% de nos enquêtés ne se sentent pas libre avant leur formation mais ce n'est qu' après la formation de la cour d'alphabétisation qu'ils ont la sensation de revivre leur liberté de nouveau, ils sont humanisés car plus ils ont la connaissance plus ils n'ont plus besoin des autres pour leur accompagner dans leur vie de tous les jours surtout dans les tâches administratives. Nous avons le temps de reparler des bienfaisances de l'alphabétisation lorsque nous traiterons ce qu'on appelle « la théorie du destin d'exception ». Si on se réfère aux quatre fondements de la société actuelle évoqués plus haut, nous constatons que la base de toutes ces conditions revient sur le fait que, si on veut s'intégrer dans cette société nous devons être aptes à manier au moins ces quatre fondements alors que jusqu'à maintenant, Madagascar comme on a évoqué tout au long de cette discussion est un pays où presque les 80% des Malgache souffrent de l'illettrisme et de l'analphabétisme, ces citoyens malgré leur cas ne sont pas en mesure d'internaliser et de mettre en œuvre ces fondements car dire que le libéralisme est le fondement d'un Etat démocratique, nos concitoyens sont encore incapables de lire ou d'écrire leur nom, ce qui rend impossible logiquement la pratique de la priorité accordée aux techniques qui suscite un niveau intellectuel très assez élevé de la part de celui qui la manipule, ainsi la complexité croissante liée à la complexité du système social, aussi la démocratie que nous avons déjà élucidée ci-dessus. La vision d'une cité n'est plus la conception ancienne d'Aristote et de Platon mais une vision plus large (lato sensu) qui sera déterminée par le fait que l'Homme ne vit plus dans son petit monde mais dans un monde mondialisé. MAFFESOLI parle, avons – nous dit auparavant, de « génération techno » pour la nomination de cette génération qui s'accompagne avec la technologie et son hégémonie³⁴.

Les pays en voie de développement sont les plus touchés par le phénomène de décalage de vitesse entre le développement des technologies et le développement de ces pays qui plus encore et jusqu'à maintenant souffre de l'illettrisme et de l'analphabétisme accrus alors que ces deux paradoxes ont déjà été surpassés par le monde dit développé, le monde vit dans une société de double vitesse.

§-2-Déculturation intellectuelle des sujets

³⁴ M. et MATYSIAK, J-C (2003) les nouvelles formes d'addiction – L'amour, le sexe, les jeux vidéo, Paris, Flammarion.

Les détériorations intellectuelles des illettrés et des analphabètes rendent leur situation plus vulnérable et cette vulnérabilité est source de toute déculturation même civique de sa part avons-nous dit au par avant.

Le constat du terrain nous a indiqué que les personnes illettrées sont d'une manière générale des gens déculturés. Si nous analysons cette situation, nous pouvons dire que ce trouble est causé par leur vulnérabilité intellectuelle. La déculturation intellectuelle des sujets s'explique par le fait que les illettrés sont incapables de faire un raisonnement en bonne et due forme. Il faut que son interlocuteur explique en détail la discussion qui doit être menée.

Mais il arrive que certains illettrés aient un état cognitif plus étendu qu'une personne normale qui a suivi la formation formelle en classe mais leur informations empiriques (Gurvitch, il nomme cela par connaissances empiriques) limite leur champ de vision. La déculturation est donc le fruit de la carence de la formation empirique de la personne. En conséquence, nombreuses sont alors les personnes qui n'ont pas la reconnaissance de la présence des autorités locales de leur quartier en cas de conflit ou tout simplement en temps normal. L'entretien avec un des responsables du fokontany nous a permis de découvrir que parmi cinque bandits issus de ce fokontany trois d'entre eux ou tous sont dans la situation d'illettrisme ou d'analphabétisme. Notre recherche sur « Le monde carcéral des mineurs ³⁵ » en 2009 a montré que le niveau d'instruction des mineurs incarcérés dans le centre E.E.M. (Ecole Educative des Mineurs d'Antanimora) est très faible car la plupart de ces jeunes sont soit des enfants déscolarisés soit des enfants analphabètes, la majorité des incarcérés ont abandonné l'école dès la classe de T5 depuis plusieurs années ou d'autres n'y sont jamais allés. Ceci pour dire que la déculturation de l'individu peut être expliquée par son manque de formation, le phénomène de banditisme n'est pas loin du cas car plus les illettrés n'ont pas d'occupation sérieuse - ce qui est loin d'être réalisable - plus ils se livrent aux actes de déviances ; pour les filles la prostitution – dont la pratique devient de plus en plus précoce - et des actes de banditismes pour les garçons. En outre, les statuts socio-économiques des illettrés et des analphabètes se trouvent le plus souvent dans les quintiles les plus pauvres³⁶. Ceci a été confirmé par nos données collectées durant l'enquête qui démontre que les 70,85% des causes d'abandon scolaire des illettrés sont dues à l'insuffisance ou à l'inexistence du budget familial pour la poursuite de l'éducation des enfants ; « Tsy manam-bola ny ray amandreninay dia tsy maintsy niala nianatra » ou littéralement « nos parents

³⁵ A.Bertin Chandler « MONDE CARCERAL DES MINEURS » cas de l'E.E.M. d'Antanimora, rapport de stage, 2^{ème} année 2009.

³⁶ INSTAT, EPM 2010, P.154à160

n’ont pas de moyens financiers pour pouvoir poursuivre nos études », la réponse à laquelle nos enquêtés répondent lorsqu’on leur demande les causes de leur déperdition scolaire qui remonte de plusieurs années.

La déculturation des individus illettrés sont inévitables c’est la raison pour laquelle certains d’entres eux sont conscients de l’utilité de l’alphabétisation, par la suite il est très facile pour ces personnes d’être manipulées par d’autres phénomènes qui véhiculent des idées (bonnes ou mauvaises), par conséquent, on assiste à des soulèvements populaires, les premiers cibles de ces actes politiques sont les types de personnes comme les illettrés ou les analphabètes car ils sont faciles à manipuler psychologiquement. Ainsi, lors des événements politiques comme en 2009 et en 1991 ou en 2002, les gens des bas quartiers sont les plus victimes d’incitation, non seulement ils sont faciles à manipuler mais aussi ils sont nombreux par rapport aux autres quartiers.

Ce qui implique de plus en plus la déculturation de ces individus c’est le chômage qui touche presque la majorité de nos enquêtés, ils n’ont pas d’occupation fixe en ce qui concerne leur CSP (Catégorie Socio professionnelle). Ils sont de plus en plus chômeurs surtout depuis la crise de 2009, certains ont été recrutés dans les zones franches pour des travaux manuels, certains sont des marchands ambulants. Leurs revenus sont très faibles par rapport à leurs dépenses surtout pour les mariés et qui ont déjà des foyers. Mais certains sont tout simplement au stade de l’inactif. Ces constats conduisent implicitement aux diverses injustices sociales.

Section IV : Illettrisme et injustice sociale

Le rapport entre injustice et illettrisme est un rapport de logique négative, le deuxième est la conséquence directe de la première. Il est cependant important de cerner tout d’abord de ce que c’est la justice pour arriver à étaler la dialectique entre justice et illettrisme qui va tout droit vers l’injustice sociale.

§-1-La notion de justice

L’année dernière nous avons longuement discuté sur la notion de justice sociale³⁷ il existe plusieurs auteurs qui a repensé sur la notion. Il faut rappeler que le mot justice est un mot qui a un sens plus large, la justice, du moins, renferme trois conditions entre

³⁷ A. Bertin Chandler, « Justice sociale et incivilité », cas du quartier d’Antohomadinika III G Hangar, mémoire de licence, 2010

autre : *le respect des normes et des valeurs sociales, le respect de l'équité et de l'équilibre et enfin la valorisation de l'égalité de chaque individu membre d'une société.* Ces trois conditions sont remises en cause lorsqu'on parle des injustices subissent par nos concitoyens illettrés et analphabètes. La plupart de nos enquêtés subissent des actes d'injustice dans leur vie quotidienne, par exemple il arrive que certains d'entre eux sont victimes d'abus ou d'escroquerie de la part des personnes extérieures ou voire même des gens de leur groupe. A cause de leur ignorance, les gens ont tendance à débiter des propos injurieux même blessants, nous avons une occasion de reparler des violences symboliques subites par les illettrés mais nous essaierons de retracer un aperçu du terrain sur les injustices dument constatées lors des observations et lors des collectes de données.

Par rapport au terrain d'intervention, nous allons discuter en se rapportant à une étude comparative entre la réalité et les trois conditions sur la justice sus cités :

-Respect des normes et valeurs sociales

La discussion sur le respect des normes revient sur l'idée du civisme que nous avons eu l'occasion de parler tout au long de cette recherche. Normes et valeurs sont les deux premiers binômes de la justice sociale. Parler des normes n'échappe pas au sens juridique et les règles de droit qui s'appliquent à la société globale. On avait déjà cité la citation célèbre en droit « nul n'est censé ignoré la loi » alors que la société actuelle avec ses composantes n'ont plus la civilité de la connaître à cause de son ambiguïté, ainsi le respect des normes pour les illettrés est une lettre morte faute de connaissances et faute d'information, ils ne s'intéressent pas à la notion, cela demande un niveau éducatif approprié, ce qui leur rend ignorant à ce propos.

De ce fait, le sens de la valeur se rattache au respect des normes sociales. Il faut remarquer avant toutes choses que les normes sociales ne sont tout simplement pas le fait du droit, il existe des normes non écrites comme les coutumes et traditions qui occupent encore une grande valeur dans la société globale malgache entre autre le « DINAM-POKONOLONA » qui existe et applicable dans certaines régions de Madagascar, même dans la grande ville d'Antananarivo certains fokontany appliquent encore ce type de règlement et de norme sociale.

Si nous scrutons cette idée de normes et surtout cette valeur sociale dans la société malgache actuelle, non seulement les illettrés mais aussi les personnes initiées refusent d'admettre l'existence de ces valeurs face au mercantilisme à outrance importé par la mondialisation. Tout est « marchandé » au sens restreint ou au sens plus large, GERARD

MENDEL a écrit « la crise des valeurs survient lorsque le fils rejette la valeur et la culture de son père ». De ce fait, ce qui explique le fait de la perte de la valeur de notre société car plus les gens ne sont mal formés, ils sont mal informés et dès qu'ils sont mal informés ils perdent toutes cultures et la perte de culture implique tout naturellement à la perte de la valeur. Cette équation entre culture et valeur est la base de toute discussion concernant nos enquêtés qui ne sont pas en mesure de capter des informations correctement. Le sens de la responsabilité disparaît petit à petit lorsque l'individu est mal formé, il n'y a pas de culture sans éducation propre à un individu qui possède des richesses intellectuellement naturelles.

Glaucon a déjà évoqué que « le juste n'est juste que par amour de justice » cette justice est au cœur de notre discussion car nombreux sont les cas où nos concitoyens subissent des actes d'injustices surtout lorsqu'ils ne sont pas en position de les contrer à cause de leur vulnérabilité non seulement matérielle mais aussi et surtout intellectuelle. Les statistiques ont montré que parmi les quarante et deux enquêtés (42 enquêtés), les 90% de ces derniers subissent des actes d'injustice très probante, l'une des raisons de leur décision et d'initiation à la formation de l'alphabétisation. Les actes d'injustices souvent subis par ces personnes sont l'escroquerie, les abus de diverses natures, la corruption ...

Les illettrés sont toujours victimes de ces cas d'injustices, elles sont nombreuses mais on ne cite que les cas les plus flagrants que subissent nos concitoyens en état de vulnérabilité intellectuel. Grace aux différents types de programme d'alphabétisation, ces couches de personnes peuvent sauvegarder leur identité et leur dignité car après la formation d'alphabétisation ils deviennent des gens nouvellement vivants et ont plein d'espérance face à leur avenir, on a encore l'occasion de discuter des cas de ces illettrés dans la troisième partie de cette recherche mais nous contentons de dire tout simplement qu'après une formation d'alphabétisation, ces gens alphabétisés gagnent efficacement leur vie par rapport aux gens normaux.

- Respect de l'équilibre et l'équité social

Le respect de l'équilibre social revient à parler de la remise en place de chaque individu dans leur statut et leur rôle respectif dans leur environnement social ou dans la société globale où ils vivent. Equilibré la façon dont on traite les citoyens, équilibré leur situation quotidienne, traité les personnes du même règlement social (la loi pour tous, impersonnel, et général).

Le respect de l'équilibre commence au foyer pour s'épanouir à la vie sociale. Nul ne peut pas exempter de leur statut socialement acquis. L'équilibre repose sur certaines

conditions pour aboutir à sa noble finalité ; le respect d'autrui, la reconnaissance de valeur personnelle de chaque individu qui conduit tout naturellement à l'équité sociale. Le milieu où vivent les illettrés est un monde autrement constitué que celui où nous vivons car leur mode de pensé n'est pas similaire à le notre. Ils pensent autrement, ils agissent autrement car nous savons que la psychanalyse de Freud a démontré que lorsque le surmoi d'un individu est faible -le cas des illettrés et des analphabètes - ils sont faciles à manipuler et à faire passer des idées, la raison des actes de violences et des injustices que l'on a parlé plus haut. La question de l'équilibre est alors remise en question dès qu'ils s'agissent des illettrés et des analphabètes, car déjà, ils ne sont équilibrés que lorsqu'ils surpassent leur situation initiale c'est – à – dire alphabétisés.

-Application de l'égalité

Les théories sur l'égalité sont nombreuses que ce soit en droit ou en sociologie car une société démocratique comme la nôtre prône cette idée d'égalité, elle figure d'ailleurs dans la constitution de chaque pays qui adopte le système démocratique.

La problématique sur l'égalité est l'existence des paradoxes qui bloquent sa mise en application. L'inégalité de traitement - pour cause personnelle ou pécuniaire - de la personne constitue de ce fait de mauvaise application de l'égalité. Elle est difficilement applicable dans certaines mesures car ils se trouvent dans une situation quelconque qu'on doit faire des exceptions à son application. L'exemple typique à ce sujet est le traitement de la personne selon sa sériorité. La société malgache d'alors est le reflet de cet exemple car respecter et donner une valeur aux aînés est un droit et une obligation pour tout le monde, à l'époque il n'existe pas encore des lois écrites les gens vivent à base de la confiance mutuelle et réciproque de chaque individu membre. Le système de liberté à outrance comme la société actuelle est étrangère à nos ancêtres pourtant leur société est l'exemple de la fraternité et de convivialité.

§-2- Propagation de l'injustice

Les manifestations sont palpables selon que ces personnes ne sont pas en mesure de défendre leurs opinions, leurs idées ou même leur propriété car bon nombres de ces analphabètes sont victimes de violence de la part des autres personnes que ce soit physique ou morale. Parmi nos enquêtés, les 85% ont déjà été victimes de violences perpétrées par leurs

proche entre autre les mauvais traitements de ces derniers. Une de nos enquêtés a avoué qu'en 2006, elle a été escroquée par le frère de son mari d'une somme importante et elle n'a pas porté plainte faute d'accès aux informations. La vulnérabilité de ces individus incitent les autres à leur perpétrer des injustices, les 90% de nos enquêtées sont victimes de corruption lorsqu'ils vont dans un bureau administratif, surtout s'ils n'ont pas de personnes aptes à lire et à écrire qui les accompagnent.

En outre, parmi nos enquêtés, il existe quatre personnes qui ont été victimes d'abus sur leurs biens, car récemment, leurs biens ont été détruits et démolis abusivement par des personnes qui veulent accaparer leur terrain d'habitation et cela sans sommation ni avertissement alors que selon eux ils y habitent pendant plusieurs décennies.

Ces quelques exemples d'injustices démontrent à quel point notre société vit dans l'égocentrisme et vit au détriment de loi des plus forts. Les faibles sont écartées, les classes moyennes disparaissent progressivement soit on est parmi les forts et on intègre avec leur système et pratiques culturelles soit tout simplement nous sommes dans une société des démunies qui subissent des injustices comme le cas des illettrés et les analphabètes. Ces derniers sont démunies intellectuellement et mentalement c'est la raison pour laquelle ils ne sont pas loin des injustices quelles qu'elles soient.

Alors que selon l'enquête elle-même, les 99% de nos enquêtés ne sont pas en mesure de connaître leurs droits et leurs obligations vis-à-vis de la société ou même leur environnement socio-relationnel. La discussion qu'il faut porter est la manière dont on peut protéger ces personnes vulnérables et intellectuellement démunies.

En effet, dans le quartier d'Andohotapenaka l'un des quartiers du bas quartier de la ville de Antananarivo et l'une de nos zones d'intervention, le Centre de Développement d'Andohotapenaka (où CDA) abrite une direction qui assure la protection des droits et libertés de la population du quartier (ARO ZO). Cette dernière peut consulter cette branche en cas de problèmes juridiques.

Si nous transposons ce fait, l'instauration des centres d'aide et de protection des droits de l'Homme de ce type doit exister dans chaque circonscription administrative à Madagascar depuis le fokontany jusqu'aux régions et les districts pour que tout le monde ait l'opportunité de les consulter surtout en cas de problèmes juridico-administratifs, l'une des raisons de renforcement des capacités de connaissance de la loi chez les individus citoyens qui vivent en groupes.

Chapitre II : Désidéologisation de la société

La culture de non information et la dévalorisation à la politique sont les deux affirmations de la désidéologisation de la société des illettrés. Cette culture de non information entraîne des bouleversements sociocognitifs chez les illettrés car non seulement ils sont dans une aptitude cognitif très faible mais aussi, ils ne sont aptes à chercher, stocker et gérer des informations, sources de développement intra et extra personnel.

Section I : La culture de non information

La culture de non information est l'une des caractéristiques d'un pays en voie de développement car faute de moyens matériels et pécuniaires l'administration centrale n'arrive pas à couvrir les besoins d'informations du peuple. Il est ainsi important de discuter sur l'état des lieux du terrain et les issues de secours aux aléas

§-1-Etat des lieux sur la désinformation

Les états des lieux sur la désinformation de la population est alarmante non seulement chez les citoyens illettrés ou analphabètes mais aussi chez la majorité de la population. Les citoyens sont désinformés soit par manque de volonté soit par manque de capacité intellectuelle soit tout simplement par le fait du désintérêt ou par pure oisiveté.

L'observation sur terrain a montré que la moitié et même plus de nos enquêtés n'ont pas encore un poste de télévision chez eux, certains vivent encore sous l'éclairage du pétrole et de la bougie. Il existe de ce fait une concordance entre désinformation et « pauvreté », au lieu d'acheter des journaux de la presse écrite qui coûte quatre cent ariary (400Ar) la pièce, ils préfèrent acheter le « vary iray kapoaka » (instrument de mesure qui utilise la boîte de nestlé, de socolait) de ce qui implique une difficulté de flux d'informations auprès de ces citoyens.

A cause de cette immense pauvreté des gens, ils sont en dehors de toute information que ce soit politique ou social. Ils écoutent la radio qui marche encore avec des piles non chargeables ; de ce fait écouter la radio on ne le fait pas tous les jours, on doit économiser les piles pour que celles-ci finissent le mois.

En effet, si on rapproche cette idée à la notion de démocratie et de mondialisation, la pratique de ces deux termes est loin d'être réalisable, car à la base de la démocratie, la liberté d'expression est un des droits fondamentaux d'une personne alors que les citoyens ne sont même pas en connaissance de cause, la notion d'égalité est de ce fait une notion d'utopie. Comment les citoyens peuvent-ils vivre leur liberté alors qu'ils ne sont pas en mesure de connaître les informations sur leur vie quotidienne ? Les citoyens devraient avoir un minimum de besoins vitaux pour bien vivre leur liberté ce qui justifie le décalage entre le « ce qui est » et le « ce qui doit être ».

L'une des raisons de la désinformation de la population est leur manque d'ouverture caractérisé par le complexe psychologique. Cette idée reflète le non participation des illettrés et les analphabètes au débats publics. Ce cas empêche le sens de la discussion un des moyens de s'identifier, montrer son identité fait partie de la liberté d'une personne en respectant la dignité humaine.

§-2- Issues de secours

Les issues de secours sont nombreuses en ce qui concerne la dégradation de l'information dans notre société, l'efficacité de ces issues dépend de la volonté et le vouloir du peuple d'aller de l'avant et de surpasser cette impasse. En effet plusieurs options sont envisageables pour éradiquer la désinformation des citoyens mais nous allons les regrouper dans deux grandes options : La première option dépend de la volonté de chaque individu (personnel) et la deuxième dépend de la décision politique c'est – à – dire de la superstructure :

« Ce qui veut, peut », le vouloir entraîne donc le pouvoir, si nous prenons le cas de notre zone d'intervention que sont les bas quartiers de la ville de Tananarive, nos concitoyens sont démunis d'information que ce soit écrite ou de presse parlée. Actuellement, la propagation des moyens d'information sont à bon marché comme le cas des cybers café qui envahissent presque les ruelles de la ville de d'Antananarivo, les tarifs de connexions sont généralement à la portée de toutes les bourses, ces lieux permettent d'enrichir les informations des citoyens. D'un point de vue psychologique, les personnes illettrées - déjà leur situation est critique - ont des phobies sur ces lieux à cause de leur complexe psychologique. De plus, les journaux sont des matériels d'information qui garantissent la bonne application du civisme, mais l'obstacle est que nos concitoyens ont du mal à lire ces journaux et même s'ils arrivent à lire le contenu de ces presses, ils préfèrent dépenser la somme à des fins ménagères.

Une solution peut être envisagée dans ce cas, et cette perspective va en parallèle avec le renforcement et l'incitation des citoyens à entrer en groupe ou en association, les illettrés et les analphabètes peuvent être regroupés dans une association dans chaque quartier afin de leur donner des informations en lisant des journaux ou en écoutant la radio ou en regardant des informations à la télé tout en apprenant à écrire et à lire et à discuter sur les faits qu'ils viennent d'entendre ou d'écouter dans ces émissions. Cette idée peut être accomplie après la formation de ces illettrés c'est-à-dire en phase de post alpha. L'intérêt de cette conception c'est de promouvoir le civisme chez les analphabètes et de leur inculquer des valeurs et des connaissances en plus de leur formation. L'action peut être menée pendant longtemps après la formation de l'alphabétisation comme mesure d'accompagnement.

Du point de vue super structurel, l'Etat en collaboration avec ces partenaires financiers devraient instaurer un réseau pour nos concitoyens alphabètes à mettre en place une maison de culture pour ces derniers. Cette maison serait le lieu de rencontre pour ces citoyens et un lieu d'échange, elle sert aussi à l'auto sensibilisation et à l'autopromotion de l'alphabétisation de personnes illettrées.

Section II : Dévalorisation de la politique

§-1-L'indifférence à la politique

L'indifférence des personnes illettrées aux choses politiques est la suite logique de l'illettrisme, lorsqu'une personne n'est plus habilitée à comprendre ou à cerner un raisonnement, il se peut qu'il soit en dehors de tout état discursif c'est-à-dire en dehors du moule de la liberté d'expression car leur situation ne permet pas d'analyser une telle discussion, surtout politique. Primo, elles n'ont pas de connaissance de base acquise à la notion et deuxio, elles ne sont pas cultivées aux choses politiques. A leur égard la politique ne les concerne pas, elle ne concerne que les politiciens qui expriment tout le temps leurs idées et leurs opinions à la radio ou dans les journaux ou même à la télévision.

L'indifférence à la politique chez les citoyens illettrés ou alphabètes est due à la perte de leur valeur cognitive. Cette idée est surtout constatée lorsqu'on a fait les collectes de données sur le terrain. En effet, presque la majorité de nos enquêtés se dédaignent à la vie politique, leur explication tourne autour de changement de comportement de nos politiciens ou changement de mentalité des citoyens où leurs idées arrivent même au changement des

politiciens. Cette envie de changement est le reflet de l'indifférence de ces personnes à la politique.

Le centre d'intérêt de ces citoyens tourne autour non pas de la politique politicienne mais autour de « la politique du ventre » (politikan'ny kibo) que l'on a déjà évoqué plus haut. C'est une des raisons de la manipulation de ces couches de personnes en état de vulnérabilité cognitive à des fins privées ou à des fins politiques. La politique comme étant la gestion de la cité doit être comprise par nos concitoyens. Un civisme pur est basé d'abord sur la culture de la politique comme étant le fonctionnement et la gestion de la chose publique. Ces derniers devront s'intéresser à tout ce qui se passe dans leur environnement social. La contradiction à ce principe est d'ailleurs néfaste car le cas des illettrés ne permettent pas d'appliquer en bonne et due forme cette idée.

Par extension, la dévalorisation de la politique est à leur actuelle presque générale pour ne pas dire totale car au vu du constat sur terrain, les citoyens - non seulement illettrés ou analphabètes mais aussi des personnes ordinaires - délaissent la politique car pour une grande majorité des citoyens, une vraie politique qui pense à l'intérêt général est une idée fictive. Selon eux, nos politiciens d'alors et cela jusqu'à maintenant ne s'intéresse qu'à « gonfler leurs poches », les personnes vulnérables et démunies sont devenues des moyens pour arriver au pouvoir. Cela revient à l'idée de Machiavel sur l'appauvrissement des individus citoyens pour rendre le mandat politique à vie. Madagascar depuis ces cinquantenaires d'indépendance n'est pas épargné de ce gouffre comme étant l'un des aléas du développement durable de la grande île.

§-2-Conséquences alarmantes

Les conséquences sont alarmantes car la base de toute superstructure surtout étatique est le peuple. Si le peuple n'est pas bien formé ou n'est pas bien éduqué, il ne peut jamais affronter à des responsabilités civiques adéquates. Nous savons déjà que pendant ces quatre dernières années, la plupart de nos enquêtés ne vont plus voter lors des élections qui se sont déroulées. Cet exemple du non participation aux élections est l'exemple typique des conséquences alarmantes à la renonciation à la vie politique ou vie publique des peuples illettrés et analphabètes.

Cet ainsi que les gens n'ont plus le sens du respect des biens communs, la civilité et les règles du savoir vivre car ce qui leur manque est cette culture d'éducation civique qui les

rend aux débordements des cadres légitimement acceptés, nous avons vu que lors de la crise du 2009, lors des pillages dans les grandes surfaces, les penseurs et chroniqueurs politiques ont constaté que les personnes qui ont accompli ces actes illicites sont en grande majorité des gens démunis, des gens qui sont en situation de pauvreté accrue car bon nombre de ces gens proviennent des personnes des bas quartiers de la ville.

En outre le non respect des biens communs même en temps normal est une des conséquences alarmantes de cette dévalorisation de la chose publique. Pour Lechatoscar, un éditeur français qui n'a écrit qu'un seul livre sur le civisme : le civisme c'est « le respect de la chose publique » et la civilité « le respect des règles du savoir-vivre ». Cet auteur a relevé que dans les transports en commun, surtout urbain, sont le terrain des actes d'incivisme et d'incivilité les plus flagrants car ce type de transport est la rencontre et l'affrontement de diverses personnes culturellement différentes. Pour lui, le civisme c'est l'affaire de tous, il arrive que notre société se dégrade de plus en plus, la réalité actuelle n'est pas celle des temps de nos ancêtres où tout le monde vit en harmonie et avec un grand respect de soi même et celui des autres.

Faut il rappeler que nos ancêtres n'ont pas eu le sens de l'ardoise mais du moins ils arrivent à garder et à préserver la dignité de leur société.

A part ces quelques exemples sur les conséquences alarmantes sur l'incivilité et l'incivisme dans notre société qui sont d'une manière générale dues aux décultrurations cognitives des citoyens (le terme de décultruration est un terme de Levis Strauss, un anthropologue qui a pensé sur la théorie de structuralisme), il arrive que la dévalorisation de la politique puisse être expliquée par la mauvaise insertion de l'individu dans son groupe d'appartenance.

En effet, la propagation de l'incivilité conduit à un cas d'incivisme pertinent, surtout lorsque l'incivilité est d'une grande envergure et non maîtrisée par les responsables étatiques.

Le savoir vivre dans une société est la garantie de toute harmonie sociale, les gens d'aujourd'hui perd le sens de la civilité car nombreuses sont les personnes qui ne sont pas éduquées convenablement. La répartition de la population selon le niveau d'instruction par région montre à quel point la situation est très critique car dans la région d'Analambana ; les 15,6% de la population se trouve dans un état de non instruction³⁸ , contre 37,0% de la

³⁸ Enquête Périodique auprès des Ménages 2010 (EPM, 2010), Rapport Principal, INSTAT/DSM, P157.

population dans l'ensemble de la grande île de Madagascar. Ces statistiques démontrent à quel point il existe d'une grande part de la population en situation de délabrement intellectuel, ce qui par extension justifie l'abondance d'incivisme et d'incivilité à Madagascar et dans la région d'Analambana, une région d'abri des bas quartiers de la ville d'Antananarivo. Selon la même source (EPM)³⁹, la proportion des personnes classées sans instruction est plus importante chez les quintiles des plus pauvres : 55% sont en situation de sans instruction. Ces chiffres démontrent que la non instruction des citoyens se démontrent surtout dans la classe sociale des personnes les plus démunies, la plupart se trouvent dans les bas quartiers de la ville de Antananarivo d'où l'importance d'une étude approfondie sur le phénomène d'illettrisme et d'analphabétisme.

De ce fait, il n'est plus étonnant de constater que l'incivilité et l'incivisme ont des effets néfastes dans la société tananarivienne d'aujourd'hui car plus les citoyens sont en état de délabrement cognitif et plus ils perdent le sens de la civilité et du savoir vivre. Ils commencent à vivre tout simplement au détriment des besoins quotidiens non plus au détriment du social car pour eux, la question de civilité et de civisme ne leur concerne pas. Ce sont des actes pour les personnes qui ont de la classe et de la qualité de vie.

D'ailleurs, par le fait du calcul la majorité de la population de région d'Analambana est en majorité habitants d'Antananarivo ville et la population des bas quartiers de Tananarive constituent presque les 45% de la population de la ville des mille. Ce qui constitue un élément d'effectif important dans le cadre de mode de vie, de manières de pensées et d'une manière générale de la vision globale très distincte par rapport aux autres quartiers.

Chapitre III : Effervescence des violences symboliques

Ce chapitre est la continuité directe sur la désidéologisation de la société, la notion de violence symbolique est une notion Bourdieusienne qui décrit la domination des personnes en rapport avec leur statut social, des propos injurieux sont les violences fréquemment subies par nos enquêtés, et le constat du terrain lui – même a démontré un taux élevé de non connaissance des normes chez eux provoquant la manifestation de ces violences.

³⁹ IDEM, P.18

La mise en œuvre de l’alphabétisation comme une formation autonomisante est une voie de résolution de ce fléau.

Section I : Propos injurieux fréquents

Avant d’entrer dans le vif du sujet sur les symptômes des violences symboliques sur le terrain (bas quartiers de la ville de Tananarive), il est important de parler de cette conception de Pierre Bourdieu (avec son bref bibliographie) qui détermine la domination des classes en tant que controverses sur la démocratie.

§-1-La violence symbolique : conception Bourdieusienne

Pierre Bourdieu est né le 1^{er} août 1930 à Denguin France, il est décédé le 23 janvier 2002 à l’âge de 71 ans à Paris France, un sociologue français qui a suivi une formation à l’école normale supérieure et a eu une agrégation de philosophie. C’est un sociologue d’après guerre, il a influencé l’idéologie française avec sa vision déterministe du social.

Son œuvre sociologique est dominée par une analyse des mécanismes de reproduction des hiérarchies sociales. Bourdieu insiste sur l’importance des facteurs culturels et symboliques dans cette reproduction et critique le primat donné aux facteurs économiques dans les conceptions marxistes. Il entend souligner que la capacité des agents en position de domination à imposer leurs productions culturelles et symboliques joue un rôle essentiel dans la reproduction des rapports sociaux de domination. Ce que Pierre Bourdieu nomme la *violence symbolique*, qu’il définit comme la capacité à faire méconnaître l’arbitraire de ces productions symboliques, et donc à les faire admettre comme légitimes, est d’une importance majeure dans son analyse sociologique.

L’œuvre de Bourdieu est ainsi ordonnée autour de quelques concepts recteurs⁴⁰ : *habitus* comme principe d’action des agents, *champ* comme espace de compétition sociale fondamental et *violence symbolique* comme mécanisme premier d’imposition des rapports de domination.

En effet, la conception Bourdieusienne sur la violence symbolique est une conception d’inspiration marxiste. En 1970, Pierre Bourdieu a adapté cette idée de Marx dans le contexte contemporain de l’époque surtout à l’assimilation des contradictions qui existent

⁴⁰ Site Google sur la bibliographie de Pierre Bourdieu

entre la notion de la démocratie et ses diverses contradictions avec la problématique de la reproduction des inégalités de classes et de la domination. La grande problématique pour lui est de savoir pourquoi la société de l'époque - et cela jusqu'à maintenant- a légitimé la notion de démocratie alors que celle – ci est une notion qui parvient à la domination ? Et qui se trouve en contradiction avec le fameux principe d'égalité.

En effet, la violence symbolique est non assimilable à la violence physique, elle constitue un fait plus abstrait. La violence symbolique repose sur la méconnaissance comme moyens de domination, elle se manifeste sur les diverses facettes de la vie d'une personne ou d'un groupe. Le rapport entre dominé et dominant existe et cela en contradiction avec le principe de liberté. L'exemple de Bourdieu est le phénomène de l'éducation scolaire qui piétine l'éducation familiale ; il parle de sanction d'un capital culturel transmis par la famille et l'école ne fait que perpétuer la domination sociale qui aboutit à la reproduction des inégalités, donc la domination des personnes culturellement les plus démunies. La violence symbolique est pour Bourdieu est d'origine sociale et le fruit de la structure sociale elle-même. Bourdieu a conclu dans ce cas que la pédagogie est une « violence dont la spécificité réside en ce qu'elle parvient à se faire oublier comme telle » (1970). La responsabilité des institutions et des dirigeants ne semblent pas écarter face à ce phénomène de violence symbolique parce qu'elle est un concept permettant qui explique les processus de domination et les injustices sociales.

La violence symbolique est un fait inégalitaire que les acteurs sociaux n'ont pas la conscience de le voir car celle-ci se présente la plupart des cas comme une infinité de fait étant donné qu'elle est la représentation des inégalités.

En effet, La notion de violence symbolique renvoie à l'intériorisation par les agents de la domination sociale inhérente à la position qu'ils occupent dans un champ donné et plus généralement à leur position sociale. Cette violence est infra-consciente et ne s'appuie pas sur une domination intersubjective (d'un individu sur un autre) mais sur une domination structurale (d'une position en fonction d'une autre). Cette structure, qui est fonction des capitaux possédés par les agents, fait violence car elle est non perçue par les agents. Elle est donc source d'un sentiment d'infériorité ou d'insignifiance qui est uniquement subi puisque

non objectivé. La violence symbolique trouve son fondement dans la légitimité des schèmes de classement inhérent à la hiérarchisation des groupes sociaux.

§-2-Violences symboliques chez les illettrés

Les divers bas quartiers de la ville de Tananarive est en quelque sorte le terrain des violences symboliques vraiment constatées que ce soit illettrés ou non, des violences symboliques existent que ce soit à l'intérieur ou à l'extérieur du groupe social.

De ce fait, il faut partir de la définition de Bourdieu sur la conception, la domination interpersonnelle existe dans cette société de bas quartier de la ville de Tananarive, la population est d'une manière générale sans instruction, la manipulation de cette couche sociale est très fréquente dans divers contextes sociopolitique de la nation, on a déjà avancé l'exemple de la manipulation politique subie par ces citoyens lors des divers événements de soulèvements populaires à Madagascar.

Les illettrés et analphabètes enquêtés subissent des violences dans leur vie de tous les jours, presque les quatre vingt pour cent (80%) de ces enquêtés sont victimes de ces violences. La plupart des cas, ils sont victimes d'inégalités sociales, de domination et de maltraitance de la part de personnes extérieures à leur groupe ou entre eux mêmes.

Les exemples sont nombreuses mais les plus évoquées sont le fait que partout où ils vont apparemment mal habillées timides etc. ils essaient de les escroquer, dès qu'ils entrent dans un bureau administratif quelconque, et surtout lorsqu'ils ne sont pas accompagnés, ils subissent des diverses inégalités de la part des responsables car ils constituent des personnes à charge et ils freinent ou ralentissent le fonctionnement de l'administration (ex : lorsqu'ils entrent dans un bureau pour des tâches administratives ,non accompagnées par une personne, ils ne comprennent pas le fonctionnement administratif, les responsables doivent leur expliquer beaucoup de formalités si non ils sont trompés et abusés par des personnes extérieures à leur société).

A part cela, le statut des illettrés incite les gens à leur imposer des propos ou des dominations abusives. Ils arrivent que les 89% des illettrés et analphabètes -s'ils travaillent- sont payés dérisoirement car leur CSP en général est parmi les petits ouvriers qui ne travaillent pas à plein temps. Les 90% de ces personnes se situent dans le quintile des plus pauvres (les femmes sont la plupart des laveuses des linges et les hommes travaillent en général dans un chantier temporairement ou ce sont des « des constructeurs de briques »

surtout les gens du quartiers d'Andohotapenaka si non ils sont des marchands ambulants ou des marchands informels du marché d'Isotry .

Les enquêtés sont, d'une manière générale, en situation d'injustice et de mauvais traitement car les gens les surnomment « des personnes de LALA SY NORO » cette expression sous-entendent une idée péjorative qui qualifient les gens illettrées et analphabètes comme des gens des sujets à moquerie.

Section II : Processus d'autonomisation de l'acteur difficile

Cette expression de Gandhi illustre ce qu'Autonomie veut dire : « Vis comme si tu devais mourir demain. Apprends comme si tu devais vivre toujours », l'autonomie, avec la liberté et l'initiative sont les trilogies de la progression personnelle ou sociale. Mais ce qui nous intéresse c'est la problématique du départ concernant l'autonomisation de ces personnes face à leur vie quotidienne. Cette problématique est difficile à résoudre vue la situation de ces derniers. Ces acteurs sociaux sont des personnes en situation difficile, cette difficulté de ces acteurs est déjà symboliquement révélatrice de l'être cela est générateur d'injustices sociales. Les processus d'autonomisation de ces personnes sont à l'ordre de la discussion qui indique leur volonté de sortir de l'impasse avec des stratégies adéquatement applicable sur le terrain d'où une recherche d'une stratégie d'insertion appropriée.

§-1-Alphabétisation : une formation « autonomisante »

Les processus d'autonomisation est un processus de développement qui s'intègre à la fonctionnalité des personnes en situation difficile. L'alphabétisation étant en outre un de ces processus qui rend que les alphabètes soient guéris de leur repli sur soi. Le processus d'alphabétisation est un processus qui suit des règles universelles mais il peut être calqué ou modifié selon la réalité du terrain.

Avant toute chose, le processus d'alphabétisation est une méthode qui demande de la volonté et du courage de la part de celui qui veut la poursuivre. Ainsi le premier besoin de

ce processus est un besoin psychologique car l'autonomie comme son corollaire indépendance, s'arrache ou tout au moins cela s'acquiert mais non pas acquise facilement la raison d'une grande initiative et de bonne volonté de la part de l'apprenant et de la part des éducateurs de ces personnes en situation difficile. ; Portine, un auteur et écrivain français, a écrit : « la préparation de l'autonomie, c'est d'apprendre à apprendre⁴¹ ».

L'autonomisation de personnes illettrées est difficile car ils existent beaucoup de contraintes de leur part et de la part des éducateurs et les centres qui accueillent ces personnes :

D'une part, la majorité des contraintes existe chez les apprenants car d'après nos entretiens avec les divers responsables de divers centres d'alphabétisation ; la première contrainte des apprenants est la contrainte temps. Cela a été prouvé par les enquêtes menées auprès des illettrés lorsqu'on leur a posé la question selon laquelle « comment vous vous organisez votre vie de tous les jours avec la poursuite de la formation? » ; la majorité de nos enquêtés ont du mal à suivre la formation à cause de leur emploi du temps qui se chevauche, la plupart des cas, nos enquêtés devront faire des tâches ménagères, des petits boulots avant d'aller au cours d'alphabétisation, une des raisons de non concentration des apprenants car leur état d'esprit s'envole même s'ils sont présents et assidus à la formation, il arrive qu'ils ont la tête ailleurs. Ils devront penser à leurs revenus de tous les jours, les tâches ménagères, les problèmes conjugaux, car beaucoup de nos enquêtées quittent la maison pour aller à la formation en cachette sans l'aval de leurs maris pour cause de jalousie ou autres problèmes liés à la vie conjugale.

Par la suite, ce qui empêche l'autonomisation des personnes illettrées est d'ordre pédagogique car certains éducateurs n'ont pas la vocation à faire le travail et certains enquêtés s'en plaignent ce que certains enquêtés plaignent. Ce problème est lié au problème de manque de formateur compétent car le salaire d'un formateur en alphabétisation est minime ou même moindre disait un des formateurs et responsable du projet catholique sur l'alphabétisation dans les bas quartiers de la ville siégeant à Anatihazo Isotry ; Mr. Bernardin. Le travail de formateur n'intéresse pas les gens surtout les jeunes car non seulement c'est un travail difficile mais aussi un travail moins rémunérateur. Cela renvoie à la volonté et à l'initiative , ces deux perspectives sont recommandées non seulement aux apprenants mais aussi aux formateurs, et cela constitue déjà un acte de civisme. Car si nous voulons

⁴¹ Site Google sur l'autonomie

développer notre pays, nous devrons agir et réagir dès maintenant, l'éradication de l'analphabétisme devrait être le devoir de tout le monde si non, la pauvreté persiste à rester dans la grande île.

D'autre part la contrainte matérielle est une des contraintes du non aboutissement de l'alphabétisation en bonne et due forme. Selon un entretien avec le responsable du centre Tsiry Anosibe, un des centres qui œuvrent pour l'autonomisation des jeunes du quartier par le biais de différentes actions qu'ils mènent, le centre se divise en plusieurs branches d'activités, la branche hôtellerie et pâtisserie octroient de cours d'alphabétisation car bon nombre de ces jeunes n'ont pas la capacité de lire ni écrire. C'est ainsi que la situation de ces centres se trouvent en situation d'incertitude car même si ce centre collabore étroitement avec l'ONG ATD QUART MONDE, ils ont des difficultés à faire marcher en bonne et due forme le centre car les apprenants sont dotés de fournitures scolaires avec la distribution des outils de PPN (Produit de Première Nécessité) en guise de motivation. Parmi les quarante et deux enquêtés (42 enquêtés), cinq (5 enquêtés) sont issus de ce centre ils sont tous des jeunes démunis du quartier d'Anosibe.

§-2-Stratégies d'insertions appropriées

La recherche de stratégies en matière des acteurs en situation difficile n'est pas chose facile car face à leurs situations, il arrive que leur champ de vision limite la progression du processus d'autonomisation c'est ainsi que les éducateurs sociaux et les formateurs doivent avoir la vigilance et doivent avoir un esprit d'ouverture de grande importance. L'entretien avec les formateurs nous a permis de voir sur le terrain la pratique de l'alphabétisation ; le projet d'alphabétisation suit un processus universel, c'est ainsi qu'au cours de ce processus les formateurs et apprenants doivent être formés, conscients et motivés par l'action car celle – ci est une action qui poursuit des buts nobles dans le développement de la personnalité de l'individu et le développement de la société.

-La pré – alphabétisation ou pré-alpha est la première phase de ce processus : c'est une étape très importante au cours de laquelle le concepteur du projet doit mettre en place les outils nécessaires au projet que ce soit documents ou matériels mobilisés et immobilisés. Cette étape sert aussi de faire une prise de conscience du problème vis-à-vis des analphabètes, il appartient au promoteur de convaincre ainsi les personnes analphabètes, il faut les sensibiliser de la gravité de leur situation envisageant une action de mise en œuvre. Pour les cas des bas quartiers de la ville de Tananarive, cette première est la phase la plus

difficile pendant la réalisation du projet catholique sur l’alphabétisation car bon nombre des citoyens veulent rester dans leur situation initiale faute de temps ou à cause de l’oisiveté et de paresse. Parmi les six cent vingt et Cinq (625) recensés analphabètes dans le quartier d’Anatihazo Isotry et ses alentours, seulement les 35% de ces personnes se sont inscrits au cours de l’alphabétisation soit 219 analphabètes, et parmi ces 219 personnes analphabètes seulement les 25% sont arrivés jusqu’au bout de la formation soit environ entre 35 et 36 analphabètes par an pendant les cinq années d’existence du projet , beaucoup d’entre eux déguerpissent petit à petit à la formation.

-L’action d’alphabétisation proprement dite, avant de parler de l’action de cela, il faut souligner tout d’abord qu’il existe plusieurs types d’alphabétisation ; l’alphabétisation traditionnelle qui suit tout simplement l’objectif de la déclaration des droits de l’Homme et des citoyens en 1948 qui indique la maîtrise de la lecture et de l’écriture pour tous les citoyens ou même pour l’humanité. Par la suite, l’alphabétisation fonctionnelle vise une acquisition de la lecture et écriture comme moyens d’acquérir de nouvelles compétences pour améliorer l’existence de ces citoyens. Les deux types d’alphabétisation se différencient selon leur objet et selon leur objectif. Par ailleurs, en ce qui concerne le cours d’alphabétisation proprement parler, il met en évidence la présence des « alphabétiseurs », des personnes qui se chargent de la conduite de l’alphabétisation, et les « apprenants » qui sont les personnes qui veulent former.

En outre, nombreux sont alors les méthodes d’alphabétisation qui peuvent être pratiquées, ainsi il existe au moins 500 méthodes pédagogiques en matière d’alphabétisation. Mais nous essaierons tout simplement de retracer quelques exemples sur les méthodes d’apprentissage de l’alphabétisation : primo, il existe ce qu’on appelle la méthode dite « syllabique » qui est une méthode d’apprentissage des lettres en commençant avec les syllabes puis avec des mots et en suite avec une phrase. Cette méthode est surtout appliquée en Afrique à cause de l’application de langue française dans presque la majorité de ces pays. Deuxio, la méthode analytique qui est une méthode un peu avancée constituant à découvrir dans une phrase un mot clé et une syllabe clé. Tertio, la méthode dite globale est la troisième méthode qui consiste à voir des groupes de mots dont on connaît le sens et la phrase. Les alphabétiseurs du projet catholique sur l’alphabétisation pratique dans la plupart des cours la première méthode.

Les méthodes sur l'alphabétisation font partie intégrante des stratégies d'insertion des personnes illettrées car ces derniers doivent être traitées d'une autre façon que ceux des gens ordinaires qui ont franchi les bans de l'école. Les concepteurs et alphabétiseurs doivent prendre soins de leurs approches pour ne pas entraîner une fuite chez ces personnes.

Le but ultime de ses stratégies est d'en faire aux analphabètes et illettrés des personnes qui sont autonomes après la formation que ce soit dans leur vie quotidienne mais aussi dans leur avenir car nous savons que le problème de notre société dans quelques décennies n'est plus non seulement la résolution des problèmes d'analphabétisme mais aussi des problèmes liés à la non maîtrise des outils de la TIC qui commence actuellement à prendre une place très importante dans notre vie de tous les jours. Selon le psychologue Herbert Gerjuoy, *"L'illettré de demain ne sera pas celui qui n'a pas appris à lire. Ce sera celui qui n'a pas appris à apprendre."* Cette idée est le tracé de la forme d'autonomisation d'une personne dans un concept d'autodidacte car le savoir ne reste pas cantonné sur le banc de l'école ou seulement au cours de l'alphabétisation commençante après l'école ou dans le domaine de l'alphabétisation

-Voilà pourquoi, il est important de bien maîtriser la troisième phase de l'alphabétisation qu'est la « post alpha ou post alphabétisation », cette phase a une importance capitale dans réalisation de l'autonomie de la personne car elle permet à l'analphabète ou à l'illettré de continuer l'acquisition des pratiques et d'approfondir les données pendant la formation. La poste alpha devait être préparée pendant la phase du pré-alpha. Elle assure la pérennisation des acquis et elle permet à l'analphabète à l'accession à d'autres compétences ou d'autres activités pratiques. L'auto éducation commence ici car les illettrés et les analphabètes doivent petit à petit à apprendre tout seul dans les exercices pratiques, ces exercices peuvent être des exercices qui stimulent les acquis en se basant sur des travaux pratiques comme les broderies et les boiseries proposées par certains des centres qui accueillent les analphabètes et les illettrés. Concernant l'accueil et la fonctionnalité de ces centres, pendant la collecte de données les apprenants sont en majorité satisfaits des services octroyés par ces centres respectifs. Après la phase de post alpha, les apprenants vont affronter leur vie de tous les jours avec les bagages acquis pendant l'alphabétisation ; la discussion sur l'évolution de ces personnes après la formation de l'alphabétisation soulève la discussion sur la théorie du destin d'exception que nous avons une occasion de reparler dans la troisième partie de cette recherche.

**PARTIE III : DEFIS DE L'EDUCATION
DEMOCRATIQUE**

Les défis de l'éducation démocratique sont nombreux selon que la problématique de départ pose la question sur le pouvoir du peuple illettré, le pouvoir ne vient pas tout seul comme on a évoqué dans les chapitres précédents, les paradigmes sur l'éducation rentrent en ligne de compte (chapitre I) et doivent être remises en cause surtout si nous voulons une démocratie digne de ce nom, le peuple désinformé et désidéologisé est étranger face à cette notion de démocratie d'où la nécessité d'un apport de l'alphanumerisation (chapitre II) qui permettra de réduire ou tout au moins d'anesthésier cette phagocytose sociale, mais avant d'opter sur les grands moyens, les bases de la superstructure doivent être solides par le biais de l'école comme moyen d'apprentissage sur la démocratie (chapitre III) et que les organismes et organisations deviennent des terrains pratiques sur la notion (chapitre IV) avec l'appui des mass medias et la moralisation de la vie publique (chapitre V).

Chapitre I : Les paradigmes de l'éducation démocratique

L'éducation des citoyens est une tâche très complexe, elle demande la solidarité de tout en chacun pour aboutir à la véritable éducation citoyenne digne de ce nom, divers changements sont envisageables surtout dès qu'il s'agisse de la société sous développé comme la notre, il est important de mettre en place une culture d'enseignement adéquate, avec un renforcement de l'éducation civique pertinent, qui tend à ce que l'éducation suive un programme d'enseignement préparant déjà les jeunes citoyens à affronter la société démocratique actuelle dans un esprit de malgacheité.

Section I : La culture de l'enseignement

La culture de l'enseignement qu'il faut véhiculer pour aboutir à l'application d'une véritable démocratie est la culture démocratique, il est donc évident d'en discuter sur ses fondements pour pouvoir les appréhender dans le sens où cette culture devient une culture citoyenne.

§-1- Une Pédagogie d'approche

Faire inculquer dans l'esprit des gens ce que c'est la démocratie demande une approche pédagogique concrète, surtout dans le cas de notre terrain d'intervention, les trois quartiers que nous avons choisis démontrent une vulnérabilité cognitive vraiment flagrante. Le souci des intellectuels face à ce fléau est cependant visible car en matière de la démocratie, les gens ne sont pas en connaissances de cause ; ils ne participent pas à la vie collective de leur quartier ni même de leur nation, dans ce cas la mise en œuvre d'une pratique de pédagogie d'approche efficace pour les citoyens est nécessaire pour qu'ils puissent s'informer et informer des problèmes majeurs qu'ils rencontrent. L'enseignement civique longtemps vulgarisé doit être opérationnel.

Dans cette perspective, nous devons être méthodique, les méthodes d'approche en cas de vulnérabilité sont nombreuses mais nous pencherons à traiter la méthodologie traditionnelle sur l'approche participative en vue de sensibiliser et de véhiculer la démocratie chez les individus en situation d'illettrisme ou d'analphabétisme. Leur statut ne correspond pas au statut des gens ordinaires qui sont scolarisés et éduqués. La meilleure façon d'approcher ces citoyens est de leur intégrer dans une association ou mouvement, nous avons l'occasion de reparler de cela ultérieurement. Mais ce qui nous concerne actuellement, c'est de mettre en exergue une vision globale sur les pédagogies et les approches adéquates permettant d'éduquer ces classes citoyennes en situation d'instabilité intellectuelle. Ainsi, les catégories d'approches sont les suivantes : Comme ils sont en situation d'illettrisme et d'analphabétisme, on doit employer des méthodes pratiques ou semi pratiques pour leur inculquer des informations ou des connaissances précises, par exemple l'ONG Aide et Action véhicule actuellement la méthode de « REFLECT » (Regenerated Freiren Literacy Through Empowering Community Tecnics) pour transmettre le savoir chez les individus analphabètes, cette méthode consiste à pratiquer et à démontrer avec des gestes et des outils la transmission du savoir comme dessiner ou démontrer à l'aide des objets réels le message que l'on veut transmettre ; cette méthode est employée dans diverses zones d'intervention de l'ONG en particulier dans les régions du sud de Madagascar où il existe encore une statistique

prépondérante sur l'illettrisme. Si nous transposons cette méthode pour inculquer la valeur de la démocratie avec ses composantes à nos concitoyens illettrés des bas quartiers de la ville, nous pouvons par la suite faire une simulation de la méthode comme par exemple dessiner une maison carcérale pour leur montrer la situation de non liberté ou une assiette vide séchée et rouillée à côté d'une ardoise pour leur montrer la faim qui peut être traduite comme la faim de connaissance cela peut être un exemple vulgaire mais on peut le pratiquer pour nos concitoyens qui sont en situations de dénuement intellectuel mais qu'on ne peut les exclure de notre société.

Une deuxième approche peut aussi être efficace mais celle-ci est une approche à long terme et à posteriori, elle consiste à grouper et regrouper les gens de la même situation dans une association ou mouvement pour qu'ils ne se sentent pas tout seul. Le regroupement de ses individus dans une association leur permet de briser le seuil de la solitude et de l'exclusion, car en voyant ses camarades ils se sentent qu'ils ne sont pas abandonnés. Cette association brise ainsi le cercle de la solitude et du coup crée le lien social. On peut leur inculquer la valeur humaine, le sens de la liberté, les défenses contre toutes injustices auxquelles ils ont été victimes d'auparavant.

Ces deux pratiques semblent être pragmatiques mais comme toute approche il existe toujours des limites, comme le refus chez les citoyens d'admettre son statut ou tout simplement les personnes concernées se complaisent dans l'oisiveté ; ce qui valide bien l'hypothèse de travail des voyageurs ou des administrateurs, des explorateurs, des colons selon laquelle les malgaches sont paresseux.

§-2- La notion de libéralisme

Dans cette rubrique, la question qu'on doit poser est de savoir qu'entend-on par libéralisme ? La notion de libéralisme va de paire avec le credo de l'économie libérale qui : « tout se vend tout s'achète le monde va de lui-même », selon Michel Lobrot, est libéralisme : « un relâchement à l'intérieur d'un système autoritaire, qui devient à la fois moins extensifs en ce sens qu'il ne prévoit plus tous les actes des autres ; et moins intense qu'il affaiblit ses menaces⁴² »

On ne peut concevoir l'idée de la démocratie sans ce libéralisme, car la participation des citoyens, son consentement en dépend, à l'opposé du libéralisme le statut d'un Etat

⁴² MICHEL LOBROT, « Pour ou contre l'autorité », Gauthier, Villars 1973.

autoritaire qui n'accepte pas que les citoyens soient en mesure de vivre leur liberté mais tout doit être organisé et autorisé par l'Etat, la notion d'intimité ou du privé n'existe pas. D'ailleurs, la notion de liberté longuement discutée dans la première partie est la base de ce libéralisme démocratique. La politisation de la vie sociale est un effet direct de ce libéralisme démocratique, tout est donc politisé, cette politisation submerge toutes les administrations de la nation et cela constitue la faille de la politisation et le libéralisme en démocratie car comme exemple il existe des administrations ou des secteurs administratifs qui sont insusceptibles de la politisation à outrance pour ne pas citer que l'administration sur l'enseignement alors qu'en principe l'administration éducationnelle ne doit pas être politisée. L'exemple classique est le cas du ministère de l'éducation ou de la recherche à Madagascar qui change tout le temps de ministre ou d'administrateur ce dernier change à tout moment la politique éducationnelle, ce qui n'est pas sans effet cognitif et sans effet sur les trajectoires scolaires. Ce qui diminue la capacité des jeunes citoyens à Malagasy.

Par conséquent, les programmes éducationnels à propos de l'éducation civique changent avec le régime en place, au temps de Ratsiraka, on a même supprimé cette étude sur le civisme.

Les impacts du libéralisme dans l'esprit civique des citoyens sont des facteurs non négligeables car le vent du libéralisme est incontournable pour les pays du monde entier et les pays pauvres ne peuvent pas surpasser ce cas. Celle-ci pour en venir à la remise en cause de la liberté et l'égalité tant véhiculées par la notion car c'est là que pose le problème majeur de la pratique de la démocratie qui prône paradoxalement l'esprit élitiste, le cas est flagrant dans les recrutements des fonctionnaires l'égalité devient une simple théorie non appliquée. Pour expliquer plus clairement la situation il y a donc une contradiction manifeste entre le réel et la théorie démocratique sur le libéralisme, en fin de compte ce n'est pas tout le monde qui a le droit d'accéder aux diverses responsabilités de l'Etat mais il s'agit des catégories des gens ou groupes d'individus sociaux, on n'est pas loin de la théorie de la reproduction bourdieusienne. Ainsi, la redynamisation de l'administration publique n'est pas chose aisée. Par-dessus tout le peuple connaît un taux élevé d'illettrisme et d'analphabétisme donc beaucoup parmi nos concitoyens n'arrivent pas à suivre la course à l'ascension sociale dans un système qui se veut néolibéral et démocratique et ce faute de connaissance et de moyens.

L'éducation citoyenne sur le libéralisme s'avère alors difficile, un peuple qui est presque désinformé, qui est proche de l'esprit inculte alors que face de tout cela une société de perfectionnement d'élitiste et pragmatiste émerge la société malgache actuelle. Si on prend

la statistique antérieure, nous constatons que beaucoup de gens sont en dehors du moule démocratique, la réinsertion de ces gens là s'avèrent alors difficile.

§-3- valorisation du pluralisme idéologique

Le pluralisme démocratique est l'une des conditions de la démocratie, cette condition est sine qua non si on veut établir un véritable système démocratique, l'ambigüité de la notion est une cause de refus sur la discussion, il est vrai que la notion de pluralisme est une vaste notion et compliquée, mais elle fait partie intégrante d'une société démocratique puisque ce sont les opinions des citoyens qui priment en tant que détenteur du pouvoir , la raison pour laquelle on ne peut nier sa légitimité. Dans un Etat démocratique, la liberté des citoyens a une importance capitale d'où le respect du pluralisme en la matière avec le droit d'expression. A Madagascar, si chacun a une portion d'idéologie différente, on a donc vingt millions de microidéologies différentes qui s'entrechoquent.

La première expression en matière de pluralisme d'idées est le respect de la coexistence et de cohabitation entre plusieurs idéologies que ce soit politique, culturelle, cultuelle ou même matérielle. Dans cette perspective, les citoyens sont les maîtres leur choix idéologique, la garantie de cette liberté d'expression est l'effectivité de la loi avec des règles juridiques adéquates et effectives. Mais comme nous avons vu plus haut dans le chapitre sur l'analyse quantitative, nombreuses sont les personnes qui ne sont pas à l'abri de la situation, certaines personnes vivent tout simplement, certaines refusent carrément la notion pour cause de non information ou tout simplement pour cause d'oisiveté intellectuelle.

Il est clair que sur le terrain d'intervention, beaucoup de citoyens n'ont même pas d'idées ou d'opinions face à la politique. Leurs centres d'intérêt tournent autour de la « politique du ventre » ou littéralement en malgache « politikan'ny kibo » la notion de politique leurs sont indifférentes surtout la politique politique qui demande un effort intellectuel poussé, certaines fuient toutes discussions quelle que soit sa nature faute de connaissance et d'information. En principe, dans une société démocratique que ce soit au niveau macro ou micro sociologique, toutes prises de décisions doivent avoir l'aval de la collectivité, chacun doit avoir le moyen de s'exprimer que ce soit par les élections - des moyens indirectes – ou tout simplement par la prise de parole lors des réunions collectives, ou dans les ondes radios ou émissions télévisées qui nécessitent la participation directe des téléspectateurs - des moyens directes - dans chaque circonscription de base comme le fokontany ou la commune ou même dans la zone nationale ; dès lors les citoyens ne sont pas en mesure de comprendre

ou d'analyser leur situation même leur environnement le plus proche. La notion de pluralisme se trouve donc mise en jeu. Ainsi l'aboutissement du pluralisme idéologique se trouve aussi critique, car la tolérance et la compréhension n'existe pas ou existe mais timidement. Le sens du respect du bien commun se trouve anéanti car les citoyens sont en état de méconnaissance sur l'importance de ses valeurs. L'exemple significatif est l'exemple de la destruction des biens publics lors des diverses manifestations politiques (le soulèvement populaire de 2009, 2002, 1991, 1972) ou même en temps normal certains citoyens ne respectent même pas ces biens commun pour une cause ou une autre. Pour valoriser ainsi la notion de pluralisme idéologique, on doit mettre en exergue la notion de l'éducation citoyenne concrète qui retrace la ligne directrice vers une éducation citoyenne de proximité et d'effectivité. A commencer dans la famille nucléaire qui est un terrain de commencement pertinent pour un individu car nous savons que la famille malgache est en général une famille nombreuse et chaque élément familial (père, mère, sœur, frère) et toute la fratrie a ses propres opinions sur un sujet quelconque, la notion de débat doit commencer dans la famille mais avec le respect du droit d'aînesse le symbole de la hiérarchisation sociale malgache.

Section II : Education Civique pertinente

Une éducation civique oblige les citoyens à connaître la typologie sur le civisme pour aboutir à une quête de civisme opérationnel garantissant l'application de la démocratie en bonne et du forme.

§-1-Les types du civisme

Les civismes se distinguent d'une manière générale par leur application que par leur éthique, il existe cependant plusieurs types qui sont peut être contradictoire ou complémentaire, tout civisme doit aboutir à une éducation adéquate, l'éducation des citoyens repose sur le fait du civisme. Ainsi, on distingue de ce qu'on appelle le patriotisme au civisme et le solidarisme. Ces trois termes sont d'une manière générale complémentaire.

-Le patriotisme, étymologiquement le sens de ce qu'on appelle patriotisme est cet amour de la patrie qui définit comme étant le patrimoine ou l'héritage des vivants et morts d'une terre natale, ceci doit enracer dans la filiation et la fidélité de chaque citoyen. Les Malgaches d'alors ont été l'exemple pertinent sur le patriotisme, nous nous en souvenons peut être les événements historiques de 29 Mars 1947 que l'on commémore chaque année. Avec la

démocratie le sens du patriotisme perd son sens, car il existe une forte contradiction entre les composants du patriotisme et ceux de la démocratie, ce dernier exige un sentiment ou même une passion de la patrie même sans contrepartie pécuniaire, la démocratie quant elle souffle avec le vent de l'individualisme, le libéralisme et surtout le mercantilisme ; ce qui dévie la trajectoire du patriotisme car au lieu de faire un acte patriotique le citoyen ne pense qu'à sa propre personne et cela d'une manière excessive , on revient alors à ce que MALSON a appelé « la logique de l'action collective » pour décrire l'état d'une personne qui cherche un profit personnel dans les déterminants des actions collectives, en démocratie ce n'est plus le sentiment de patriotique qui impose mais l'individualisme à outrance. Tout le monde subit le joug du principe du libéralisme selon lequel « tout se vend tout s'achète le monde va de lui-même ». Les principes démocratiques diminuent le sentiment du patriotisme car un patriote est celui qui est prêt à mourir pour sa patrie, nous connaissons peut être les emblèmes mondiales en la matière comme Hochi Min au Vietnam ou Nelson Mandela en Afrique du sud (avec ses 27ans d'emprisonnement), Jean Ralaimongo pour le cas de Madagascar ou le pasteur afro-américain Luther King aux Etats-Unis. Ces noms là préfigurent parmi tant d'autres pour cause de patriotisme.

-Le civisme à proprement parler se distingue en évidence en trois formes ; le civisme institutionnel, le civisme politique et en fin le civisme solidariste, ce dernier type sera traité à part car son contenu met à penser que le solidarisme fait partie à la fois du civisme et du patriotisme. **Le civisme politique** est considéré comme la conception idéologique exclusive de la recherche du bien être pour la nation, le terme civisme politique est le sens inévitable de la notion de pouvoir que nous avons traité longuement antérieurement. Le civisme politique a un principal but celui de donner une vie meilleure aux citoyens par rapport au pouvoir qui lui soit conféré. Le goût du perfectionnement social, la valeur de la justice et l'équilibre entre les citoyens sont les mots d'ordre de la notion sous l'égide de la loi, le terme : « la fin justifie les moyens » est donc de rigueur, et celle-ci constitue la caractéristique du civisme politique. **Le civisme institutionnel** se concentre sur la pratique d'Etat comme étant la structure, cette idée reflète l'idée de J.J.Rousseau sur le contrat social que nous avons aussi eu l'occasion d'en discuter. Ce type de civisme transcrit la relation des Hommes organisées et régis par la loi avec une charte de la connaissance du devoir et des droits des citoyens. L'éthique du civisme institutionnel se réfère sur le préalable à toute discussion qui respecte certaines valeurs comme la liberté, égalité, fraternité, qui ne sont contradictoire tant sur l'application que sur la conception.

-Le civisme solidariste ou le solidarisme, le principal objet de ce type de civisme est le « binôme entre communauté et personnes ». On a mentionné tout à l'heure que le solidarisme fait partie du civisme car il concerne aussi bien l'Etat que le pouvoir et la nation. Il fait partie du patriotisme car on ne peut pas nier que le patriotisme demande un solidarisme effectif. Mais en tant que civisme le solidarisme est la conscience d'appartenir à un groupe social déterminé, à un réseau de relation et chaque citoyen a la volonté d'approfondir d'améliorer cette relation. L'exemple précis en la matière ce sont les groupements sociaux qui existent à Madagascar caractérisant les natifs de chaque région de l'île, le terme « *teraky ny faritra...* », Exprime l'idée véhiculée dans cette forme de civisme (régionalisme) .

§-2-Une quête vers un civisme opérationnel

La quête d'un civisme opérationnel repose sur deux pôles ; d'une part le rôle de l'Etat et d'autre part le rôle des entités concernées tout en étant disposé de faire développer la nation et les citoyens qui la composent. La difficulté que peut revêtir cette quête est l'existence de plusieurs maux sociaux comme l'illettrisme et l'analphabétisme. Nous avons vu ce fait aussi bien sur le plan qualitatif que quantitatif, le nombre élevé d'illettrés et analphabètes, l'environnement social de ces citoyens ne permettent pas de concevoir un vrai civisme dignement constaté. Le civisme opérationnel doit donc obéir à la règle de culturalisme éducationnel. La façon de faire sensibiliser ces catégories de gens est sans doute spécifique ou plutôt spécialisée, la question d'insertion sociale se trouve ici opérationnalisé par le détenteur du pouvoir éducationnel. L'éducation civique doit être à tout prix l'incarnation d'idée de ce que c'est le respect du bien commun, la liberté et l'égalité entre citoyen. Pour en arriver à ce stade, en premier lieu, il faut reconnaître que ce qui bloque l'éducation civique à Madagascar est le fait que beaucoup de nos concitoyens ne sont pas en mesure de connaître sa société et son environnement, l'exemple classique qu'on a pris en la matière est la quasi-totale ou totale ignorance de la loi. Ce qui ne justifie pas la règle d'or dans le domaine « nul n'est censé ignoré la loi » alors que toute idée civique doit obéir à cette connaissance de la loi, qui est le fondement de tout respect entre personne, l'égalité et la liberté doivent être basées sur la connaissance de la règle sociale, il faut revenir à J.J. Rousseau sur ce qu'il appelle contrat social. Le civisme n'est pas une simple conception d'éducation elle va avec la notion de démocratie, et quand on parle de la démocratie chacun doit se respecter avec les modes de pensées des cultures diversifiées aux plans idéologique, religieux et politique. Ces difficultés souvent évoquées par les penseurs freinent ou tout au moins ralentit la course vers la recherche d'un civisme effectif.

L'éducation civique doit commencer au foyer, la base de toute société humaine. Il existe une espèce de jeu de rôle, le père de famille en tant que foyer d'autorité est le reflet du gouvernement, la mère joue le rôle de la patrie en tant que centre d'affection et les enfants sont les citoyens. Chacun met en exergue ses propres rôles, la relation entre parents-enfants sera le reflet de la hiérarchisation de l'administration car dans la conception traditionnelle malgache, le droit d'aînesse prime. Si nous voulons que le civisme ait cette opérationnalité, il faudra que nous entamions une véritable éducation depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse qui donnant un reflet de l'altruisme base de tout respect social, l'exemple classique est le fait que chacun jouit de ses propres libertés, la limite de cette liberté est le respect d'autrui ; FICHTE disait que « la liberté est la faculté de se déterminer soi même ».

Ensuite, la suite logique du respect d'autrui c'est le vouloir vivre ensemble, cette idée est le cas de toute société où l'individu doit se respecter entre eux, elle va tout droit vers le respect des biens communs, le respect des biens communs est une des conditions qui favorisent le civisme opérationnel.

Par ailleurs, un civisme opérationnel n'aboutit pas à son véritable sens si les membres d'une société ne veulent pas accepter les valeurs de chaque individu, reconnaître ces valeurs aboutit à une idée de respect collectif, nos ancêtres ont connu et ont vécu fort heureusement cette notion. Le civisme opérationnel rencontre plusieurs blocages comme l'expansion de l'idéologie libéraliste qui véhicule l'idée selon laquelle : « tout se vend tout s'achète » cette idée est prise à tort ou à travers dans les sociétés défavorisées comme le cas de notre terrain d'intervention c'est la traduction du fameux langage « samy mandeha samy mitady⁴³ » car plus les individus souffrent de cet individualisme forcené plus ils n'arrivent plus à réfléchir convenablement et plus ils sont faciles à manipuler.

Après la famille, la société globale est la deuxième école non formelle pour rendre le civisme opérationnel. La conscience collective joue son rôle car les idées véhiculées par la majorité des individus membres de cette société sont relativement faciles à capter par nos concitoyens défavorisé intellectuellement d'où le phénomène de déculturation grandissante chez ces individus.

Chapitre II : Apport de l'alphabétisation

⁴³ OTTINO, P. (1998) Les champs de l'ancestralité à Madagascar, Paris, Karthala, ORSTOM, p.585

La déclaration mondiale de l'éducation pour tous en 1990 en Thaïlande proclame la nécessité d'une formation et d'apprentissages intellectuels de chaque citoyen surtout dans les pays anciennement colonisés, l'alphabétisation est un mode d'apprentissage non formel des citoyens (article 1^{er}) qui a souffert de l'analphabétisme. Les apports de l'alphabétisation sont de nature aussi bien intrapersonnelle qu'extrapersonnelle et social, après la formation de l'alphabétisation il arrive que les gens alphabétisés retrouvent leur dignité ; ils arrivent à réaffirmer leurs egos d'où la réaffirmation de soi, et lorsqu'ils arrivent à réaffirmer leur soi ils peuvent comprendre son monde ils ont donc une ouverture grandissante vis-à-vis de son monde.

Section I : Réaffirmation de soi

Cette réaffirmation de soi est surtout vue lorsque nos enquêtés ont aboutit à leur formation, le cadre statistique du terrain a montré que 60% des illettrés peuvent réagir individuellement et affirmer leurs idées personnelles sans l'aide de personne, ce qui n'est pas le cas au par avant. La réaffirmation de soi aboutit de ce fait à ce qu'on appelle le principe du « destin d'exception » et ceci « revalorise la personne humaine », la réaffirmation de soi est alors un acte psychologique de l'individu qui se trouve dans une situation défavorisée.

§-1-L'alphabétisation et destin d'exception

Le destin d'exception en sociologie est la marque de l'ascension sociale de l'individu par rapport à son statut antérieurement acquis. L'alphabétisation est l'une des manières d'acquisition de ce destin. Dans la vie courante, il arrive qu'une personne ait son statut (analphabète et illettré) lorsque cette personne arrive à le surpasser, il est dans un autre stade, par le biais de l'alphabétisation les analphabètes ont acquis de ce destin à l'encontre de la théorie bourdieusienne sur les classes sociales, « Les héritiers ».

Parmi nos enquêtés qui finissent leurs formations, 75 % ont déjà un emploi stable ils sont devenus des symboles de leur société, leur statut est différent de celui de par avant, ce cas est surtout palpable lorsqu'on a fait l'approche participative chez ces individus. L'alphabétisation est un levier socio – économique dans le processus du développement, la réflexion qu'il faut soulever est le fait que l'alphabétisation soit un des modes pour

l'épanouissement de chaque individu illettré ou analphabète. Ces personnes retrouvent leur liberté car plus les gens sont alphabétisés plus ils n'ont pas besoin de dépendance à d'autres personnes surtout lorsqu'ils vont au bureau administratif.

Le processus d'alphabétisation est un processus fonctionnel et pragmatique qui aboutit à la sauvegarde du développement de l'individu, car le développement d'une société dépend de celui-ci. L'esprit développementiste est le fait d'accepter la valeur de chaque personne au détriment de l'outil de développement. Si nous prendrons en charge effectivement le développement de notre société globale nous devons penser à prendre en charge le développement individuel comme l'alphabétisation qui est le centre de discussion de notre recherche. La post-alphabétisation est le procédé qui assure la pérennisation des acquis, elle est nécessaire si bien que l'individu peut maintenir la capacité de lecture et écriture car dans le cadre de l'alphabétisation, il existe un principe selon lequel « le retour à l'analphabétisme est un danger réel » il faut éviter alors toutes rechutes si non l'action de l'alphabétisation est une lettre morte. L'action après alpha est l'action de mise en œuvre à tous les acquis de l'apprenant elle est donc nécessaire car grâce à elle, l'apprenant peut développer son champ mental et son champ de vision. Cela est alors le fruit de la connaissance acquise pendant les actions de l'alphabétisation. Les apprenants deviennent des personnes nouvellement insérées socialement, ils retrouvent leur mode de vie et leur façon de vivre comme les autres citoyens normaux.

Pour aboutir à une alphabétisation digne de ce nom, il existe plusieurs soutiens nécessaires pour que celle-ci aboutisse à sa finalité entre autre le soutien psychologique, le soutien alimentaire et le soutien matériel de chaque partenaire que ce soit interne ou externe. Cette préparation doit être acquise lors de la phase du pré-alpha. Cette phase part toujours de l'idée de développement où la prise de conscience est nécessaire, cela veut dire que l'analphabétisme et l'illettrisme sont le fait que la situation d'une personne doit être le fruit de la conscience du concerné. Ce dernier doit avoir la conscience de son état intellectuel d'abord, et par la suite il doit être en mesure d'exposer son état à une personne mieux placée pour le résoudre, comme le responsable des centres d'alphabétisation ou les animateurs sociaux qui sensibilisent l'alphabétisation, le cas typique est le cas de notre centre qui prend en charge les gens analphabètes.

§-2-Revalorisation de la personne

Lorsqu'on parle de valeurs, on ne peut pas échapper de la notion de culture car la valeur est comme une sorte de culture résultant de la personnalité de base de Linton et des interactions avec les autres que soi – même. Gérard Mendel illustre la crise des valeurs par l'exemple du fils qui rejette la culture du père ou tout simplement le fait du non acceptation de la succession.

Charles Hadji considère que la valeur est : « le rapport d'un référent et d'un référé »⁴⁴, selon les idéalistes la valeur est une considération universelle et éternelle ce qui renvoie à l'universalité des valeurs comme la fidélité ou l'honnêteté. Mais pour les sociologues comme Levhy Brhul ou Durkheim⁴⁵ ; la valeur tient de la reconnaissance sociale, c'est la société qui secrète des valeurs communes. La référence à ses propos théoriques nous aide à mieux cerner le sujet et le cas de la valeur car revaloriser une personne revient à dire sur son statut et son rôle qu'il doit occuper dans sa société, si nous considérons par exemple le cas des analphabètes et les illettrés, il importe de souligner que revaloriser ces personnes consistent à revoir et leur aider à retrouver leur statut antérieur pour que sa société les accepte et c'est ce que Durkheim veut soulever, ces analphabètes ne doivent pas retourner à leur statut co-anté. Sociologiquement, le sens de la valeur revient sur le fait que la personne doit avoir un certain type de comportement et d'attitude positive envers eux et envers la société où ils vivent.

Par ailleurs chacun est donc responsable et auteur de ses propres valeurs, l'individu doit en outre montrer une cohérence à la valeur et son comportement, apprendre donc l'alphabétisation est une valeur qui montre que la personne en question a la volonté de surpasser ses impasses, c'est une grande valeur par rapport à la théorie du référent et du référé. D'après l'enquête, les 75% des enquêtés retrouvent leur propre valeur lorsqu'ils finissent leur formation. On ne les appelle plus des « Lala sy Noro » car ils montrent des modèles valorisant vis-à-vis de leur environnement social. La coexistence entre valeur et estime – un des besoins psychologiques fondamentaux- apporte à un individu socialisé (comme les gens alphabétisés) l'espérance de vivre et le vouloir de faire mieux sur son statut.

La revalorisation de la personne leur donne une ambition de faire mieux sur leur vie, les personnes alphabétisées deviennent une personne autrement constituée qui agissent sur les actions de la vie sociale. Ces gens là par rapport à ses statuts antérieurs ont acquis un grand

⁴⁴ Ch. Hadji, L'évaluation, règle du jeu, des inventions aux outils, Paris Est, MAISON D'EDITION AIZA ? 1989, p.190.

⁴⁵ E. Durkheim, Education et Sociologie, Paris PUF rééd. 1959, esquisse d'une doctrine de moralité, Paris, 1937, traité de pédagogie générale, Paris, PUF, 1946.

changement, leur environnement commence à les respecter lorsqu'il voit leur progression et leur développement social. Ils peuvent s'exprimer et se montrer dans leur vie quotidienne. Une de nos enquêtées est devenue actuellement la gérante d'une boutique d'art Malagasy qu'elle a créé personnellement après la période de post alpha. Sur le lieu, elle travaille avec ces proches et familles et fonctionnant comme étant une sorte d'entreprenariat familial. Son travail dit – elle est un acte de civisme car si nombreuses sont les personnes qui ont agi comme elle, on peut réduire le taux d'analphabétisme et d'illettrisme et on peut développer Madagascar, du coup la pauvreté va diminuer. La conception de cette enquêtée est non seulement la marque du destin d'exception mais elle reflète l'idée de revalorisation de la personne car elle a constaté que lorsque son commerce a pris une souffle, les gens commencent à la respecter dignement.

Section II : Ouverture sociale

Nombreuses sont alors les cas d'ouvertures sociales après l'acquisition de la formation, les gens alphabétisés retrouvent le goût de la liberté, et une mobilité sociale fluide par rapport à leur statut antérieur.

§-1- Le goût de la liberté

On a longuement évoqué ce que c'est la liberté dans la première partie, si on reprend par la suite la conception Kantienne sur la liberté « j'ai limité le savoir pour faire place à la foi », la conception Voltairienne est plus claire dans le domaine : « la volonté n'est pas libre de faire n'importe quoi mais les actions le sont, l'Homme est libre d'agir quand il a le pouvoir d'agir ». Ces deux conceptions sur la liberté sont les préliminaires sur la discussion de la liberté, il importe de ce fait de souligner que tout dépend de la volonté de l'Homme pour en arriver à un stade ou à une phase que l'on a choisi d'y parcourir.

Le cas typique de ces deux propos est les exemples concrets sur le terrain, lors des collectes de données où on a constaté que les 90% ou même plus des personnes enquêtées qui ont abouti à la formation sont devenus des personnes nouvellement insérées dans leur société. Ils retrouvent le goût de la liberté, ce qui n'est pas le cas antérieurement. Ainsi et comme on a longuement décrit si dessous, les 85,5% des personnes alphabétisées sont en moyenne assidues pour dire qu'ils sont la volonté de surpasser leur impasse. Et d'après l'enquête elle-même l'abandon à la formation connaît un taux minime entre 5% et 8% des inscrits du départ

ne viennent plus suivre la formation. Ceci prouve que non seulement nos enquêtés ont la volonté mais ils veulent la liberté car lorsqu'on a posé la question ci-après « Par rapport à votre situation d'analphabète ou d'illettré est que vous vous sentez libre ? » la réponse à cette question n'est plus étonnant car lorsque les personnes sont analphabètes ils sont dans une situation de non liberté mais dès que leur arrive jusqu'à terme, ils retrouvent le goût de la liberté, 95% de nos enquêtés lorsqu'ils finissent leur formation, ils n'ont plus besoin de personne pour les accompagner à des tâches administratives.

La liberté ne se définit pas toute seule par le biais de la dépendance mais elle va de pair avec de ce qu'on appelle le « devoir social » entre autre l'élection. Si auparavant les illettrés enquêtés sont réticents à la participation à la vie collective, ils sont devenus des gens conscients de l'importance de ces participations parce que cette participation est le symbole de la liberté surtout pour un Etat démocratique.

La liberté d'expression est la suite logique des deux libertés suscitées, nous avons constaté que la manière de répondre à nos questions est différente selon que la personne est déjà alphabétisée ou la personne est analphabète et qui commence la formation, pour dire que le décalage entre la façon de répondre à nos questions signifie l'acquisition ou non de la valeur de la liberté.

§-2-Fluidité de la mobilité sociale

La fluidité de la mobilité sociale est la suite logique de la question, la formation d'alphabétisation donne aux gens défavorisés intellectuellement l'espoir de vivre, après leur formation beaucoup parmi nos enquêtés n'ont plus des problèmes socio-relationnels avec leur environnement. La réponse à la question selon laquelle « par rapport à votre vie actuelle ; Qu'est-ce qui est différente avec votre vie antérieure ? » Nous montre que les personnes alphabétisées ont une autre image par rapport à leur image précédente. Ce qui entraîne leur reconnaissance et l'acceptation des autres de leur statut. Ce qui différencie les personnes qui ont la liberté après une longue incarcération à celles des personnes alphabétisées est le fait ces dernières vivent un statut nouvellement acquis que les premiers qui sont devenus des gens bafoués de leur société initiale car si nous revoyons le cas des mineurs incarcérés⁴⁶, après leur

⁴⁶ Bertin Chandler, « Monde carcérale des mineurs », cas de l'Ecole Educative des Mineurs d'Antanimora, rapport de stage 2010.

incarcération ils deviennent l'objet de méfiance des gens même leurs familles les rejettent ce qui n'est pas le cas pour les personnes alphabétisées.

Le statut d'une personne alphabétisée rend sa mobilité sociale fluide, elle aboutit non seulement à la reconnaissance mais aussi à la confiance et à la compréhension de la vie sociale même les minimums vitaux qu'il faut apprêhender dans la vie quotidienne. La mobilité sociale est basée sur la liberté individuelle car l'ensemble de liberté individuelle forme la liberté et la conscience collective est source de toute notion démocratique.

En parallèle avec la notion de fluidité de la mobilité sociale, l'ascension sociale est l'une des conditions qui favorise cette mobilité car dans la société où nous vivons, désormais le matériel compte pour que les autres nous reconnaissent, il faut revenir à la théorie du libéralisme et à la conception matérialiste sur la mondialisation. La fluidité de la mobilité sociale dépendra donc de la valeur de chaque individu qui compte pour sa reconnaissance et son image. Sa liberté en dépendra par la suite car faut-il rappeler que la liberté fait partie intégrante de la société mondialisée où nous vivons actuellement. De même, la raison pour laquelle il doit y avoir des enjeux majeurs pour que la démocratie soit vraiment planétarisée si non et jusqu'à maintenant elle reste une lettre morte pour les pays en voie de développement où l'illettrisme et l'analphabétisme envahissent encore ce type de société comme Madagascar.

Chapitre III : Ecole terrain d'apprentissage démocratique

En sociologie, l'école est à la fois un terrain de marginalisation et un terrain d'intégration de la vie sociale. Parler de l'école nous oblige à revenir sur son histoire, par un bref aperçu. Dans cette recherche nous allons étendre par la suite l'idée de l'école comme un moyen d'acquisition des valeurs démocratiques. Ainsi, l'école doit être un endroit où nos jeunes citoyens perçoivent des idées sur la liberté mais une liberté réglementée par la hiérarchisation de l'institution, fondée sur des normes incontournables inspirée par les règles de droit.

Section I : Bref historique

Dans cette section, il est important de faire une analyse diachronique sur l'existence de l'école et son essence dans la société globale Africaine et surtout dans la société globale malgache, entre autre les rôles joués par celui-ci dans les bas quartiers de la ville d'Antananarivo comme terrain d'intervention de cette recherche.

§-1-Aperçu diachronique de l'école en Afrique

La formation de l'école en Afrique suit le cours de l'histoire des pays Africains, la colonisation caractérise les pays Africains qui ont été dominés par les pays occidentaux pendant plusieurs siècles. Des luttes ont été menées pour la libéralisation de l'Afrique surtout les pays de l'Afrique Subsaharien.

Par la suite la mondialisation a fait que l'évolution historique de l'école à Madagascar se tourne vers une école mondialisée qui a pour base l'expansion des idées mondialistes entre autre le libéralisme et l'économie de marché à outrance.

Les diverses politiques éducatives se tournent vers les intérêts des grandes puissances depuis jusqu'à ce jour. Pendant la période coloniale, les programmes scolaires sont orientés vers la pérennisation de la colonisation, la langue d'enseignement est la langue des colonisateurs de l'école, l'exemple typique est le cas de Madagascar sous la colonisation française pendant plus de soixante ans. Des écoles coloniales sont érigées dans la grande île au détriment des intérêts des Malgaches et au profit des intérêts de français.

Dans les pays africains, on a constaté une crise de l'école dans les années 1960 - 1980 car dans ces pays le taux de scolarisation semble diminué, à cause des crises socio-économiques qui ont perdurées dans divers pays africains. Madagascar n'est pas épargné par ce fléau pour ne plus revenir sur les faits de 1971 et 1972.

La notion de démocratie est jusqu'à ce jour une utopie pour les africains car les événements coloniaux restent encrées dans leurs subconscients entre autre les Malagasy, la raison pour laquelle jusqu'à maintenant des conflits existent dans les pays africains pour ne pas citer que les événements des printemps Arabes qui ont été véhiculés dans les pays de l'Afrique du nord. Ces événements pourraient être expliqués par le fait que la démocratie n'est pas une culture Africaine, elle n'est pas facile à acquérir pour les bons nombre des pays d'Afriques d'où l'omniprésence des crises. A titre d'illustration on peut citer les crises cycliques à Madagascar et dans les pays africains

§-2- Les temps sociaux de l'école à Madagascar

Le terme « temps sociaux » est un terme employé dans la sociologie différentielle, elle permet d'étudier des points de repère sur les faits sociaux. Ici, nous allons l'employer pour repérer les principaux temps sociaux de l'école à Madagascar :

L’histoire de l’école à Madagascar suit l’histoire générale du pays, la première moitié du XIXe siècle est marquée par l’enseignement de l’école coranique, les Antemoro étaient le symbole de cette école avec la manipulation des « SORABE ».

L’avènement du christianisme⁴⁷ est une pierre angulaire sur l’histoire de l’école à Madagascar, les LMS (London Missionary society) véhiculaient cette forme d’éducation, cette formation est aussi réservée pour les enfants de la haute bourgeoisie de l’époque.

La période coloniale est une période où l’institution scolaire est contrôlée par l’administration française. La connaissance de la langue française est une des conditions pour accéder à l’école. L’ouvrage du Général Gallieni⁴⁸ est le symbole de cet enseignement colonial.

Après l’indépendance, la première république était marquée par l’existence des accords de coopérations Franco-Malagasy entre autre sur l’éducation, l’une des raisons de la chute du régime Tsiranana de l’époque.

La deuxième république est surtout marquée par l’expansion de l’esprit socialiste, trois principes ont été véhiculés ; la démocratisation de l’éducation, la décentralisation de l’université et la malgachisation de l’enseignement.

La troisième république est surtout marquée par la tentative d’allongement de l’enseignement primaire à sept ans sous le régime de Ravalomanana ; cette tentative a créé des polémiques sur la constitution de 2007 inscrivant la langue anglaise comme troisième langue officielle.

Le retour à ces ordres historiques nous permettra de visualiser sur l’avenir de l’éducation à Madagascar surtout si nous voulons poursuivre l’éducation au détriment du système démocratique alors que nous avons un taux d’analphabète encore très élevé (68% et quelques) dans le pays, le pouvoir de ces peuples dépourvue intellectuellement doit être remise en cause face aux exigences démocratiques qui sont des exigences qui excluent les plus faibles.

⁴⁷ Histoire inspirée en partie de KOERNER, F. (1999) L’histoire de l’enseignement à Madagascar (1820 – 1995). Les implications religieuses et politiques dans la formation d’un peuple, Paris, Montréal, L’harmattan.

⁴⁸ Gal Gallieni, « neuf ans à Madagascar », sept 1896-nov1905.

Section II : Les pragmatiques de l'école sur la démocratie

Ces pragmatismes vont nous servir de perspectives pédagogiques pour que nous puissions former nos jeunes citoyens au détriment de la société démocratisée. Ainsi, l'école doit être le théâtre de l'intégration de la liberté qui est soumise à des valeurs et à des règles qui illustrent les règles de droit dans la société globale au respect des normes.

§-1-: Intégrer le sens de la liberté

Si nous avons vu auparavant que les personnes alphabétisées retrouvent le goût de la liberté, comment insérer dans les subconscients des jeunes malagasy la valeur de la liberté depuis l'école jusqu'à leur monde extérieur ? Cette question suscite une discussion sur la pratique pédagogique de l'école dans la grande île car c'est d'elle que dépend l'efficacité de la pratique démocratique. Les programmes mises en œuvre doivent être adéquats et approfondis selon les besoins de la société moderne actuelle en tout cas la démocratie.

A la fin de leurs études nos jeunes citoyens doivent être aptes à analyser et à réagir sur les faits qui se passent dans leur environnement social ou même dans le monde car la démocratie n'est pas le phénomène isolé, elle est devenue un phénomène social total. A part le programme scolaire l'école doit être le centre de l'éducation à proprement parler qui conjugue à la fois la liberté des jeunes et les règles qui existent car si nous voulons qu'un Etat soit un Etat de droit, le respect de celui celui-ci doit commencer à la base qu'est l'institution scolaire.

Ancrer dans l'esprit des jeunes qu'ils ont une liberté mais cette liberté demande des devoirs et des responsabilités adéquates. Le droit s'accompagne toujours de ce fait à de diverses obligations. Le problème de la pratique de la démocratie à Madagascar est le fait que chacun croît connaître la démocratie alors que la démocratie n'est pas seulement le pouvoir du peuple par le peuple et pour le peuple, elle va de pair avec d'autres notions. La conception ancestrale malagasy « manjaka vahoaka » sur la démocratie devenue (samy mandeha samy mitady) depuis la seconde république doit être éradiquée par le biais de l'école, par conséquent la liberté démocratique ne se conjugue plus avec « la liberté sauvage ». De ce fait, il existe plusieurs moyens pour que l'école soit une véritable institution qui inculque des valeurs non seulement démocratiques mais aussi civiques et civiles de la future génération.

Tous ces abords reviennent toujours sur le fait du civisme qu'elle que soit sa nature. L'éducation civique doit être une matière pratiquée que magistralement « par cœurisée » par

les élèves. L'existence des modèles valorisants à l'école aide beaucoup nos jeunes citoyens à avoir de type des références sur les pratiques non seulement en matière de démocratie amis aussi dans le domaine de la civilité, voisin du civisme.

Inculquer aussi aux jeunes que la liberté est parfois arrachée, elle n'est pas innée, on doit l'acquérir par le biais de l'éducation.

Pour terminer l'analyse sur le mode d'acquisition de la liberté à l'école, la perspective de la liberté est une perspective où il existe toujours des limites, il est donc inconcevable d'avoir une liberté illimitée.

§-2- : Inculquer la valeur de la hiérarchisation

En sociologie, la hiérarchisation est surtout vue dans la sociologie de l'organisation, l'école en tant qu'entité obéit déjà à une forme d'organisation qui met en place une espèce de moule sur la hiérarchisation de la société reflétée par celle-ci.

En outre, la réglementation de la société (que ce soit moderne ou traditionnelle) obéit à des règles d'organisations strictes (le droit d'aînesse de la société traditionnelle d'alors ou le système de bureaucratie moderne actuelle qui suit la règle de la hiérarchisation bureaucratique).

A Madagascar, la hiérarchie est basée sur la hiérarchie du système administratif léguée par l'ancienne métropole, la hiérarchie démocratique est le reflet de la hiérarchie sociale actuelle à base du système présidentiel. Depuis la classe la plus basse, nous devons inculquer et apprendre aux jeunes le système qui existe au sein de son pays, la façon dont ce système fonctionne. Avec des leçons à apprendre sur cahier, il se trouve qu'ils manquent de pratique ce qui suscite l'organisation d'un petit voyage d'étude au sein des institutions publiques par exemple.

La hiérarchisation n'est pas seulement l'acte des détenteurs du pouvoir de la superstructure, elle est une sorte de vécue naturel de l'Homme car nous sommes subordonnées à la hiérarchie, une société sans hiérarchie n'est une, la raison pour laquelle il existe des statuts sociaux des individus dans la société globale ou dans la famille, le père doit jouer le rôle d'un père en tant que centre d'autorité et la mère joue la tienne en tant que centre d'affection, c'est ainsi que la hiérarchie familiale est importante et joue un grand rôle. A l'école la hiérarchie est

représenté par les responsables de l'institution écolière, la classe doit être le reflet de l'application de celle-ci. Le maître ou le professeur face à ces élèves ou à ses étudiants, il existe un rapport hiérarchique adéquat, de même entre le père et ses enfants.

Ce rapport hiérarchique joue lorsque nous étendons cette discussion vers la notion de démocratie car en démocratie, il n'y que la liberté qui compte, il existe aussi un rapport hiérarchique entre subordonnés et subordonnés ou plus précisément gouvernants et gouvernés. Le respect de cet acte de subordination est une des conditions de la bonne application de la démocratie car comme on a vu dans la première partie, un Etat démocratique est régi par des règles strictes par le biais de la Constitution, une des raisons de l'apprentissage de la constitution depuis la classe primaire pour que nos jeunes puissent intégrer dans le monde du civisme. Et cela va aider nos futurs citoyens à respecter les normes sociales par le biais de l'école.

Chapitre IV : Les apports des organismes et organisations

Pour une bonne marche de la démocratie, plusieurs acteurs jouent en sa faveur. On décrit plus haut le rôle de la famille, de l'école mais dans ce chapitre des organismes et institutions que ce soit publics ou privés ont des places importantes dans l'éducation de nos concitoyens, le rôle des organismes sont vivement sollicités surtout pour nos concitoyens qui n'ont pas la chance de franchir les bancs de l'école. Les illettrés et les analphabètes puisent leur connaissance dans ces établissements publics, confessionnels et laïcs privés. Ceux-ci jouent en tant que catalyseur de l'éducation civique dans l'appréhension du pouvoir et la pratique sur l'alternance car bon nombre de nos enquêtés sont membres d'une association ou organisme lorsqu'ils terminent leur formation. On y étoffe ses connaissances.

Section I : Appréhension du pouvoir

Dans la première partie, on a vu que les diverses façades du pouvoir (sa matérialité, sa psychologie), mais dans cette rubrique sur l'appréhension du pouvoir, la discussion se rapporte sur l'analyse de l'application du pouvoir dans un cadre microsociologique comme les associations ou groupement de personnes qui regroupent dans une institution est régi par des règles communes et des organisations spécifiques, ces groupements seraient des terrains

pratiques pour nos concitoyens pour qu'ils puissent avoir une appréciation de la pratique du pouvoir dans un système microsociologique. Ainsi, nous allons étudier les rôles que peuvent avoir ces différents types d'association dans le cadre de l'éducation civique pour enfin déterminer les cadres logiques de celles-ci dans le développement de la démocratie.

§-1- Modèles acquis au pouvoir du chef

Dans une association, il existe un chef ou tout au moins un animateur ou un coordinateur. L'existence de ces personnes permet aux membres de voir la façon dont ils gèrent l'association. Et lorsqu'on parle de gestion, on ne peut pas surpasser la notion de « pouvoir » qui est défini ici comme étant le pouvoir de diriger et de commander. Les membres voient à travers ses actions et ses actes de leadership le processus de l'application du pouvoir même dans un cadre microsociologique comme les associations. Ce qui nous fait penser à l'approche psychanalytique de la dynamique de groupe.⁴⁹

En effet, cette acquisition peut jouer un modèle sur l'application du pouvoir non seulement pour l'individu membre mais pourquoi pas pour sa famille ou même son environnement social car bon nombre de nos enquêtés ont l'ambition d'être chef dans les associations où même dans leur fokontany pour insuffler un dynamisme nouveau. Ce constat est surtout vu lorsqu'on posé la question ci-après : Si vous êtes élus présidents de votre fokontany que voulez changer ? Les réponses à ces questions semblent identiques pour la majorité de nos enquêtés car le dénominateur commun de ses réponses réside dans le changement de mentalité sur l'égalité et l'équilibre, avec le respect de la dignité humaine, analphabète ou pas.

Le mode d'application du pouvoir est appréhendé facilement lorsque son dirigeant l'utilise à bon escient et dans le cadre de l'intérêt de l'organisation. L'efficacité de cette application peut être retenue comme modèle de valeur pour chaque individu membre. L'essentiel pour les membres est d'acquérir une connaissance sur l'application du pouvoir. Cette forme est l'éducation civique des citoyens qui n'ont pas acquis celle-ci sur les bancs de l'école. L'association est dans ce cas une image de l'organisation de l'Etat, ainsi non seulement les membres de ces associations sont en mesure d'appréhender la pratique du pouvoir mais ils peuvent avoir une idée même minime sur la façon dont peut être gérée une communauté.

⁴⁹ FISCHER, G-N, 1996 , Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale, Paris, Dunod)

Par ailleurs, des limites subsistent lorsque les membres n'ont pas la curiosité sur la façon dont son organisation est gérée. Par la suite, en ce qui concerne les illettrés et les analphabètes leur socialisation est difficile car ils ont des capacités intellectuelles limitées, ce qui explique la démission ou la démotivation au sein des associations. Même s'ils ont la volonté et l'initiative leurs réflexions sont limitées même après alphabétisation. Sur le terrain où nous avons fait cette enquête, les enquêtés ont beaucoup d'initiatives mais ce qui leur manque est cette capacité limitée de la réflexion qui empêche leur intégration totale dans ces diverses organisations.

L'action du civisme est alors opérationnelle lorsque tous nos concitoyens s'intéressent à la vie de leur environnement social. Ainsi, les modèles acquis par eux sont des moules de visions pragmatiques sur l'appréhension du pouvoir et son application.

De même, intégrer dans une association permet aux gens d'évaluer leur pouvoir personnel et naturel, car la confrontation avec d'autres personnes et le mélange avec celles-ci permettent aux citoyens (analphabètes ou pas) d'apprécier leur statut car c'est le statut et le rôle social qui fait qu'une personne peut agir ou ne pas agir en faveur de sa société. L'action d'agir reflète ainsi la bonne intégration de la personne ou sa mauvaise intégration. Il nous faut dans ce cas des attitudes « civistes » pour que le civisme soit opérationnel.

§-2-Cadres logiques du pouvoir dans une association

Ces cadres logiques sont d'une part le fait de l'organisation et d'autre part le fait de la personne. De ce fait, nous pouvons évoquer que les apports des organisations et des associations pour le civisme est un axe important dans l'éducation citoyenne. La société globale actuelle est une société de connaissance. Les citoyens doivent suivre le rythme de vie de ces faits nouveaux car ils y vivent quotidiennement. L'appréhension à ses connaissances augmente le statut de la personne car celles-ci sont l'un des éléments de leur intégration.

Si on revient sur le rapport entre pouvoir et autorité, les associations sont des champs d'intervention et d'acquisition des deux termes. L'autorité se définit non seulement dans un milieu d'une association mais elle est aussi la base de toute organisation sociale, entre autre la famille, l'école ou même la nation toute entière. Chaque personne doit obéir à une autorité quelconque, et celle-ci se maintient lorsque la personne est insérée dans son milieu social.

Si nous revenons sur le rapport entre autorité et pouvoir, l'acte de coercition est une des conditions de son existence. Une organisation ou une association sans règles coercitives ne donnent pas des modèles au civisme pour nos concitoyens. Le règlement intérieur d'une association est l'incarnation des coercitions. Dans une association, les membres doivent obéir aux règles, leur non respect implique des sanctions de la part de celui qui les ont transgressées, ces règles éduquent les membres de cette organisation, les rapports sociaux dans l'association est reflet du civisme mais dans un cadre microsociologique. De ce fait, si beaucoup de nos concitoyens sont conscients de l'importance de l'adhésion aux différents types d'association on n'aurait plus peut être de problèmes à l'encontre de l'application des règles et normes sociales comme le droit ou les coutumes de chaque région car ce sont les associations qui façonnent la vision cognitive de chaque individu membre face au problème de liberté d'autorité et de pouvoir car chacun se comprend et ont les mêmes valeurs cognitives. L'action civique des associations s'exerce comme l'avons déjà évoqué dans deux perspectives, le premier sur les structures des associations qui reflètent l'idée de structure sociale, cette structure éduque ces membres à avoir déjà un aperçu sur la façon dont les cadres globaux de la société fonctionnent avec la volonté des membres à se regrouper dans cette association, ce qui reflète la notion de population comme élément d'un Etat. Le pouvoir qui s'accompagne avec ces structures est l'image du pouvoir appliquée au sein de la société globale. Ses membres ont l'occasion d'appréhender comment fonctionne les dirigeants au détriment de leur pouvoir qui leurs sont conférés. Ainsi, l'action civique dans une association quelle qu'elle soit devrait être soignée en vue de bien mener le civisme.

A part les structures, les méthodes et techniques adoptées par l'association à travers ses membres ont une importance capitale dans l'éducation civique des citoyens. C'est ainsi que nous constatons l'importance de l'adhésion des citoyens dans une association quelconque car dans une association les membres sont formés d'une même moule.

Section II : Le pragmatisme sur l'alternance

Ce pragmatisme est la continuité du premier cas car dans une association ou dans une organisation qui a une structure et qui a des règles effectives, la plupart des cas ces associations adoptent l'esprit de l'alternance et incluse celle-ci dans les règlements intérieurs ou dans le statut de l'association. L'alternance renvoie à la notion de mandat électif qui est un

processus applicable dans diverses associations, cette alternance est calquée de l'alternance démocratique dans une société globale (Etat).

§-1-Mandat électif : Quête de nouvelles idées

Un groupement de personnes ou d'associations adopte le système de mandat électif en vue de trouver de nouvelles idées dans le processus du développement de cette association et dans la recherche de l'intérêt commun de ces membres. La plupart des associations actuellement doivent obéir à la règle de mandat électif que ce soit au regard de la loi ou tout simplement au regard des pratiques dans ces associations qui les obligent à s'identifier au mode de mandat électif.

Ainsi, la raison de cette obligation est le fait que chaque association doit adopter le processus démocratique concrétisé par le mandat électif et cela reflète déjà la liberté de chaque citoyen membre de voter celui ou celle qu'il pense compétent(e) à diriger l'association, cette liberté est le corollaire de la liberté d'expression des citoyens à voter dans l'esprit démocratique du terme. Le pragmatisme sur l'alternance se voit à travers l'application du mandat électif dans un milieu microsociologique et qui reflète le macrosociologique où l'idée se transcrit à travers l'Etat ou la nation. L'esprit fondamental du mandat électif est la quête vers cette recherche de nouvelles idéologies et la diversité de celle-ci dans le processus de gestion et de l'organisation de l'association.

Par ailleurs, la quête de nouvelles idées doit aboutir au développement de chaque individu membre en respectant l'intérêt commun comme étant le reflet de l'intérêt général dans un Etat démocratique. Ce reflet donne une image pour les membres de faire un aperçu sur la gestion du pouvoir dans le domaine du global. Le rôle d'une association dans l'éducation des citoyens est un domaine important car plus les citoyens sont intégrés dans ces associations ils ont la capacité de suivre et d'apercevoir comment leur société fonctionne et comment les gouvernants gouvernent à travers le mode démocratique qui adopte l'esprit de liberté et d'égalité. La méthode associative serait donc une méthode efficace pour intégrer ces valeurs à nos concitoyens illettrés et analphabètes car on peut leur inculquer facilement les valeurs et l'équité de la démocratie dans un sens pragmatique du terme car plus ils sont dans ce cadre ils peuvent apprendre ou réapprendre la notion dans une pratique même microsociologique.

Mais il arrive que les obstacles puissent apparaître au moment où les illettrés et ces analphabètes refusent d'y accéder ou tout simplement ils ne veulent pas y participer des actions dans une association pour cause de complexe ou d'incompréhension de la notion. Il arrive que les autres refusent leur intégration au sein de ces organisations ou même c'est le règlement qui n'autorisent pas leur adhésion sauf si l'association est destinée pour des gens en situation d'handicaps intellectuels.

§-2- Illettrés et analphabètes au pouvoir

Le statut d'un analphabète ou d'illettré renvoie à de diverses controverses surtout dans la pratique du pouvoir et d'alternance car dans en temps normal on refuse la plupart des cas leur adhésion dans une association surtout l'administration de ces associations même s'ils sont membres. Ce constat renvoie à des discussions pertinentes sur le principe de liberté et de l'égalité de tous. Si un analphabète ou un illettré, après leur formation, dirige une association quelconque après une élection, que se passerait-il ?

Nous savons que selon les enquêtes menées et les divers entretiens avec ces illettrés, ces derniers ont des idées et des suggestions propres à eux sur la façon dont on peut changer leur vie quotidienne. Cette perspective a été perceptible lorsque nous leur avons posé la question suivante :

Si vous êtes élus président ou dirigeant de votre fokontany que pensez-vous changer ? Est-il besoin de rappeler que la stigmatisation est inhérente aux petites gens, aux acteurs sociaux issus des couches sociales défavorisées. Ces personnes contredisent toutes formes de pratiques marginalisantes et arrivent même à réclamer « le droit et pouvoir des illettrés » dans leur société, parmi les 42 enquêtés presque la majorité, c'est-à-dire les 39/42 ont dit avoir des projets pour changer les comportements des citoyens à leur égard, les restes ont tout simplement esquivé la question.

La notion d'alternance est une notion de vécue pour les illettrés car ils voient et entendent la notion dans les divers mass media de la capitale du moins grosso modo. Pour les illettrés la connaissance de la notion d'alternance reste liée à la connaissance primaire de la notion qui est le pouvoir de succession.

Comme tous les handicapés, ce qui compte pour eux c'est de mettre en valeur leur présence dans leur environnement social ou dans la société globale car certaines personnes les sous estiment les négligent même les structures existantes ne permettent pas leur épanouissement

d'où la nécessité de changer des structures et des règles pour défendre et de protéger le droit et liberté de ces citoyens face à la société globale le cas par exemple des handicapés physique ou des personnes sourdes qui ont des droits qui les protègent. Les illettrés et les analphabètes réclament les leur qui laissent transparaître et qui reflète l'égalité entre citoyens.

Chapitre V : Action des mass médias et moralisation publique

Dans une société de technologie et d'information comme nous vivons actuellement les actions des mass medias sont vivement sollicitées dans la mise en œuvre d'une véritable liberté d'expression et de la valorisation de l'égalité des citoyens devant les informations. Les medias doivent être le centre d'éducation de la population en tant que catalyseur du civisme et en tant que symbole de la liberté d'expression qui aboutissent à de nouvelle compréhension de la démocratie.

Section I : Media catalyseur du civisme

La situation de la liberté d'expression à Madagascar a connu de diverses critiques dans le pays depuis l'indépendance jusqu'à maintenant. En tant qu'organe d'expression le monde médiatique est le pilier de toute liberté en démocratie, les mass medias véhiculent et éduquent la population suivant les règles de l'art en la matière.

§-1- Liberté d'expression : Situation actuelle

La liberté d'expression est l'une des libertés fondamentales prévue et protégée par la Constitution à Madagascar. Elle est le symbole de la démocratie car un pays démocratique digne de ce nom doit obéir à la règle de liberté d'expression et la liberté des medias.

La situation de cette liberté est critique à Madagascar car il existe beaucoup de citoyens qui n'ont pas encore accès au paysage médiatique faute de moyens et à cause des revenus très bas dans la grande île. Le cas par exemple des divers bas quartiers de la ville de Tananarive notre terrain de recherche, qui a montré pendant l'enquête une situation désastreuse en matière de communication ; nombreux sont alors les ménages qui ne possèdent pas encore de poste de télévision ni même de postes radios, même si le coût des journaux n'est pas très cher en moyenne, ces ménages achètent presque rarement les journaux et même s'il y a des moyens d'en acheter la curiosité leur manque faute de connaissance et de culture livresque, on a déjà avancé les statistiques sur le taux de l'illettrisme et d'analphabétisme dans ces bas quartiers qui entraînent l'indifférence de la population à la lecture des journaux.

Il faut aussi rappeler que la situation de Madagascar en matière de liberté est en « situation critique » depuis l’indépendance jusqu’à maintenant car en général même si la liberté d’expression est promue par les lois entre autre la constitution, elle s’avère utopique car les médias ont tendance à s’aligner politiquement, pendant la deuxième république sous le régime de M. Ratsiraka les medias ont subi des censures de la part de l’administration centrale, la RNM (Radio National Malagasy) et la TVM (Télévision Malagasy) ne sont pas ouvertes à tout le monde.

Actuellement et surtout pendant ces trois années de crise, la situation des mass medias est dans une atmosphère un peu particulière car on constate l’effervescence d’une banalisation de l’activité journalistique sur le marché des journaux. A cause de l’alignement politique des mass medias les gens s’expriment mais timidement dans les divers types de mass medias. Toutefois, le ministère de la communication a promis un changement dans le monde des mass medias à Madagascar. Du point de vue éthique, certains professionnels en la matière transgessent ou ignorent tout simplement le code de la déontologie qui régit le paysage médiatique à Madagascar.

En outre, la fonction des journalistes reste aussi un domaine très critiqué car elle n'est pas protégée et les lois ne sont pas applicable concrètement et les journalistes sont payé à de salaire très faible d'où la corruption inhérente dans ce domaine.

En collaboration avec le FES (Friedrich Ebert-Stiftung) et Le MISA (Media Institute of Southern Africa) et l’Union Européenne, « le baromètre des medias Africains » ou en anglais

« African Media Barometer » est un outil d’indicateur qui permet de voir la situation de mass medias en Afrique entre autre Madagascar. On a pu relever quelques notes sur la situation des mass medias à Madagascar en 2010 :

La crise de 2009 a suscité un éveil de discussion surtout politique à Madagascar cela est surtout vue dans les émissions interactives anonymes en direct à la radio ou à la télévision de la capitale ou avec d’autres régions de l’île. Ce pendant il existe une méfiance entre voisins, la discussion politique de face à face se fait en sourdine.

Si nous transposons ces facteurs dans le cadre de notre terrain de recherche pour ne pas perdre de bord, les gens des bas quartiers de la ville ne s’intéressent pas à la discussion politique ils en discutent peu. Chez les illettrés et analphabètes, la discussion se fait entre eux mais dès qu'il y a d'autres personnes la discussion s'arrête pour cause de complexe non pas pour de

raison politique. Ce qu'il faut aussi soulever que pendant les entretiens avec ces illettrés la politique leur intéresse mais faute de connaissance et de bagage intellectuel, ils fuient toute discussion politique car ils ont peur que les autres leur infligent des propos mal vexatoires et malsains.

En effet leur accessibilité à l'information est limitée par le moyen car la plupart des illettrés sont en situation d'extrême pauvreté et surtout le cas des bas quartiers de la ville d'Antananarivo un endroit des plus démunis.

§-2-Mass medias et éducation civique

La complexité de la société actuelle rend les Hommes à chercher des moyens plus appropriés à maîtriser et à « civiliser » la race humaine. La communication et l'éducation d'autrefois ne ressemblent pas à celle d'aujourd'hui. Si nous parlons de l'évolution historique, le monde suit un rythme de civilisation très rapide surtout ces dernières décennies, les pays pauvres comme Madagascar n'échappe pas à ce cas. Le civisme d'autre fois se transmet de parents à enfants facilement, tout le monde se connaît, l'entraide est le symbole de ces sociétés d'alors Mendras a parlé de « société d'interconnaissance », le mode de communication est précaire. Actuellement, nous sommes en face de problème plus compliqué surtout dans le domaine de l'éducation de la population car la société moderne actuelle est perturbée par ces diverses composantes entre autre la mondialisation qui est accompagnée par ses divers paramètres.

L'éducation populaire et l'éducation sociale se fait par le biais des mass medias , autre fois le « kabary Malagasy » était un outil d'éducation de la population. Les mass medias jouent alors des rôles importants dans la mise en œuvre d'un civisme approprié car c'est là que joue le rôle de la communication moderne de la société actuelle.

Si nous prenons le cas d'Antananarivo ville, le centre des idéologies et de la communication de la grande île, la situation médiatique, comme on avait énoncé ci-dessus se trouve dans un état critique car la plupart de la population se trouve dans un état de délabrement surtout la population des bas quartiers de la ville, la pauvreté se manifeste à travers la croissance et la propagation des marchands informels, signe de pauvreté. Cela pour revenir à notre sujet sur le problème de communication dans les zones d'interventions de cette recherche. Hormis le problème de communication en matière audio visuelle, le phénomène d'illettrisme frappe de plus en plus cette partie de la société tanaïvienne, ce fléau est lié aux bruits

cacophoniques des interactions citadines, de flux de communication et d'informations qui fusent de partout et qui empêche le feed-back sur l'éducation populaire en général. La culture de la population dans ces quartiers, leur mode de pensée sont différentes par rapport à celles des autres quartiers de la capitale car la réalité et les vécus quotidiens ne sont les mêmes.

Les mass medias ont un rôle important même si la population est en situation de pauvreté, les émissions radio télévisées qui véhiculent l'éducation civique quelconque doit être développée pour que la population soit au courant de ce qui se passe dans leur environnement social à fin d'appréhender des cultures diverses.

Le meilleur moyen d'éducation est à notre humble avis le développement des mas medias mais ils doivent être à la portée de tout le monde comme le tarif des journaux, le coût des multimédias comme l' internet et les autres outils de communication. L'instauration de maison d'information et de communication est aussi une autre issue pour résoudre le problème de l'incivisme dans la capitale, cette maison de communication et d'information est d'abord un lieu de rencontre entre citoyens, et ce serait aussi un lieu de vulgarisation de diverses idées que ce soit politique ou social ou tout autre sujet qui concerne chaque société. Au lieu de discuter d'un sujet politique sur le long des trottoirs, ce qui est très fréquents chez la population des bas quartiers de la ville de Tananarive, il faut leur sensibiliser de faire cet acte dans cette maison de la communication en guise de loisir, les prometteurs de la maison de communication organisent des débats pour le bas peuple le calendrier est défini par le centre. Car beaucoup de nos concitoyens ont des idées même les illettrés et les analphabètes mais ils n'ont pas de moyen d'y participer dans les débats radiotélévisés qui nécessitent des diplômes et des statuts sociaux appropriés (l'exemple de l'émission célèbre « Invité du Zoma » sur la chaîne TV PLUS Madagascar, ou l'émission de VIVA TV « Nda resahana » ou « Fanatrika » et tant d'autres...) Ces émissions font de la population des spectateurs non pas des participants alors que si on veut éduquer la population il faut qu'elle soit acteur, pour cela il faut des maisons de communication et d'information pour chaque quartier car les besoins ne sont pas les mêmes ; dans ce cas, la population, quel que soit leur statut et leur rôle dans la société, peut exprimer des idées. Dans cette maison de communication les tarifs du service devraient être au-dessous de tous les tarifs normaux pour ne pas dire gratuit. Cette maison est avant tout un lieu d'abri pour la population qui n'a pas de ressource pour participer à des débats téléphoniques ou d'en acheter des journaux, ou ceux qui n'ont pas de connaissance à la manipulation des TICS, c'est surtout pour les gens défavorisés que la maison soit bâtie. Dans le cas de notre terrain d'intervention, le constat de terrain et les

observations participantes nous ont permis de voir que parmi nos enquêtés qui sont interviewés dans leur foyer 17/20 n'ont même pas de poste de télévision et les autres en ont mais qui marchent encore avec des batteries d'automobile qu' ils doivent économiser tout au long du mois car ils doivent les charger chaque mois si moyens il y a, puisque pour charger une batterie d'automobile, il faut 5000Ar au moins alors que 5000Ar peut avoir les besoins des PPN journaliers du foyer.

En outre, la maison d'information et de communication, diverses propositions subsistent pour résoudre le problème d'incivisme dans les bas quartiers de la ville de Tananarive surtout pour les illettrés et analphabètes qui sont en majorité dans ces quartiers. Ainsi, des formations et des sensibilisations doivent être menées dans chaque fokontany, ces formations ont pour but de faire connaître à la population le civisme et tout ce qui l'entoure, comme par exemple la connaissance des lois et des normes, l'instruction de la civilité. Cette formation peut être faite dans des centres qui œuvrent pour l'alphabétisation ou tout simplement des centres d'accueil et pourquoi pas dans la grande maison d'information. D'une manière ou d'une autre la population illettrée doit être non seulement formée mais aussi informée pour que leur droit et liberté soient effectifs car nous savons que cette couche de la population est nombreuse à Madagascar.

Section II : Moralité, Ethique sociale et engagement citoyen

L'instruction civique est déjà une forme de moralisation de la vie publique car en principe, depuis la classe de la petite enfance un individu doit être préparé à affronter la vie en société où il vit, la connaissance de la société globale, le mode de vie, le savoir vivre et la culture de cette société doit être transmis par le biais de l'éducation civique. C'est ainsi que l'éducation du public constitue un enjeu à la démocratie comme étant une culture actuelle. Cette éducation populaire varie selon l'âge des citoyens, c'est ainsi que l'instruction civique est différente chez les jeunes que chez les adultes.

§-1- Instruction civique et moralisation chez les jeunes

L'instruction civique commence à la famille nucléaire par le biais de l'appréhension de la civilité entre personne; le respect des aînés avec toutes les formes de civilité que nous devons vivre dans un groupe. Civisme et civilité sont deux notions corollaires, le deuxième est le complément du premier, car si l'individu en tant que personne n'a pas le sens du savoir

vivre, il ne peut pas être un bon citoyen. L'approche sur l'instruction civique chez les jeunes est différente que celle chez les adultes. L'instruction civique du jeune individu est la base de toute forme de civisme car ce sont les jeunes qui sont l'avenir de sa société. Ce sont ces jeunes là qui sont les bâtisseurs du futur, ils sont l'avenir de notre société c'est ainsi que depuis la classe primaire qu'il faut apprendre à nos jeunes la notion de valeurs car parler de civisme chez les jeunes sans parler des valeurs rend l'instruction une lettre morte. Valeur sur la diversité, valeur sur le pluralisme, valeur sur la liberté et valeur sur l'éthique et la morale.

Ces valeurs sont les références de nos jeunes citoyens dans le but d'avoir des typologies de modèles pour qu'ils puissent acquérir des modèles valorisants qui augmentent la socialisation des jeunes face aux exigences de la démocratie. Les 5/42 de nos enquêtés sont tous des jeunes moins de dix huit ans issus du Quartier d'Anosibe, l'appréhension de ces jeunes sur la notion de démocratie est limitée sur la liberté de tous qui est une connaissance empirique qu'ils ont entendu dans les radios ou dans le télévisions. Les modèles typiquement démocratiques n'existent pas vraiment dans la société malgache actuelle, il n'y a qu'un *simulacre de démocratie*. Ce qui explique le motif de la fuite ou l'indifférence des jeunes à la notion de démocratie, de développement inclusif, etc.

En effet des pédagogies adéquates sont nécessaires pour inculquer le vrai civisme dans le subconscient des jeunes. L'éducateur quel qu'il soit, où il soit doit intégrer dans l'esprit de ces jeunes le réel sur le civisme avec des pratiques appropriées. Ainsi, les sujets abordés lors de l'éducation civique doit refléter le réel sur le terrain malgache car l'objectif pour le civisme surtout chez les jeunes en situation de délabrement intellectuel est non seulement de leur inculquer des connaissances en matière de lecture ou d'écriture mais de leur humaniser avec un cumul de cultures de civilité et du civisme pour aboutir à une citoyenneté responsable et dans ce cas un moyen civilisateur d'une personne avec l'alphabétisation.

Dans une famille, la relation entre parent et enfant est l'une des caractéristiques de la vie familiale d'autrefois. Cela commence par la répartition des tâches quotidiennes de chaque individu d'une famille. Cette répartition donne déjà une responsabilité aux jeunes car celle-ci est le primat de la responsabilisation de nos jeunes citoyens face aux responsabilités qu'ils peuvent prendre dans la société globale. Responsabiliser les jeunes est le devoir de tout le monde depuis la famille nucléaire jusqu'à l'école ainsi qu'aux institutions étatiques, c'est un devoir civique pour les parents de scolariser leurs enfants et en contrepartie les enfants ont le devoir de mener à terme leurs études.

Chez les jeunes que ce soit illettrés ou pas les approches sont différentes de celles des adultes ; l'apprentissage au civisme indispensable à la construction d'un Etat démocratique. Par la suite, les méthodes de vulgarisations chez les jeunes se refléteront à travers divers jeu (éduquer en jouant et jouer en éduquant, comme nous le suggère PLATON). Mais il importe par la suite de parler sur les méthodes car c'est là que pose toute efficacité ou non de la transmission de l'éducation civique chez les jeunes. La première approche est de convaincre les jeunes de la nécessité du civisme et de la civilité dans le cadre de la société globale. La deuxième approche est le fait de la connaissance elle-même c'est-à-dire donné aux jeunes les moyens cognitifs adéquats pour qu'ils puissent pratiquer les théories dans leur vie quotidienne. Le plus important est de véhiculer l'idée de la reconnaissance l'autre que ce soit même car vivre en société n'est pas l'affaire d'une seule personne mais de nombreuses personnes de diverses cultures, de divers modes de vie et de diverses éducations. Cette diversité est la base de toute vie sociale, il faut inculquer à la mentalité des jeunes la valeur de cette diversité Celle-ci renvoi déjà à la notion de pluralisme, un des emblèmes dans l'esprit démocratique car lorsqu'une société est composée de plusieurs individus, ces derniers ont chacun une infime liberté et une infime pouvoir dans le sens de la démocratie du terme quel que soit le rôle et le statut de chaque citoyen dans cette même société.

Par la suite, pour être efficace, la liberté de chaque individu doit être pris en compte, il faut valoriser le consentement des jeunes, leur participation doit être encouragée pour les responsabiliser par le biais de leurs petites actions civiques. Pour concrétiser le civisme chez les jeunes moins de dix huit ans ou pas, de visites et des échanges et discussion avec certains responsables étatiques ou organisationnels (animateur rural, travailleur social, éducateur spécialisé, etc.) est souhaitable, un programme de ce genre est en cours avec le FES (Friedrich Ebert Stiftung) qui essaye de promouvoir la justice sociale et la démocratie. Un débat dit « Donak'Afon'ny TAnora » (ou DATA) est organisé, avec action des conférences par les jeunes sortant du programme YLTP ou en Anglais « Youth Leadershpip Training Programme » ou sur la chaîne RTA l'émission « KOZY LIBERTY ».

Des programmes de ce genre permettent à nos jeunes d'affirmer de s'affirmer dans leur propos idéologique que ce soit politique économique ou sociale car la liberté en matière de démocratie s'acquiert mais non pas innée puisque la liberté démocratique n'est pas similaire au droit naturel sur la liberté. On apprend à être libre et si nous ne savons pas ou nous n'acquérons pas cette liberté les autres vont venir pour nous arracher, cela renvoi à la notion de violence symbolique de Pierre Bourdieu.

§-2- Andragogie citoyenne et engagée

Le terme éducation populaire est le terme qui désigne l'éducation des adultes en matière de civisme dans les pays anglo-saxons et en Allemagne⁵⁰.

L'instruction civique chez les adultes est différente que celle des jeunes, l'instruction civique pour les adultes sert à entrer en contact avec son univers de tous les jours car ils ne sont plus en dehors du stade mais ils y sont dedans, c'est pour cela que pour nos concitoyens adultes, le jeu des mass medias est le premier outil efficace pour l'éducation de ces derniers à être de bon citoyen. La notion de citoyenneté doit être une notion acquise pendant l'enfance et la jeunesse mais il arrive que certains adultes, même initié, n'aient pas des idées sur le civisme ni même de la civilité, c'est là que pose le problème pour l'instruction civique chez les adultes.

En effet de nombreux travaux ont été menés pour résoudre ce problème chez les adultes ; par rapport aux jeunes, les adultes ont du mal à s'intégrer facilement dans le monde de l'éducation civique surtout lorsqu'ils ne sont pas bien préparés, le cas des sans instruction. Jusqu'à maintenant la solution la plus utilisée est la fameuse sensibilisation dans tous les axes de la société. Par conséquent, la traditionnelle perspective sur l'insertion sociale de ces adultes dans le monde civique par le biais des associations et des organismes est la deuxième perspective.

Cependant, dans ces deux perspectives lorsque les adultes ne sont pas bien motivés, ils n'ont pas la volonté de s'intégrer car le domaine des adultes face à la vie courante est bouleversée par le pain quotidien, le cas est typique dans les bas quartiers de la ville de Tananarive lorsqu'on a eu un entretien avec l'un des responsables, il a évoqué que chez les adultes surtout chez les hommes la sensibilisation est très difficile car ils ne sont pas intéressés à la sensibilisation ni même à la formation de l'alphabétisation pour cause de la recherche du revenu familial de tous les jours, c'est la raison pour laquelle nombreuses sont les femmes que les hommes qui poursuivent la formation (11/42 de nos enquêtés) soit 26,19% sont de sexe masculin. Alors chez les adultes, les travaux en matière de civisme doivent être pris comme des loisirs non plus comme des obligations si non cette éducation n'aboutit pas à sa finalité. L'éducation civique chez les adultes est en quelque sorte un

⁵⁰ JEAN JOUSSLIN, « civisme et insertion sociale », PUF, p117

complément de connaissances dans leurs parcours de vie, tout ce qu'ils n'ont pas acquis pendant l'enfance et l'adolescence, ils les acquièrent pendant l'âge adulte, et ce avec des pratiques qu'ils ont vécu tous les jours (savoir expérientiel).

Les méthodes sont simples, dans une association pour adulte ou un groupement de ce genre, les membres peuvent débattre d'un sujet quelconque qu'ils ont vu à la télévision ou ce qu'ils ont entendu à la radio, cette discussion permet une grande ouverture pour les adultes et cela empêche ce qu'on appelle « l'ankylose » chez ces adultes, cette expression désigne littéralement la perte d'une circulation sanguine, mais au sens figuré du terme c'est la perte du dynamisme chez les personnes adultes, dans ce cas , ils ont à la fois des connaissances et de passe-temps pour ne pas être perdus dans une situation de stagnation.

Pour cultiver le sens du civisme chez les adultes, la lecture est un moyen le plus approprié pour ceux qui savent lire et écrire mais pour les illettrés, le cas est différent car on avait évoqué que même si les illettrés sont membres d'une organisation ou d'une association, ils refusent toute participation surtout publique, ce qui empêche leur ouverture. Une raison de plus de la difficulté de transmission du savoir et de la culture chez ces citoyens sauf alphabétiser.

CONCLUSION

La démocratie est une notion véhiculée en quelque sorte par la mondialisation, cette notion dépasse les capacités cognitives des citoyens Africains surtout Malgaches. Apprendre la démocratie demande du temps, de moyens et de volonté de la part des citoyens et les dirigeants de ce pays. La démocratie n'est alors pas une fin en soi, elle est l'imposition des grandes puissances, les américains ont eu besoin de plusieurs siècles pour bien manier le système démocratique mais jusqu'à maintenant, la démocratie est source de conflits chez les Africains. Depuis l'indépendance jusqu'à maintenant, le débat tourne autour de cette démocratie, les crises cycliques en sont les preuves vivantes.

Les causes de non manipulation du système démocratique sont alors nombreuses, nous avons traité tout au long de ce modeste travail de recherche sur les illettrés et les analphabètes, l'une des principales causes de blocage sur la bonne marche de la société démocratique tant divinisé actuellement. Ces deux fléaux sont omniprésents depuis la colonisation jusqu'à maintenant la plupart des Malgaches souffrent de cette phagocytose sociale. La contradiction entre société démocratique et communauté traditionnelle s'affronte sur le sol malgache ; d'un côté, l'existence de majorité du peuple qui est au stade d'affaiblissement cognitive et de l'autre côté l'effervescence des systèmes mondialisés comme la démocratie, la croissance des NTIC alors que la population n'a pas la capacité de suivre la cadence d'où un grand décalage entre « le ce qui est » et « le ce qui doit être ». Ce décalage entraîne divers bouleversements sociaux comme les injustices sociales, les violences de diverses natures comme les violences symboliques. Ce sont plus pauvres et les plus vulnérables qui paient le prix le plus fort.

La recherche dans les quartiers les plus bas de la ville a permis de voir aussi les facettes qui empêchent notre pays de faire un décollage en développement car plus il existe de majorité de peuples analphabètes et sans instructions plus ils deviennent des charges et des fardeaux pour le pays plus encore ils sont des proies à l'injustice. Les crises cyclique à Madagascar est le constat palpable sur la mauvaise manipulation de la démocratie, les divers soulèvements populaires sont le symbole de cette inadéquation entre démocratie et peuple illettré. Ce dernier devient des moyens politiques pour monter au pouvoir et d'en perdurer le mandat. C'est pour cela que la plupart des citoyens ne s'intéressent plus à la politique, ce désintérêt à la politique entraîne un incivisme flagrant, la notion de civilité devient une exception, ce qui n'est pas le cas pour les sociétés traditionnelles d'alors. L'harmonie sociale n'existe presque plus à cause de la fragilité de l'éducation citoyenne.

La liberté appartient à ceux qui ont de l'argent, le pouvoir de chaque citoyen en tant que détenteur de celui-ci est utopique. Le pouvoir appartient à une infime partie du peuple qui est riche et éduquée. La classe sociale des illettrés se trouvent dans les quintiles les plus pauvres. De fait, des centres et organismes œuvrant pour l'alphanétisation sont les seuls recours pour cette classe sociale. Des pédagogies et des approches sont à l'ordre du jour pour sauvegarder le principe de la dignité humaine chez les analphabètes. Ils ne sont libres que lorsqu'ils sont alphabétisés, l'égalité n'est qu'une théorie apprise par les élèves en classe.

L'extension logique et plausible à cette situation est le risque de la déculturation totale de la population malgache si bien que le peuple ne connaît plus la notion de civilisation ni la notion des bonnes manières. A cause de cette liberté à outrance, la notion de valeur n'est plus mise à jour, le retour au statut quo-anté de la colonisation est risque et péril de cette décadence.

Bref, les défis en matière de démocratie est alors un travail de longue haleine l'éducation doit être appropriée selon l'âge et le sexe des apprenants, l'école et les institutions scolaires doivent être mobilisés et aptes à recevoir les jeunes citoyens de ce pays. Les enseignants et éducateurs sont les piliers de la mise en œuvre d'un civisme adéquat et garant du retour à une harmonisation sociale qui respecte le principe de la malgachéité en matière d'éducation. L'éducation du peuple est alors le premier moyen le plus efficace pour la durabilité du développement car si l'éducation est en faille la vie sociale se dégrade et les politiques de développements sont devenus de l'argent jeté par la fenêtre qui n'aboutit pas à sa finalité initiale.

Enfin la trilogie de liberté, pouvoir et civisme doit être prise en compte, leur traitement doit être pragmatique et opérationnel dans le monde éducatif citoyen. Si l'un de ces piliers manque le développement n'a de sens que pour les initiés. Résoudre le problème de l'illettrisme est le devoir de tous citoyens (parents, enfants, dirigeants, églises etc.), ce fléau doit être notre deuxième ennemi après la pauvreté. Eradiquer l'illettrisme nous donne la force de revivre dans une véritable liberté et d'égalité garant de tout développement, et promotion d'une véritable démocratie. Ce combat doit être un combat de pure nécessité non pas de combat de pure courtoisie qui soigne le superficiel non pas le fond de la maladie.

Si l'application de la démocratie à majorité silencieuse et analphabète / illettrée s'avère difficile pour les pays pauvres comme Madagascar, est il possible d'envisager de chercher de nouvelles options ?

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

- HERMET, Guy, « La Démocratie », Dominos Flammarion, 1997.
- ARISTOTE, « Différentes sortes de démocraties », Politique Livre VI à XIII.
- VERGEZ André, HUISMAN Denis, « Histoire des Philosophes illustrée par les textes », Fernand Nathan, Paris, 1966.
- PLATON, « La République ». Paris Gallimard, 1993.
- TOCQUEVILLE, A., « De La Démocratie en Amérique », livre I ,Deuxième partie, Chapitre VI, Paris, Gallimard, 1951.
- HADJI, Ch., « L'évaluation, Règle du jeu, Des Inventions aux outils », PARIS, EST, 1989.
- KANT, E., « Fondements de la métaphysique des mœurs », Paris Delagrave, 1962
- TOCQUEVILLE, A., « L'Ancien régime et la révolution », Paris, Gallimard ; 1964.
- LOBROT Michel, « Pour ou contre l'autorité », Gauthier-Villars Editeurs, Paris/Bruxelles/Lausanne/Montréal, 1973.
- JOUSSELIN Jean. , « Civisme et Insertion sociale », PUF.
- DURKHEIM, E., « éducation et Sociologie », Paris PUF rééd. 1959, « esquisse d'une doctrine de moralité », Paris, 1937, « traité de pédagogie générale », Paris, PUF, 1946.
- LECLERCQ, « Initiation à la sociologie politique », éd Minuit, paris 1968.
- GURVITCH, G. (1966) « Les cadres sociaux de la connaissance », Paris, PUF, P38-42
- OTTINO, P. (1998) « Les champs de l'ancestralité à Madagascar », Paris, Karthala, ORSTOM
- FISCHER, G-N, 1996, « Les concepts fondamentaux de la psychologie sociale », Paris, Dunod
- BOURDIEU, P, et Jean-Claude Passeron, « *Les héritiers : les étudiants et la culture* », Paris, Les Éditions de Minuit, coll. « Grands documents » (n° 18), 1964, 183 p.
- GALLIENI, « neuf ans à Madagascar », sept 1896-nov1905.

Ouvrages spécifiques

-YVAINE BUFFELAN-LANORE, « Droit Civil », première année, deuxième édition entièrement refondue, Paris, 1972.

- BOURDIEU, P, et Jean-Claude Passeron, « *La reproduction : Éléments d'une théorie du système d'enseignement* », Les Éditions de Minuit, coll. « Le sens commun », 1970.

-EL HAYEK, C., (coord). (2000). “L’illettrisme” Mieux comprendre pour mieux agir. Toulouse : édition Milan, 63pages.

-BESSE J.M (2003), « Qui est illettré ? » Paris Retz 223 pages

-LECLERCQ V. (1999) ; « face à l’illettrisme, enseigner l’écrit à des adultes », Paris: ESF 198 pages.

- REBOUL, O. (1999) Les valeurs de l’éducation, Paris, PUF

- M. et MATYSIAK, J-C (2003) les nouvelles formes d’addiction – L’amour, le sexe, les jeux vidéo, Paris, Flammarion.

Dictionnaires

-Voltaire, Dictionnaire philosophique, Paris, Garnier –Flammarion, 1964

- Dictionnaire Philosophique

-Dictionnaire Larousse de poche

-Petit dictionnaire politique

Revues

-INSTAT, EPM 2010

-INSTAT, RGPH 1993

- Cours de droit constitutionnel, 1^{ère} année, fac DEGS

-Rapport de la FES sur la démocratie par PAULA Becker (Bachelors of Arts, Sciences politiques, Université de Hambourg) et Dr. Jean-Aimée A. Raveloson.

-FES, African Media Barometer, « Baromètre des medias Africains, Madagascar 2010

-Loi 94-033 du 13 Mars1995 portant Orientation générale du système de l’éducation à Madagascar

- Ordonnance n°62038du19 septembre 1962sur la protection de l'enfance.
- Document sur la politique générale de l'éducation non formelle à Madagascar. Mai 2003
- DSRP, MAP, OMD sur le volet éducation pour tous
- Rapport de l'UNESCO en 2000 sur l'illettrisme.
- Déclaration des Droits de l'Homme en 1948
- Charte Africaine des droits de l'Homme et du peuple
- Constitution de Madagascar 1998, 2007,2010

Travaux de mémoires ou de thèses

- Bertin Chandler, A., « MONDE CARCERAL DES MINEURS » cas de l'E.E.M. d'Antanimora, rapport de stage, année 2009.
- Bertin Chandler, A., « Justice sociale et incivilité », cas du quartier d'Antohomadinika III G Hangar, mémoire de licence 2010.

webographie

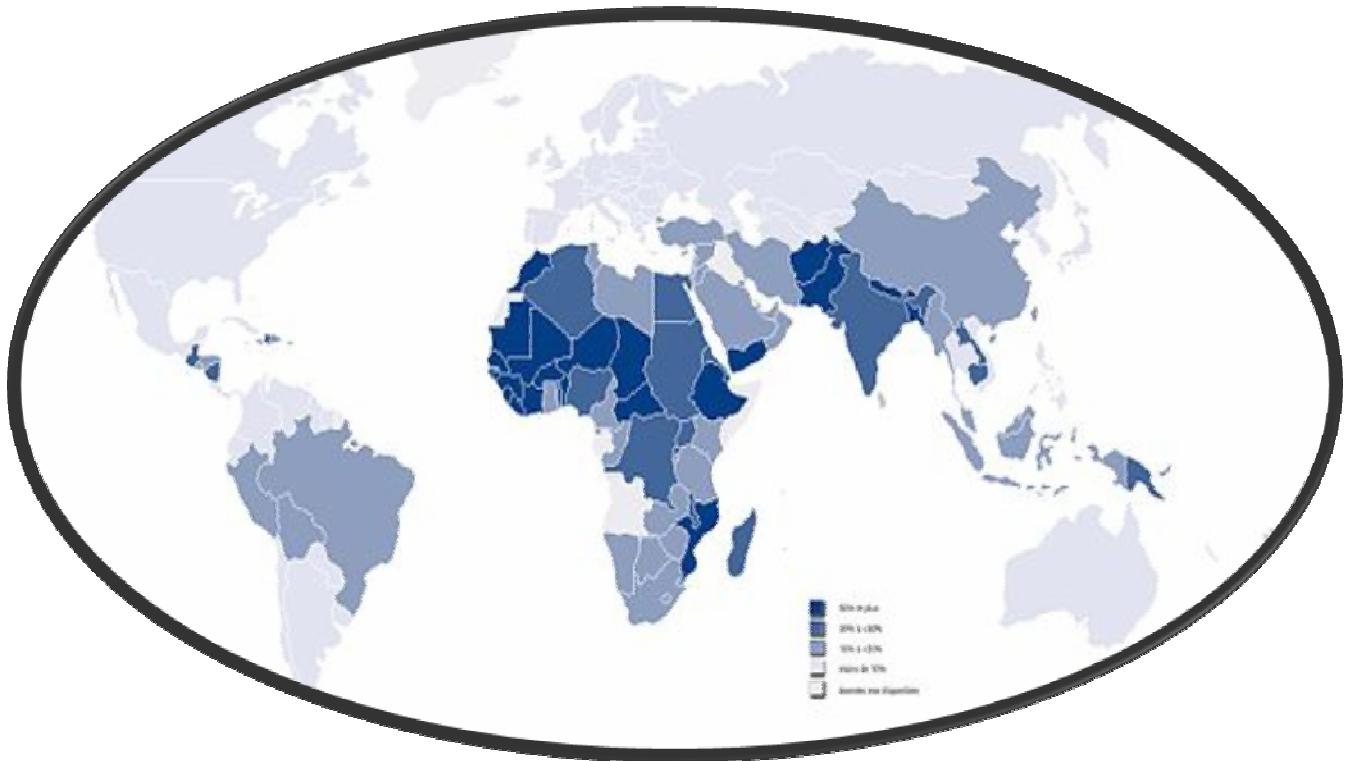
.Site **ANLCI (Agence Nationale de Lutte Contre l'Illettrisme)**

.<http://WWW.achpr.org/francais/-info/charter-fr.html>

.Site **Google**

.Site **Wikipedia**

SITUATION D'ILLETRISME DANS LE MONDE



L'analphabétisme dans le monde d'après l'UNESCO (2000)

-L'analphabétisme

C'est l'incapacité complète à lire et à écrire, le plus souvent par manque d'apprentissage. Il se distingue de l'illettrisme, terme utilisé quand il y a eu apprentissage de la lecture et de l'écriture mais que cet apprentissage n'a pas conduit à leur maîtrise ou que la maîtrise en a été perdue.

-Sans instruction

Ceux qui n'ont jamais fréquenté l'école ou qui ont atteint au maximum la troisième année du primaire⁵¹.

Eunomia, bon régime démocratique dans la Grèce Antique

Politea : communauté politique dans la Grèce Antique

Populas : le bas peuple

Questionnaire d'enquête

(FANONTANIANA FANADIAHADIHANA)

Partie I : Identité de l'enquêté (Mombamomba ny Hadininina)

Nom/ (Anarana) :

Prénoms/ (Fanampiny) :

Age/ (taona) :

Situation matrimoniale/(Toe-panambadiana) : célibataire/(mpitovo) -marié(é)/(manambady)-divorcé(e)/ (misara-panambadiana)

Sexe : Masculin/(lahy)-féminin(Vavy)

CSP : simple salarié (mpikarama isam-bolana) - marchand ambulant (mpivaro-mandeha)-inactif(mbola tsy miasa) -chômeur(tsy an'asa)- autres (à préciser)/ (Hafa, lazao)

Lieu d'habitation/ Toara-ponenana :

Partie II : Niveau d'instruction/ Fari-pahaizana :

Niveau d'instruction	ANALPHABETE	PRIMAIRE	AUTRES
Date de la dernière classe Datin'ny kilasy farany			
Causes Antony			
Motivation à l'alphabétisation Antony nanarahina fiofanana			
Difficultés quotidiennes (Ireo manahirana isan'andro amin'ny tsy fahaizana mamaky teny sy manoratra)			

Partie III : Accueil et service du centre (Fandraisana sy tolotra omen'ny toby)

A-comment trouvez-vous les services octroyées par le centre ?(Ahoana ny fahitanao ny fandraisana sy ny fikarakarana eto amin'ny toby ?)

a-1- Niveau formation (Lafiny ara-panofanana)

Satisfaisant-moyen –médiocre

(Mahafa-po- eo ho eo ihany-tsy mahafa-po)

a-2-Niveau pédagogie (Lafiny ara-pedagojika)

Satisfaisant-moyen –médiocre

(Mahafa-po- eo ho eo ihany -tsy mahafa-po)

a-3- Niveau accueil(Lafiny fandraisana sy fikarakarana)

Satisfaisant-moyen-médiocre

(Mahafa-po- eo ho eo ihany -tsy mahafa-po)

B-Comment vous vous organisez à la fois votre vie avec en parallèle la formation ?

(Ahoana ny fandaminanao ny fotoananao amin'ny fotoana aty amin'ny centre ?)

C-Par rapport à votre situation antérieure qu'est ce qui est différente ?

(Inona no miova taorian'ny fiofanana mamaky teny sy manoratra teo amin'ny fiaiananao ?)

D-Vous êtes assidues à la formation ?/ (Mavitrika ve ianao amin'ny fiofanana ?)

- OUI-Pourquoi ? (Eny, Nahoana ?)
- Non-pourquoi ? (Tsia, Nahoana ?)

E- Est-ce que vous êtes déjà victime d'injustice par rapport à votre situation ?

(Efa voan'ny tsindru hazo lena ve ianao ?)

- OUI- lesquelles ?qu'avez-vous fait ?

(Eny, inona ? Inona no nataonao manoloana izany?)

- NON/ Tsia

PARTIE III : Civilité et civisme (Fahaiza-miaina sy fanabeazana olom-pirenena vanona)

- Connaissez-vous des lois qui vous protègent ?

(Mahafantatra lalàna miaro anao ve ianao?)

-OUI-Lesquelles ?

(Raha eny inona avy)

-NON- pourquoi ?

(Raha tsia fa nahoana ?)

- Que pensez-vous faire pour harmoniser et développer votre vie et celle des autres qui vous entourent ?

(Amin'ny hevitrao, inona no tokony ataonao eo amin'ny fiaianao sy fiaianan'ny manodidina anao mba hampivoarana sy hampirindrana ny fiaianan'ny fiarahamonina ?)

-Dans votre situation d'analphabète ou d'illettré, vous vous sentez libre ? Mahatsiaro tena ho olon'afaka ve ianao ?

-OUI-pourquoi ? Eny Nahoana ?

- NON pourquoi ? Tsia Nahoana ?

- A quelle date remonte votre participation à une élection pour la dernière fois dans votre quartier ? comment trouvez-vous le déroulement de cette élection ?

Oviana ianao no nifidy farany ? Ahoana ny fahitanao ny fizotran'io fifidianana io ?

- Si vous êtes élus président de fokontany de votre quartier que pensez-vous changer ?

Raha ianao no filihan'ny fokontanareo dia inona no fanovana ho entinao ?

-Y a-t-il des propos que nous n'avons pas abordés mais que vous souhaitiez soulever ?

Misy zavatra tsy voaresakay ve tianao ho ambara ?

Page de contrôle

NOMBRES DE PASSAGES	DATES	OBSERVATIONS
Passage n°1		
Passage n°2		
Passage n°3		
Passage n°4		
Passage n°5		

Signature de l'enquêté

signature de l'enquêteur

RESUME

L'histoire de la démocratie commence dans les temps Gréco-romains en Antique. Cette genèse de la démocratie soulève deux grandes villes de la Grèce entre autre « Athènes et Sparte ». Ce qui a marqué ces deux cités de Grèce c'est l'existence de deux classes sociales qui sont diamétralement opposées ; « les plébéiens ; les pauvres » et « les patriciens ; les riches », l'affrontement de ces deux classes romaines- l'une qui veut l'égalité et la liberté, l'autre qui veut détenir le pouvoir absolu- fut le catalyseur et l'origine de l'éclatement de la démocratie en Grèce et c'est là que commence la course vers la démocratie avec les œuvres des aristocrates comme Périclès (assouplissement de l'aristocratie), Solon (qui a accepté l'expression politique des pauvres) et Clisthène, qui ont pu mettre les premières pierres angulaires de la démocratie.

La typologie de la démocratie révèle deux grands types ; la typologie nouvelle (sous Aristote et Platon) et la typologie ancienne (trajera l'évolution de la démocratie depuis 1789 jusqu'à son état actuel). Le système démocratique obéit à des diverses règles et principes que le peuple doit en mesure de connaître et de savoir parce que ces règles sont appliquées à leur égard, ainsi la liberté et l'égalité sont les deux mots d'ordres sur la notion. Par la suite, le peuple doit être traité de la même manière d'où la notion de l'Etat de droit car tout le monde est soumis sur une même règle de droit, garant de la liberté, l'indépendance de la justice, la séparation du pouvoir, la liberté d'opinion et les mass media. Ces propos justifient sur la notion de « ce qui est ».

Mais ce pendant, il existe un décalage grandissant entre le ce qui est et le ce qui doit être car l'existence des illettrés et analphabètes très abondants à Madagascar vérifient notre hypothèse de départ. Cette dialectique est le noyau de cette recherche car d'un côté il existe un système très complexe qu'est le système démocratique et de l'autre côté il existe des peuples comme étant détenteur du pouvoir, qui ne savent pas ni lire ni écrire. Une contradiction qui est très flagrante, la raison de notre choix du terrain dans les divers bas quartiers de la ville de d'Antananarivo (Anatihazo Isotry, Andavamamba Anjezika I et II, Andohotapenaka et Anosibe (barrière). Ces quartiers sont choisis aléatoirement par le biais de la méthode aréolaire ainsi que les enquêtés qui ont accepté de répondre à toutes les questions y afférentes.

Ces illettrés et analphabètes vivent dans des conditions de vulnérabilité vraiment manifestes, des conditions de vie très médiocres, mais la volonté et le courage de sortir de leur

impasse leur oblige à suivre des cours d'alphabétisation octroyés par de divers centres qui existent dans chaque quartier. L'alphabétisation joue le rôle d'anesthésie sociale comme étant le moyen d'ascension sociale et le destin d'exception que bon nombre de cette population ont acquis.

Par ailleurs, l'illettrisme et l'analphabétisme entraînent des impacts négatifs que positifs des illettrés dans le domaine macro et micro sociologique comme la perte de l'identité de l'individu ,le désintérêt pour toutes formes de collectivité, les illettrés ne s'intéressent pas à la politique et tout ce qui l'entoure donc une situation critique significative du point de vue de la chose publique qui tend vers la déculturation civique corollaire de l'incivisme et de l'incivilité de cette catégorie du peuple.

Directeur de recherche : Mr Gil dany RANDRIAMASINTIANA

• **Domaine de recherche :**

« Illettrisme et Démocratie »

• **MOTS CLES**

-DEMOCRATIE

-POUVOIR

-LIBERTE

-ILLETTRES ET ANALPHABETES

-ALPHABETISATION

-PAUVRETE

• **NOMBRE DE TABLEAUX, GRAPHES, CARTES**

-13 tableaux

-2 graphiques en Annexes

- 3 CARTES dont une carte du monde sur l'illettrisme dans le monde et 2 cartes de Madagascar sur le taux d'alphanétisation des individus de plus de 15ans et taux net de scolarisation au niveau primaire

-2 graphiques en annexes sur la répartition de la population selon le niveau d'instruction, par groupe, socio-économique du chef de ménage et la proportion des personnes classées sans instruction par quintiles.

TABLE DES MATIERES

	Pages
INTRODUCTION	
PARTIE I : PROLEGOMENES THEMATIQUES	5
CHAPITRE I : Genèse et Historicité de la démocratie	5
Section 1 : La démocratie gréco- romaine ou démocratie des anciens	5
§-1- La société globale romaine	5
§-2- La démocratie de Périclès	6
§-3- La démocratie et la Renaissance	7
Section 2 : Acheminement vers la démocratie moderne	8
§-1- La Révolution Anglaise	8
§-2- La Démocratie et les siècles des lumières	9
§-3- Les diverses extensions dans le monde	9
CHAPITRE II : Cadrage typologique	10
Section1 : Typologies anciennes	10
§-1- Conception Aristotélicienne	10
§-2- Conception platonicienne	12
Section 2 : Typologie nouvelle	13
§-1- Les démocraties socialistes (Marxisme)	13
§-2- Les démocraties théocratiques et démocraties politiques	14
§-3- De la démocratie directe à la démocratie représentative	16

Section 2 :	Démocratie semi-directe	18
§-1-	Le veto populaire et initiative populaire	18
§-3-	Le referendum	19
CHAPITRE III :	Les totémismes et crédos démocratiques	20
Section-1-	Liberté et égalité	20
§-1-	La philosophie de la liberté	21
§-2-	Les diverses formes selon la constitution	23
§-3-	Synopsis sur la liberté : « Liberté et Libertés »	25
Section -2-	Etat de droit et Election	27
§-1-	Etat de droit	27
§-2-	Election	28
Section 3 :	Séparation de pouvoir et souveraineté	31
§-1-	Psychologie du pouvoir	31
§-2-	Cadres spatiaux temporels évolutifs du pouvoir	34
§-3-	La tripartite du pouvoir	36
Section 4 :	Liberté d'opinion et mass media	45
§-1-	La liberté d'opinion : caractéristique d'un Etat de droit	46
		Pages
§-2-	Liberté d'expression : obstacles et fléaux	47
Chapitre 4 :	Vision holistique monographique	48
Section 1 :	Aperçu du terrain	48
Section 2 :	Problématisation de la sociologie de l'Education	50

§-1-	La perspective de l'éducation pour tous	50
§-2-	Approche quantitative sur l'illettrisme	51
§-3- :	Environnement socio-relationnel des illettrés	57
§-4-	Le phénomène de Mutation de l'éducation	58
§-5-	Nécessité d'une éducation non formelle	59
PARTIE II :	PARADOXES EN DEMOCRATIE	62
CHAPITRE I :	Des déviations flagrantes	62
Section 1 :	Perte de l'identité	63
§-1-	Impacts individuels	63
§-2-	Impacts macrosociologique	64
Section 2 :	Apathie civique et incivilité	66
§-1-	Situation critique à la participation sociopolitique	66
§-2-	Méfiance envers l'administration publique	68
Section 3:	Vers une déculturation civique ?	70
§-1-	Difficulté d'appréhension de la démocratie	70
§-2-	Déculturation intellectuelle des sujets	72
Section 4:	Illettrisme et injustice sociale	74
§-1-	La notion de justice	74
§-2-	Propagation de l'injustice	77
CHAPITRE II :	Désidéologisation de la société	78
Section I :	La culture de non information	79
§-1-	Etat des lieux sur la désinformation	79

§-2-	Issues de secours	80
Section II :	Dévalorisation de la politique	81
§-1-	L'indifférence à la politique	81
§-2-	Conséquences alarmantes	82
CHAPITRE III :	Effervescence des violences symboliques	84
Section I :	Propos injurieux fréquents	84
§-1-	La violence symbolique : conception Bourdieusienne	84
§-2-	Violences symboliques chez les illettrés	86
Section 2 :	Processus d'autonomisation de l'acteur difficile	88
§-1-	Alphabétisation une formation autonomisante	88
§-2-	Stratégies d'insertions appropriées	90
PARTIE III :	LES DEFIS DE L'EDUCATION DEMOCRATIQUES	93
CHAPITRE I :	Les paradigmes de l'éducation démocratique	93
Section 1 :	La culture de l'enseignement	93
§-1-	Une Pédagogie d'approche	93
§-2-	La notion de libéralisme	95
§-3-	Valorisation du pluralisme idéologique	96
Section 2 :	Education Civique pertinente	98
§-1-	Les types du civisme	98
§-2-	Une quête vers un civisme opérationnel	99
CHAPITRE II :	Apport de l'alphabétisation	101
Section :	Réaffirmation de soi	102

§-1-	L'alphabétisation et destin d'exception	102
§-2-	Revalorisation de la personne	103
Section 2 :	Ouverture sociale	105
§-1-	Le goût de la liberté	105
§-2-	Fluidité de la mobilité sociale	106
CHAPITRE III :	Ecole terrain d'apprentissage démocratique	107
Section 1 :	Bref historique	107
§-1-	Aperçu diachronique de l'école en Afrique	107
§-2-	Les temps sociaux de l'école à Madagascar	108
Section 2 :	Les pragmatiques de l'école sur la démocratie	110
§-1-	Intégrer le sens de la liberté	110
§-2- :	Inculquer la valeur de la hiérarchisation	111
CHAPITRE IV :	Les apports des organismes et organisations	112
Section I :	Appréhension du pouvoir	112
§-1-	Modèles acquis au pouvoir du chef	113
§-2-	Cadres logiques du pouvoir dans une association	113
Section 2 :	Le pragmatisme sur l'alternance	115
§-1-	Mandat électif : Quête de nouvelles idées	116
§-2-	Illétrés et analphabètes au pouvoir	117
CHAPITRE V :	Action des mass médias et moralisation publique	118
Section 1 :	Media catalyseur du civisme	118
§-1-	Liberté d'expression : Situation actuelle	118

§-2-	Mass medias et éducation civique	120
Section 2 :	Moralité, Ethique sociale et engagement citoyen	122
§-1-	Instruction civique et moralisation chez les jeunes	122
§-2-	Andragogie citoyenne et engagée	125
	CONCLUSION	127